

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2025



Avril
2026

Centre d'éducation motrice (CEM)
Service éducatif spécialisé et de soins à domicile (SESSAD)
Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)
SAMSAH orienté rétablissement (SAMSAH OR)
Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)
Plateforme d'appui à la coordination territoriale (PACT)



ACCUEIL SAVOIE HANDICAP

Soins, rééducation fonctionnelle, enseignement, accompagnement éducatif et social

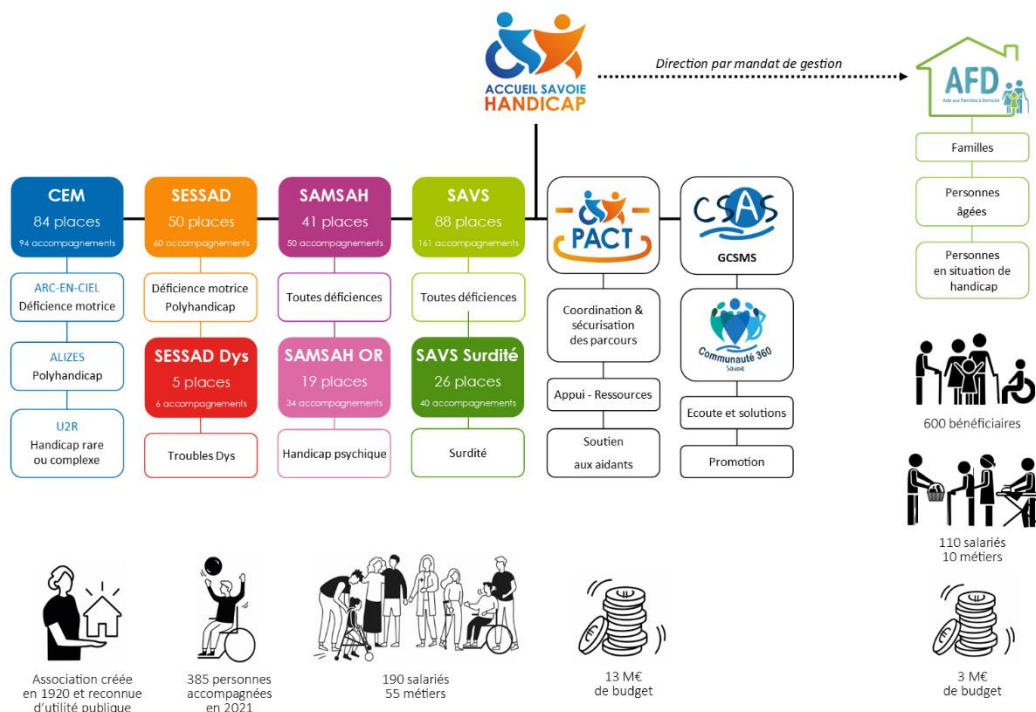
Table des matières

Partie I – CEM (Centre d'Éducation Motrice).....	5
I. Identification du Service	5
II. Population.....	6
III. Analyse de l'activité – Prestations directes.....	7
A - Définition de l'activité	7
B - Nature de l'offre d'accompagnement	7
IV. Bilan et Perspectives	13
A - Bilan	13
B - Perspectives	15
Partie II - SESSAD DM	17
I. Identification du Service	17
II. Population.....	17
III. Analyse de l'activité – Prestations directes.....	19
A - Définition de l'activité	19
B - Nature de l'offre d'accompagnement	19
C - Analyse des marqueurs de charges de l'activité sur 2025.....	25
VI. Analyse de l'activité – Prestations indirectes.....	26
VII. Bilan et Perspectives	26
Partie III – SAVS	27
I. Identification du Service	27
II. Population.....	27
III. Analyse de l'activité – Prestations directes.....	29
A - Définition de l'activité	29
C- Analyse des marqueurs de charges de l'activité sur 2025.....	34
VI. Analyse de l'activité – Prestations indirectes.....	35
VII. Bilan et Perspectives	36
Partie IV – SAMSAH OR.....	37
I. Identification du Service	37
II. Population.....	37
III. Analyse de l'activité – Prestations directes.....	39
A -Définition de l'activité	39
B - Nature de l'offre d'accompagnement	39
D - Analyse des marqueurs de charges de l'activité sur 2025	44
VI. Analyse de l'activité – Prestations indirectes.....	45
VII. Bilan et Perspectives	45

Partie V – SAMSAH	46
I. Identification du Service	46
II. Population.....	46
A - Définition de l'activité	49
B - Nature de l'offre d'accompagnement	49
C - Analyse des marqueurs de charges de l'activité sur 2025.....	54
VI. Analyse de l'activité – Prestations indirectes.....	55
VII. Bilan et Perspectives	56
Partie VI – PACT	57
I. Activité	57
A - Soutien aux aidants	58
1. A l'échelle du territoire.....	58
2. A l'échelle de l'association	58
B - Appui-ressource aux partenaires	58
II. Perspectives 2026.....	59
Partie VII – FONCTIONS SUPPORTS	60
I. Bilan social	60
A - Emploi.....	60
B. ABSENTEISME.....	65
C - Formation	67
D - Dialogue social	69
III. Systèmes d'informations.....	84

Introduction - Accueil Savoie Handicap en 2025

Accueil Savoie Handicap, créée en 1920, est reconnue d'utilité publique en 1923. Actrice du secteur privé solidaire, l'association accompagne les personnes dans leurs besoins de santé, de rééducation fonctionnelle, d'enseignement et d'accompagnement socio-éducatif.



Le CEM a  t  cr e en 1920 et s'adresse   un public de jeunes handicap s de 5   20 ans. Sa capacit  d'accueil est de 84 enfants r partis au sein de trois unit s.

20 enfants en situation de polyhandicap sont accueillis dans l'unit  Aliz s et 59 enfants pluri handicap s sont accompagn s au sein de l'unit  Arc en ciel. Cet accompagnement se fait selon diverses modalit s : internat, semi-internat et internat s quentiel. L'ouverture de l'unit  r gionale de r pit (U2R) en mars 2016 permet l'accueil simultan  de 5 enfants  g s de 3   20 ans, en situation de handicaps rares et/ou complexes pour des s jours temporaires ou accueils de r pit.

Le SESSAD (ouvert en 1992) accompagne des enfants et adolescents de 3   20 ans pr sentant une d ficience motrice, avec ou sans handicap associ  ou des enfants en situation de polyhandicap.

Le SAMSAH (ouvert en 2010) dispose d'un agr ment de 41 places depuis mai 2016   la suite de l'obtention de l'appel   projet men  conjointement par l'Agence r gionale de sant  (ARS) et le Conseil d partemental (CD). Le service accompagne les adultes de 18   60 ans en situation de handicaps, toutes d ficiances.

Le SESSAD Dys (ouvert en 2021) accompagne les enfants de 5   9 ans qui pr sentent des troubles neuro-d veloppementaux dits « troubles dys ».

Le SAVS, int grant l'association en 2012, accompagne les adultes en situation de handicap dans la r alisation de leur projet de vie. En 2023, ASH ouvre 26 places suppl mentaires, d di es aux personnes sourdes et malentendantes.

Le SAMSAH orient  R tablissement (ouvert en 2019) dispose d'un agr ment de 19 places et accompagne particuli rement les jeunes adultes   partir de 16 ans en situation de handicap psychique. Il favorise l'acc s au premier logement autonome.

La plateforme d'appui et de coordination territoriale, cr e en 2020, a pour missions la coordination et la s curisation des parcours des usagers ; l'appui-conseil aux partenaires ; et le soutien aux aidants.

La Communaut  au service de l'Autonomie en Savoie CSAS est un dispositif co-port  par l'APEI de Chamb ry et ASH. D clin e en plusieurs missions, elle g re la Communaut  360 de Savoie et la Promotion des m tiers e l'Autonomie.

Partie I – CEM (Centre d'Éducation Motrice)

L'exercice 2025 s'inscrit dans une période charnière, à l'interface entre une année 2024 marquée par les évaluations externes conduites par la Haute Autorité de Santé (HAS) et l'Agence Régionale de Santé (ARS), et une année 2026 qui verra le renouvellement du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

Dans ce contexte, l'année 2025 constitue une phase de consolidation et d'anticipation. Le CEM a poursuivi ses efforts de structuration organisationnelle et fonctionnelle, en cohérence avec les exigences réglementaires et les évolutions attendues de l'offre médico-sociale.

La stabilité de l'équipe d'encadrement, tant sur les plans médical, technique que hiérarchique, a constitué un facteur déterminant de cette dynamique. Cette stabilité, inédite depuis plusieurs années, a permis de sécuriser les organisations et de renforcer la continuité des actions engagées.

Par ailleurs, l'évolution du format du présent rapport d'activité s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité, visant à fiabiliser les données produites, à en faciliter l'exploitation et à en renforcer la lisibilité pour les parties prenantes.

Certaines limites doivent toutefois être signalées concernant l'exhaustivité des données. D'une part, les contraintes techniques du système d'information Médiatteam n'ont pas permis l'extraction de l'ensemble des indicateurs souhaités. D'autre part, l'appropriation progressive de cet outil par les professionnels impacte encore la complétude des données saisies.

I. Identification du Service

Le Centre d'Éducation Motrice (CEM), géré par l'association Accueil Savoie Handicap, est un établissement médico-social financé par l'Assurance Maladie, autorisé pour l'accueil d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes en situation de handicap moteur, avec ou sans troubles associés.

Ses missions s'inscrivent dans le cadre défini par le Code de l'Action Sociale et des Familles et recouvrent :

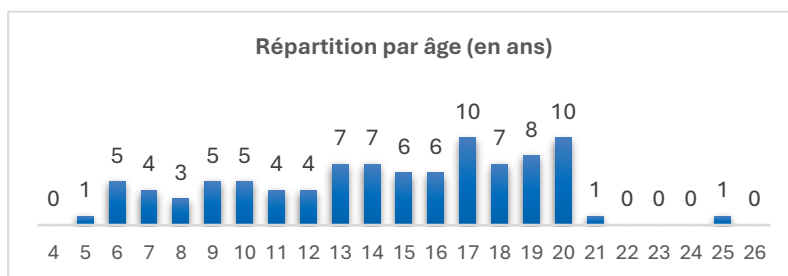
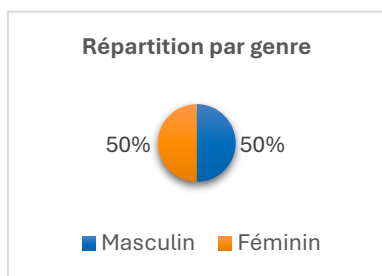
- les soins et la rééducation fonctionnelle,
- l'accompagnement éducatif et social,
- l'accès aux apprentissages scolaires,
- le développement de l'autonomie,
- la participation à la vie sociale et citoyenne.

L'établissement accueille des usagers âgés de 5 à 20 ans, selon différentes modalités d'accompagnement : internat, internat séquentiel, semi-internat et accueil temporaire.

L'accompagnement est assuré par une équipe pluridisciplinaire, mobilisée dans une logique de projet personnalisé et de parcours coordonné.

Finess	730780392
Capacité autorisée	85 places
Capacité financée	85 places (84 places CEM + 1 place PACT)
Nb journées d'ouverture	210 jours
Couverture géographique	Savoie, Rhône, Ain, Isère, Haute-Savoie

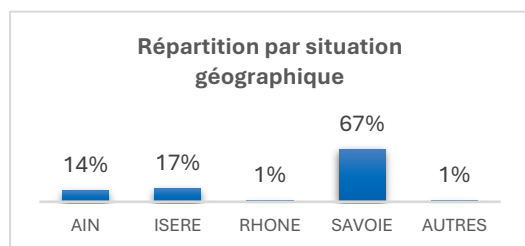
II. Population



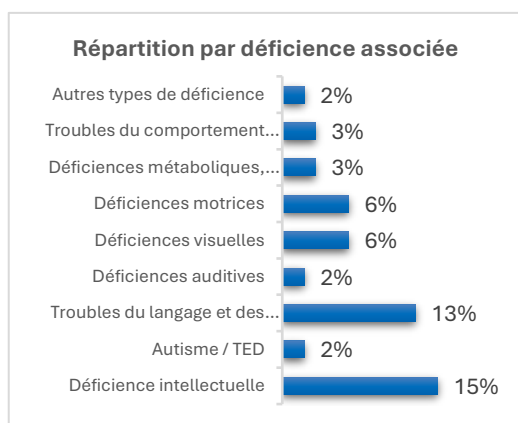
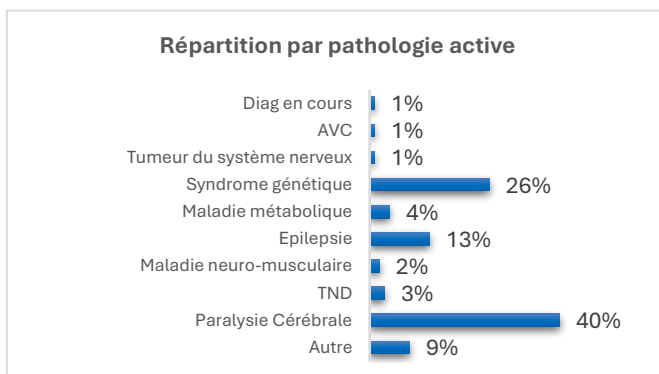
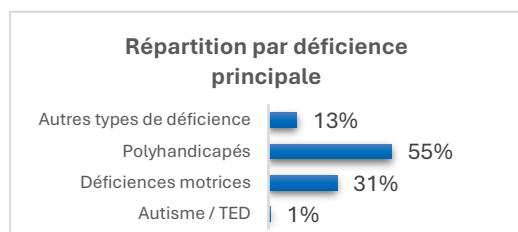
La population accompagnée présente une répartition équilibrée selon le sexe.

En 2025, l'âge des usagers s'étend de 5 à 25 ans, avec une moyenne d'âge de 14 ans. L'évolution de la pyramide des âges met en évidence un vieillissement de la population, se traduisant notamment par une augmentation des situations relevant de l'amendement CRETON.

Toutefois, la dynamique de sorties observée en fin d'année 2025 témoigne de la capacité de l'établissement à sécuriser les parcours vers le secteur adulte, en articulation avec les partenaires du territoire.



La majorité des usagers est domiciliée en Savoie (67 %), avec une représentation significative des territoires limitrophes (nord Isère, est de l'Ain). Cette configuration conforte le positionnement du CEM en tant que pôle ressource à l'échelle interterritoriale.

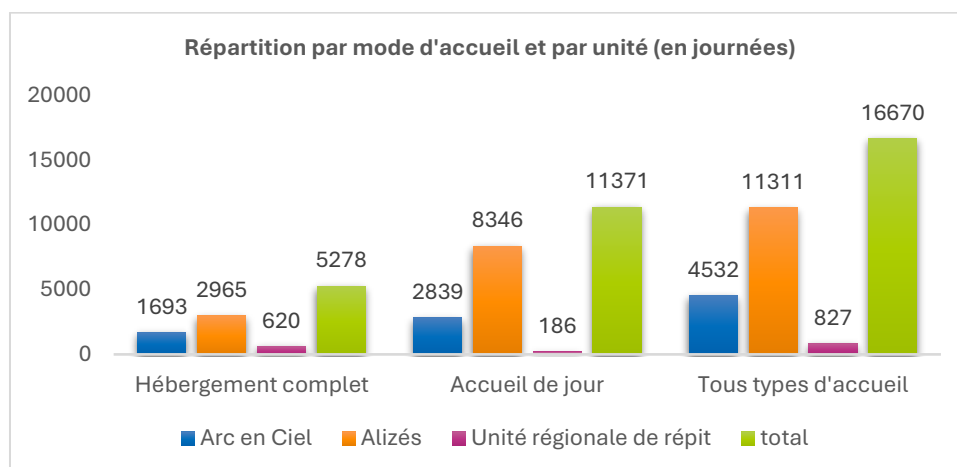


Dans une logique d'alignement avec les référentiels réglementaires, un travail de requalification des déficiences a été engagé, en référence au décret n°2017-982 du 9 mai 2017 relatif au polyhandicap. Cette analyse met en évidence une évolution des profils accueillis, avec une prévalence accrue des situations de polyhandicap. Cette évolution appelle une adaptation des modalités d'accompagnement, à inscrire dans le dialogue de gestion avec l'ARS.

Concernant les déficiences associées, on peut constater que la déficience intellectuelle est principalement représentée. Ceci justifie l'orientation forte donnée autour de l'environnement structuré. On note également la place importante de la déficience visuelle et l'épilepsie dans nos accompagnements.

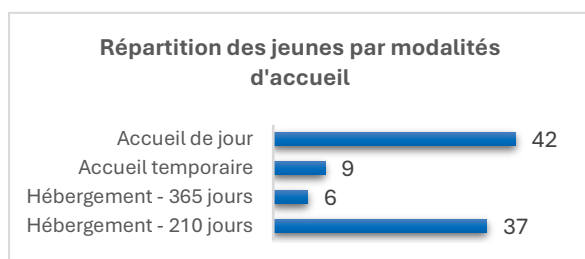
III. Analyse de l'activité – Prestations directes

A - Définition de l'activité



B - Nature de l'offre d'accompagnement

1. Gestion de la file active



Les modes d'accueil en hébergement correspondent à 51% des modes d'accueil choisis par les parents pour leur enfant au CEM. On constate toujours de plus en plus de demandes d'internat sur lesquelles nous avons pu répondre partiellement pour favoriser le répit des familles à travers la reprise d'activités de l'U2R.

Le CEM a réalisé en 2025 16670 journées d'activité tous services confondus. Depuis de nombreuses années, le

CEM n'avait pas retrouvé une activité aussi dense. La capacité d'admission en lien avec les sorties est un gage d'atteinte des objectifs de l'activité.

Pour nous adapter aux attendus du prochain CPOM, nous identifions l'accueil en hébergement complet en 365 jours. En 2025, ce suivi n'a pas pu se faire mais il sera réalisé en 2026.

Focus : les Jeunes en aménagement Creton

Orientations		FAM	MAS	FDV dont SAJ	Total
Nb d'usagers en aménagement Creton au 31/12/2025			4	3	7
Nb d'usagers au cours de l'année 2025 (au sens de file active)			5	4	9
Nombre de journées au cours de l'année 2025			992	262	1257
Recettes liées aux amendements Cretons	Versées par l'assurance maladie	CPOM	CPOM		CPOM
	Versées par le conseil départemental		0		0 €
	Total	0	0	0	0

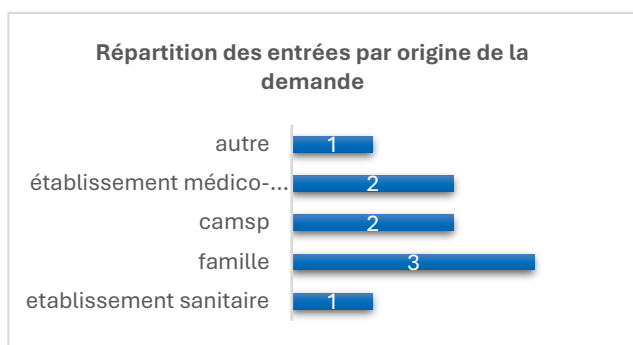
En 2025, on dénombre un total de 9 jeunes en aménagement Creton 92 sur âgés de 20 à 26 ans), soit une augmentation importante par rapport à 2024. Ceci s'explique par l'arrivée à l'âge adulte d'un nombre important de jeune. 6 jeunes sur les 9 sont en cours d'accueil sur des établissements du secteur adulte. Le nombre de jeunes sous aménagement CRETON devrait rester stable ou infléchir quelque peu en 2026.

1) Entrées dans le service

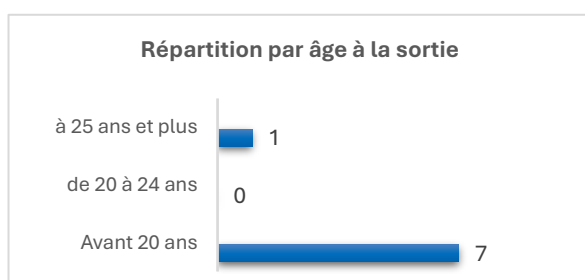
Les admissions ont encore été soutenues en 2025 avec 8 entrées directes.

Les demandes d'admission émanent d'une multiplicité de partenaire : Camps, établissements médico-sociaux, établissements sanitaires, familles, autre (association de soutien aux familles)

L'âge à l'admission est d'environ 11 ans. Nous avons identifié l'année dernière le besoin de renforcer l'accueil de cette classe d'âge pour éviter des effets de cohorte à court ou long terme.

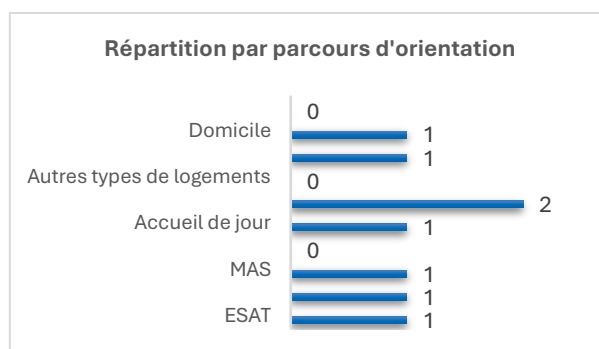
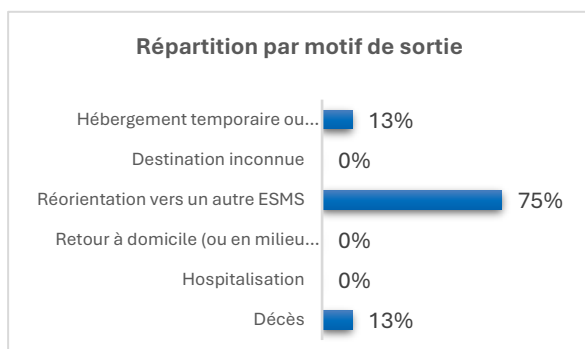


2) Sorties du service



De la même façon que les accueils sont soutenus en 2025, les sorties, comme nous nous y attendions ont été importantes.

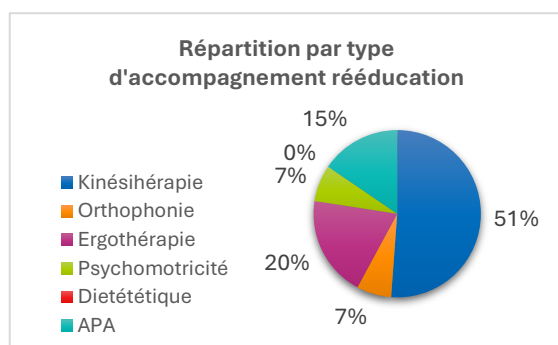
Il faut noter que nous arrivons à faire sortir des jeunes avant le début de l'amendement CRETON témoignant de la qualité de la préparation à la sortie et du travail de réseau réalisé avec les partenaires.



Il sera important de poser une réflexion sur la capacité du CEM à préparer des sorties vers le milieu ordinaire. Il faut toutefois souligner qu'un jeune est sorti en 2025 en ESAT mais habite dans le domicile familiale.

2. Nature de l'offre d'accompagnement

1) Prestations des rééducateurs

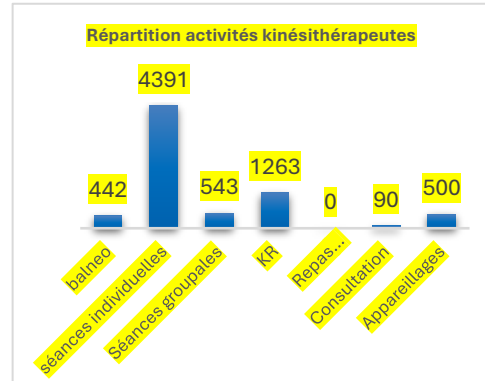


Kinésithérapeutes

Nous pouvons noter la prévalence des actes de kinésithérapie en séance individuelle correspondant aux pratiques professionnelles. La kiné respi occupe toujours une place prépondérante dans l'accompagnement des jeunes du CEM au regard de leur fragilité en santé.

La balnéothérapie correspond à environ 8 à 10% de l'activité des rééducateurs ce qui reste constant par rapport aux autres années.

Le nombre de séances groupales sera à questionner en équipe pour favoriser un nombre de séances collectives plus importants.



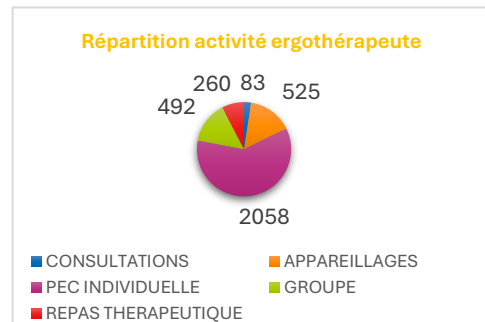
Ergothérapeutes

A l'instar des kinésithérapeutes, les ergothérapeutes sont principalement en accompagnement individuel.

Les données d'appareillage restent conséquents et occupent une place importante de l'activité du service d'ergothérapeute.

Là aussi, les activités groupales sont à réfléchir pour favoriser de manière plus conséquente les interactions entre les jeunes.

En 2025, la répartition entre les domaines d'activité reste équilibré par rapport aux années antérieures.

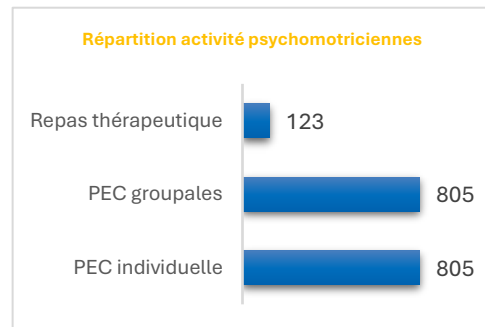


Psychomotriciennes

Les psychomotriciennes équilibrent leurs accompagnements de façon paritaire entre les accompagnements groupaux et individuels.

Les thématiques d'activités collectives restent en 2025 divers et riches (théâtre, image du corps, sensoriel, médiation, régulation tonique et émotionnelle) et souvent en pluridisciplinarité pour aborder plusieurs besoin du jeune lors des séances.

Le projet snoezelen a pris une place importante dans les réflexions du service.



Orthophonistes

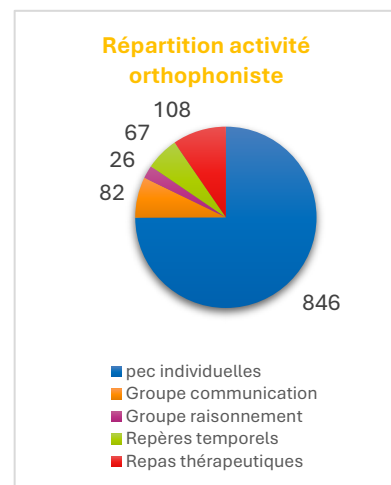
L'activité 2025 en orthophonie a permis de faire un grand pas d'accompagnement autour de la CAA. Les orthophonistes ont pu participer à des formations, des groupes de travail en interne et en externe.

n'évolueront sans doute pas mais le nombre de jeunes accompagnés ainsi que les temps de rééducation seront fortement augmentés en 2025.

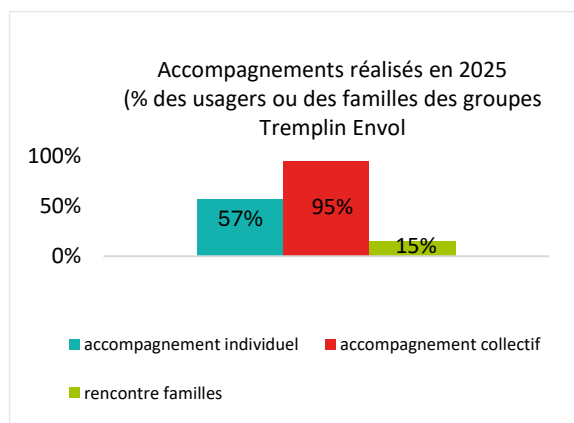
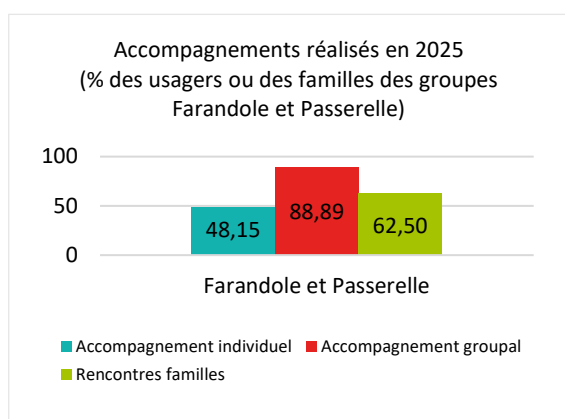
L'activité en 2025 a été plus soutenue en orthophonie par rapport à 2024 grâce au recrutement de ce début d'année.

La stabilité de l'équipe n'est pas encore effective malheureusement et l'activité reste donc très dépendante du nombre d'orthophoniste en poste alors que les besoins ne cessent d'augmenter.

On note une prévalence des accompagnements individuels (environ ¾ des accompagnements). L'augmentation du nombre d'activités groupales sera une piste à explorer en 2026 pour répondre aux besoins de communication grandissant.



2) Prestations des psychologues



Les groupes d'accompagnement psychologique sont les suivants et témoignent d'une continuité entre les groupes des plus jeunes et des plus grands mais aussi des besoins d'évolutions inhérents à leur âge.

Farandole/Passerelle	groupe émotions	Paroles et d'échanges	Bouger ressentir	Attention mémoire et	Repères temporels	Jeux
Tremplin/Envol	groupe émotions	Paroles et d'échanges	théâtre	socialisation	Orientation	
Alizés	Orientation	Eveil cognitif				

Au regard du taux de jeunes accompagnés lors de ces activités groupales ceci nous permet d'avoir un accompagnement psychologique pour l'ensemble des jeunes en s'adaptant à leur possibilité, besoins et concentration.

Depuis juillet 2025, la psychologue a intégré l'équipe de l'U2R, qui propose un accueil temporaire aux jeunes afin d'offrir un temps de répit aux familles et qui peut aussi proposer des temps d'adaptation et d'intégration au CEM dans le cadre d'une éventuelle orientation en IEM.

Dans ce cadre la psychologue participe aux consultations de préadmission, durant laquelle est réalisée une observation clinique du jeune et de sa famille, de recueillir des éléments sur le fonctionnement de la personne accueillie. La psychologue est aussi présente lors de la journée d'intégration, qui constitue le premier temps d'accueil du jeune sur l'unité, avec un regard sur l'adaptation du jeune dans ce nouvel environnement, l'accompagnement à la séparation avec les parents. Par ailleurs la psychologue participe aux temps de réunion pluridisciplinaire de l'équipe, pouvant apporter un éclairage psychologique sur des situations, une réflexion autour de l'accompagnement et des projets de l'unité.

Des **réunions techniques et cliniques du collège des psychologues ASH** réalisées une fois tous les mois et demi afin de travailler les questions d'organisation, de coordination et de réflexion autour des pratiques psychologiques et du positionnement institutionnel et associatif. Les **psychologues du CEM** se rencontrent également pour échanger sur les situations transversales entre les unités Alizés et Arc-en-ciel.

Les psychologues sont **fortement impliquées dans la démarche CAA du CEM** : groupes de travail de la **Communauté de Pratiques (CoP) CAA Savoie**, construction et animation de la **journée « Plongez dans le grand bain de la CAA »** portée par la C360 et l'ERHR, test de la mallette CAA « Pour le sourire de Coline », **visite du CEM Guillaume Béluard**, **groupe de travail CAA interne au CEM** tous les 15 jours, présence à la **journée « La CAA en avant »** organisée par l'ERHR.

D'autres volets institutionnels ont jalonné l'année 2025 :

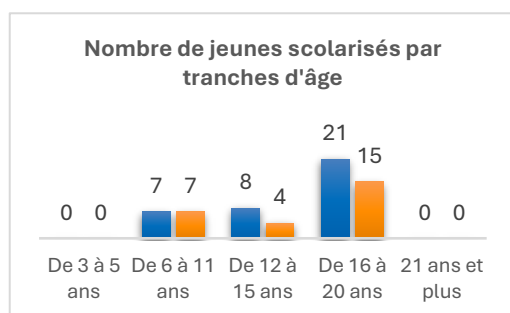
- Participation active aux **séminaires « ASH 2025 »** et **groupes de travail sur les fiches-actions** avec les cadres et membres du bureau de l'association en vue de la construction du prochain CPOM.
- Présence à la **formation SERAFIN-PH** sur les nouveaux modèles de financement.
- Participation aux renseignements de données dans le cadre de la **coupe SERAFIN-PH**.
- **Visite du DIEM de Voreppe** dans la perspective de la transformation en DIEM des CEM et SESSAD.

- Présentation de la **scolarisation et de la démarche CAA** au CEM lors de la visite de l'**ATIH**.
- Participation au groupe de travail sur la réalisation d'une Charte sur la **Vie Affective et Sexuelle (VAS)** et la mise en forme FALC du **Violentomètre**.
- Présentation en COSTRAT d'une **RBPP (Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles)** avec le collègue des psychologues ASH, concernant cette année « **Le questionnement éthique dans les établissements et services sociaux et médicaux-sociaux** ».
- Poursuite des **liens avec les partenaires extérieurs** (CAMPS, SESSAD, GENOPSY, ESPERRA, Dolokids, IDE référentes handicap du CHMS).

La formation sur la Déficience intellectuelle et l'environnement structuré, a été co-animée par les deux neuropsychologues du CEM. Elle a pris la forme d'une demi-journée partagée entre théorie et pratique.

3. Prestation pour la participation sociale – Activités pédagogiques

1) Scolarité



L'activité présentée ci-dessous correspond à une photographie en janvier 2026, afin d'avoir une vision représentative de l'année scolaire 2025-2026.

Les activités pédagogiques font partie intégrante de l'accompagnement global proposé par le CEM depuis de nombreuses années. L'augmentation de l'hétérogénéité des élèves nécessite des adaptations de plus en plus individualisées.

Nombre de classes : 4

Nombre d'élèves : 62 en 2025 (55 en 2024 , 57 en 2023, 46 en 2022, 46 en 2021, 46 en 2020, 52 en 2019)

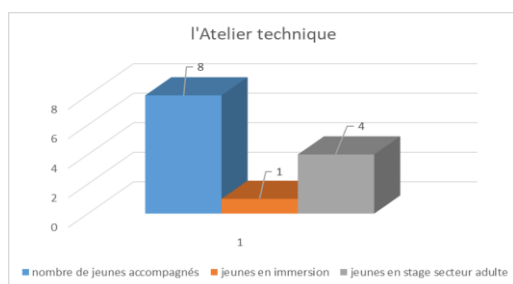
Nature du handicap des élèves

Déficience motrice avec difficultés spécifiques au niveau des fonctions "supérieures" (exécutives, praxies, du langage oral et écrit, mémoire, attention), Polyhandicap,

Déficiences associées : sensoriels (auditifs, visuels), cognitifs, troubles du spectre autistique, troubles du comportement.

Modalités de scolarisation			
Actions menées	Fournitures pédagogiques	Compensation	Orientation
UE du CEM	UE du CEM	UE du CEM	UE du CEM
<ul style="list-style-type: none"> • Activités pédagogiques en partenariat au sein du CEM entre enseignantes. Décloisonnement pour des séances de : Questionner le monde, découverte du monde, expression écrite, mathématiques, jeux pédagogiques, musique, éducation morale et civique. • Activités pédagogiques en partenariat au sein du CEM avec éducateurs et rééducateurs : Socialisation, sciences et sport, TICE, éducation aux médias, autour de l'album, comptines, atelier cuisine, arts plastiques, atelier journal, jeux pédagogiques, langage, expression corporelle. • Activités pédagogiques en partenariat au sein du CEM avec intervenants extérieurs : Musique • Travail en partenariat avec : l'Education Nationale (enseignant référent, inspecteur, conseiller pédagogique) 	<ul style="list-style-type: none"> - Manuels scolaires et fichiers, - Petites fournitures papeterie, - Livres, - Albums, - Abonnements (revues papiers et numériques), - Matériel pédagogique (Jeux, monnaie, ...), - Photocopies et impressions, - 1 Vidéoprojecteur. - 1 Tablette de classe de CAA 	<ul style="list-style-type: none"> - Tables réglables, pupitres et sièges adaptés - Matériel informatique classique et adapté - Logiciels classiques et adaptés (free natural reader, Dragon) - Classeurs de communication - Communication augmentée - Individualisation des apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> - Visites et stages pour orientation en foyer de vie, ESAT, en entreprise avec poste aménagé.

2) Formation préprofessionnelle



Depuis 2023, la formation préprofessionnelle s'oriente sur la réalisation de stages en établissement pour travailleur protégé type ESAT, en stage d'immersion au sein des services d'ASH mais également autour d'action pédagogique. Ainsi la brigade des jeunes a été créée en 2024 pour découvrir différentes activités manuelles comme le jardinage, la rénovation avec de la petite maçonnerie, le conditionnement...

Nous avons pu observer de nombreux départs sur le secteur adulte mais le nombre de jeunes présents en atelier technique ne cesse d'augmenter. Néanmoins, nous constatons une diminution importante des stages d'immersion en interne sur laquelle il faudra remédier.

Les projets ont été nombreux et souvent inspirés par les jeunes eux-même : Mosaïque sur table haute (drapeau de Savoie), petit chevet (range livre à roulette) mosaïque et bois, support de portable en bois, passe tête grandeur nature et démontable, enseigne du Jardin TEP, abris de jardin, siège fauteuil en palette, peinture bois sur support fossile.

Sur les 8 jeunes accueillis en 2025, ils passent en moyenne 3h50/semaine à l'atelier technique.

3) Activités physiques adaptées

Par semaine	ALIZES		FARANDOLE		PASSERELLE		TREMPLIN		ENVOL	
	Nb seance	Nb jeunes	Nb seance	Nb jeunes	Nb seance	Nb jeunes	Nb seance	Nb jeunes	Nb seance	Nb jeunes
Jan. à Juil.	10	22	6	11	10	21	13	35	14	31
Sept. à Déc.	10	21	6	15	8	18	16	27	8	12

On peut constater que l'APA concerne encore l'ensemble des services. Les groupes de jeunes adolescents/Adulte et le groupe Alizés sont les plus concernés par l'APA. Les modalités de prises en charge évoluent, les groupes sont moins conséquents (il est arrivé d'avoir des groupes de 8 jeunes), et le nombre de séances individuelles a augmenté. Certains jeunes bénéficient de plusieurs séances par semaines.

Cette année a été marquée par les absences des titulaires. Elles ont pu être remplacées mais le temps de travail a été sensiblement diminué (congés parental, maternité...). Néanmoins la réorganisation du service évoquée précédemment a permis une meilleure homogénéité des séances également un meilleur enchaînement. Il y a eu quelques modifications des créneaux, certains sont passés d'une heure 30 à 1h ce qui est plus adapté pour des séances individuelles

Sorties extérieures

Les sorties skis et chiens de traineaux sont organisés avec l'aide de l'association « les jeunes chamois », les sorties voile se déroulent avec notre partenaire Yatch Club du Bourget du Lac.

Les 2 sorties équitations de cette année ont été financés entièrement par l'association « les jeunes chamois » grâce au différentiel entre l'aide du Ministère des Sports via le Pass'Sport (50 €) et le tarif de la licence à l'année (32 €).

Nombre de licenciés

Groupes éducatifs	Nb de licenciés 2024/2025	Nombre de licenciés 2025/2026
Arc en ciel – FARANDOLE	7/12	5/12
Arc en ciel – PASSERELLE	8/15	9/13
Arc en ciel – TREMPLIN	9/14	7/11
Arc en ciel – ENVOL	8/13	7/15
ARC EN CIEL – TOTAL	32/54	28/51
ALIZES - TOTAL	20/21	12/19

Il y a moins de licenciés recensés cette année (sept 2025). Ceci peut s'expliquer par le renouvellement des jeunes notamment sur les Alizés avec un taux de licences moindre.

La communication de l'information exclusivement par mail a peut-être été moins prise en compte par les familles.

Ceci étant le taux d'adhésion reste bon (+50%) démontrant la place importante de l'activité physique et de pleine nature dans les programmes d'accompagnement.

Accompagnement droit commun

Ecole des sports	Nb de jeunes inscrits
Cycle ski hiver Janv / Fév 2025	3 Jeunes
Cycle piscine oct /nov 25	4 Jeunes
Cycle Hand Nov / Dec 25	9 jeunes

Cette année nous avons également soutenu l'adhésion des jeunes à l'école des sports proposés par le comité départemental handisport de la Savoie.

La présence d'une éducatrice sportive a été mis en place lors du cycle piscine. Nous espérons pouvoir soutenir l'accompagnement de ces jeunes sur l'année 2026. Concernant le cycle ski, le comité handisport s'occupait des navettes de nos jeunes. Des professionnels éducatifs assurait les aller / retour CEM/ Barillettes.

Concernant le cycle d'handball, une intervenante extérieure est venue pour animer des séances de hand tout au long du cycle.

Nous avons connaissances que 2 familles du CEM ont inscrit leurs enfants dans des clubs sportifs relevant du droit commun à la suite de ces accompagnements.

Projets

Evénements	Projets institutionnels	Projets APA
La Savoie court (24 septembre 2025)	Aménagement de la salle snoezelen	Clôture du projet « Hop'lympiades » avec l'investissement des 3 000 € du trophée « coup de cœur du jury » de l'ARS AURA pour l'achat des Treax pads (votes des jeunes).
Premier de cordée (juin 2025)	Projet de service des Alizés	
Rdv au sommet 17/09/2025	Projet Salomon (lissé sur 3 ans)	
Tournoi futsal organisé par handisport. 2 participations du CEM qui a concerné 10 jeunes	Projet Nutrition	

En 2025, le service APA a imaginé et proposé une réorganisation du service APA, 1 APA est désormais dédié sur l'ensemble des services (SESSAD/ SAVS/ SAMSAH OR/ SAMSAH G).

IV. Bilan et Perspectives

A - Bilan

Le choix a été fait cette année de présenter les projets de manière transversale à l'échelle du CEM, plutôt que par service. En effet, depuis 2025, la quasi-totalité des projets est conduite de manière conjointe entre les différents services.

Les actions peuvent être regroupées en quatre catégories :

- Projets partenariaux,
- Projets institutionnels,
- Projets relatifs aux systèmes d'information,
- Projets d'accompagnement.

1. Projets partenariaux

Les projets partenariaux ont été particulièrement nombreux en 2025, traduisant une forte sollicitation du Centre d'Éducation Motrice par des acteurs variés (MDPH, associations, ARS, EMPI).

Dans un contexte de transformation de l'offre médico-sociale, les travaux relatifs aux bilans et aux études territoriales se sont intensifiés. À ce titre, le CEM a participé à l'élaboration des fiches bilan ESMS en lien avec la MDPH. Cette démarche vise à harmoniser les pratiques d'évaluation des parcours pour l'ensemble des établissements et services médico-sociaux.

En articulation avec la MDPH, le CEM a également pris part à trois réunions dédiées aux situations complexes, confirmant son engagement dans la coordination territoriale et la limitation du recours aux Plans d'Accompagnement Global (PAG), en apportant son expertise.

Par ailleurs, le CEM a contribué aux travaux conduits par le CREAI, notamment sur la prévention des amendements CRETON. Ces travaux ont pour objectif de faire émerger des solutions favorisant la fluidité des parcours des jeunes adultes (18-25 ans) entre les secteurs enfance et adulte à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le CREAI a également mené des réflexions sur le polyhandicap, auxquelles le CEM a activement contribué, notamment en matière de droit à la scolarisation et d'adaptation des modalités d'accompagnement.

Après une période de réorganisation, les liens avec l'EMPI (Équipe Mobile de Prévention du Risque Infectieux) ont été réactivés, notamment à travers des actions de formation, en particulier auprès des agents d'entretien.

Enfin, dans le cadre des dynamiques partenariales, le CEM, via l'association Accueil Savoie Handicap, a renforcé sa représentation au sein du réseau RESACCEL, avec l'élection du directeur adjoint en tant qu'administrateur pour la Savoie.

2. Projets Institutionnels

Le projet majeur de l'année 2025 a été le projet de service des Alizés. Celui-ci a mobilisé l'ensemble des équipes pluridisciplinaires ainsi que les familles. Sa finalisation est prévue en 2026.

Une expérimentation structurante a été engagée autour des rencontres d'expertise, en lien avec les cahiers d'expertise. Cette démarche vise à reconnaître et articuler les savoirs des professionnels et des familles, en croisant les regards autour de l'évaluation et des modalités d'accompagnement. Ce projet a également contribué à renforcer la stabilité des équipes.

Un autre projet structurant concerne la restauration. L'évolution des pratiques et du cadre réglementaire a conduit l'établissement à initier une démarche d'adaptation, accompagnée par un cabinet spécialisé. Ce projet mobilisera l'ensemble des parties prenantes, y compris les jeunes et leurs familles.

Par ailleurs, l'année 2025 a été marquée par la relance du Conseil de la Vie Sociale (CVS), avec l'organisation d'élections impliquant les professionnels, les familles et les usagers. Cette dynamique permet de réinscrire le CVS comme instance centrale de participation et de respect des droits des usagers.

En parallèle, la commission restauration a également été réactivée, sous l'impulsion de la responsable Qualité.

Enfin, la participation aux enquêtes SERAFIN-PH a permis de mettre en évidence la qualité et la diversité des accompagnements proposés. Ce travail a également conduit à une requalification des déficiences, mettant en lumière une prévalence importante des situations de polyhandicap (environ 45 à 50 jeunes concernés).

3. Projets des systèmes d'information

Le système d'information Médiatream a poursuivi son déploiement en 2025, contribuant à la sécurisation et à la coordination des accompagnements. Des audits rapides (« quick audits ») sont réalisés mensuellement afin de suivre l'appropriation de l'outil et d'en améliorer les usages.

L'ouverture du portail familles n'a toutefois pas pu être réalisée en raison de contraintes techniques. Sa mise en œuvre est envisagée pour 2026.

La cybersécurité constitue un enjeu majeur. Dans ce cadre, l'ensemble des données administratives a été migré vers un serveur sécurisé. Par ailleurs, le recours à la messagerie sécurisée de santé (MSSanté) s'est développé dans les échanges avec les partenaires et les professionnels de santé.

Le Dossier Médical Partagé (DMP) est également davantage alimenté, afin de favoriser le partage d'informations. Ces actions ont permis la validation du programme ESMS numérique par l'ARS, au regard de l'atteinte des objectifs fixés.

4. Projets d'accompagnement

Compte tenu de leur diversité, l'ensemble des projets d'accompagnement ne peut être présenté de manière exhaustive. Leur nombre témoigne néanmoins de l'implication des équipes.

Quatre projets structurants sont particulièrement à souligner :

Développement de la CAA (Communication Alternative et Améliorée)

Le développement de la CAA constitue un axe prioritaire, en lien avec le droit à l'autodétermination. Le déploiement s'appuie sur des outils variés (supports visuels, Makaton, affichages), ainsi que sur un groupe de travail dédié, inscrit dans une communauté de pratiques territoriale.

Projet Jardin TEP (Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique)

Ce projet a connu sa première année de production. Il vise à sensibiliser les jeunes à l'environnement, au vivant et aux interactions sociales. Les premiers retours permettent d'identifier des axes d'amélioration pour 2026. La participation des services adultes renforce la dimension intersectorielle du projet.

Ateliers de socialisation

Les ateliers de socialisation ont été structurés en 2025, dans une logique d'articulation entre les apprentissages éducatifs, pédagogiques et rééducatifs, et leur mise en pratique en milieu ordinaire. Ces dispositifs seront renforcés en 2026.

Enfin, la kermesse du CEM a été relancée. Organisée tous les deux ans, elle constitue un temps fort favorisant la participation des jeunes, qui sont associés à la conception et à l'animation des activités.

Kermesse du CEM

En 2025, la kermesse du CEM a été reprise et se tiendra tous les deux ans. Au-delà d'un temps ludique et de partage entre les jeunes, c'est l'occasion de se retrouver dans d'autres circonstances. Les jeunes ont bien évidemment pu co-construire les ateliers de la kermesse et d'assurer leur animation.

B - Perspectives

- Dans le cadre du renouvellement du CPOM au 1^{er} janvier 2026, ASH évoluera en dispositif intégré selon les recommandations des tutelles. C'est une transformation majeure pour l'ensemble du secteur enfance et par voie de conséquent pour le CEM. L'objet du DIEM sera de passer d'une logique de places à une logique de parcours avec notamment le renforcement des liens avec l'éducation nationale pour soutenir l'inclusion scolaire. Le travail avec l'éducation nationale sera conséquent tant pour permettre les modalités d'accueil scolaire hybride (temps scolaire sur le CEM+temps scolaire dans l'ordinaire), la création d'une unité d'enseignement externalisée, la reconnaissance et la titularisation de l'équipe enseignante du CEM... Un COPIL sera ainsi constitué et sera représenté par les professionnels du CEM, du SESSAD et de l'association.
- Dans le cadre de l'étude SERAPHIN en 2025, le CEM requestionnera ses autorisations avec l'ARS pour acter la prévalence de l'accueil de jeunes en situation de polyhandicap faisant ainsi du CEM l'établissement le plus important en terme d'accueil du polyhandicap pédiatrique en Savoie.
- En parallèle de la création du DIEM, l'unité régionale de répit, maintenant pleinement constitué, fêtera ses 10 ans. Ainsi nous avons souhaité le mettre à jour pour le faire correspondre aux nouvelles attentes de répit et aux recommandations HAS (dont ASH a participé au comité de relecture). Ce nouveau projet de service permettra également la création d'un comité de suivi pour impliquer les partenaires au travail de répit sur le territoire. Le projet de service de l'U2R sera intégré aux évolutions et à la création du DIEM.

- Le CEM connaîtra à partir de 2026 une transformation complète aussi bien énergétique qu'esthétique que fonctionnelle. En effet, les travaux d'isolation du bâtiment et de production d'énergie débuteront en avril/mai 2026 pour réduire considérablement notre empreinte carbone. Le secrétariat médical déménagera pour offrir de meilleures conditions d'accueil aux familles, aux candidats, aux partenaires...et la rééducation sera concentrée sur un même étage pour favoriser les repérages des jeunes et diminuer les temps de déplacement. En complément de ces travaux énergétiques et fonctionnels, le CEM a également fait le choix de restreindre l'accès aux bâtiments d'accompagnement/prise en charge aux visiteurs pour favoriser une meilleure sécurisation des jeunes tout en garantissant leur libre circulation.
- Un grand projet de restauration verra le jour pour faire évoluer nos pratiques de production de repas sur le site et se conformer aux recommandations. Ce projet doit améliorer la qualité nutritive des repas servis aux jeunes tout en travaillant sur des produits frais et locaux. La commission restauration, avec la représentation des familles et des jeunes, sera pleinement mobilisée pour accompagner le projet.
- Le jardin TEP continuera également son développement par la création d'un espace cocooning pour les jeunes, du bosquet fleuri, l'installation d'une serre, l'installation de bac PMR et un projet environnemental. Le soutien du secteur adulte favorisera l'entretien du jardin TEP lors des vacances scolaires. Une grande journée d'inauguration est donc prévue avec l'association jardin et santé pour promouvoir ce projet de jardin TEP.
- Les partenariats se poursuivront bien évidemment sur l'année 2026 notamment dans la création d'un groupe polyhandicap France sur Rhône-Alpes pour lequel le CEM est fortement impliqué depuis son adhésion au groupe polyhandicap France. Le soutien aux aidants occupera également une place primordiale dans les partenariats construits en lien avec l'U2R et la semaine nationale des aidants.
- Enfin, en lien avec le SDIS 73, le CEM connaîtra ses premières simulations incendie pour explorer les différents scénarii et faire des retours d'expérience pour se préparer au risque incendie. Nous avons tous été choqués par les images de l'incendie à Cran-Montana et il est de notre responsabilité de se préparer au mieux à faire face à ce type d'événement. Ces simulations se passeront en deux temps. Un temps de mise en situation d'évacuation des jeunes dans le service d'hébergement et un temps de simulation pour tester nos réflexes en cas d'incendie et envisager les conduites à tenir en fonction du comportement théorique des jeunes.

Partie II - SESSAD DM

(Service éducatif spécialisé et de soins à domicile)

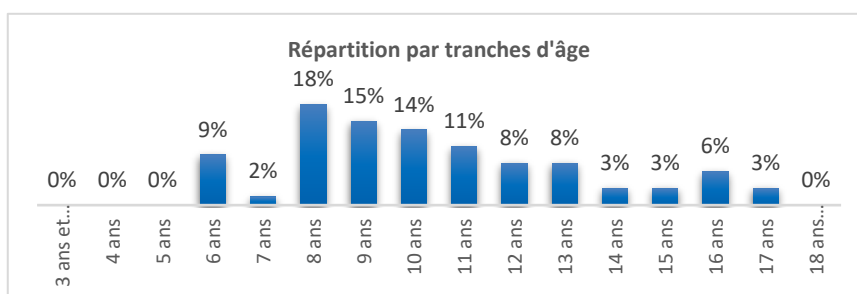
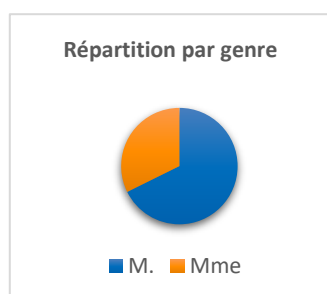
I. Identification du Service

Le SESSAD accompagne les enfants et adolescents de 3 à 20 ans. Ses principales missions sont le soin, le soutien à l'intégration scolaire et à l'autonomie sociale ainsi que l'accompagnement de l'entourage familial de l'enfant. Il est composé de deux unités :

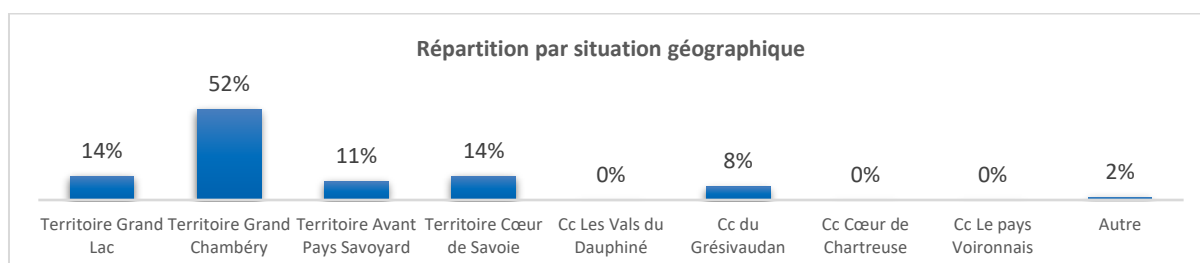
- Le **SESSAD DM** (Déficiences Motrices et Polyhandicap)
- Le **SESSAD DYS** (Troubles DYS), qui intervient à la suite de la PCO du CAMSP de Chambéry.

Finess	
Capacité autorisée	55 places (47 places DM, 3 places polyhandicap, 5 places DYS)
Capacité financée	55
Nb journées d'ouverture	200 soit 40 semaines d'ouverture
Couverture géographique	SESSAD DM : Chambéry et agglomération, Cœur de Savoie, Aix les bains et sa couronne. Les accompagnements sur les départements limitrophes (notamment Isère) sont en fonction des capacités du service et réfléchis en articulation avec les SESSAD des autres départements. SESSAD DYS : Chambéry, Aix les bains et Montmélian

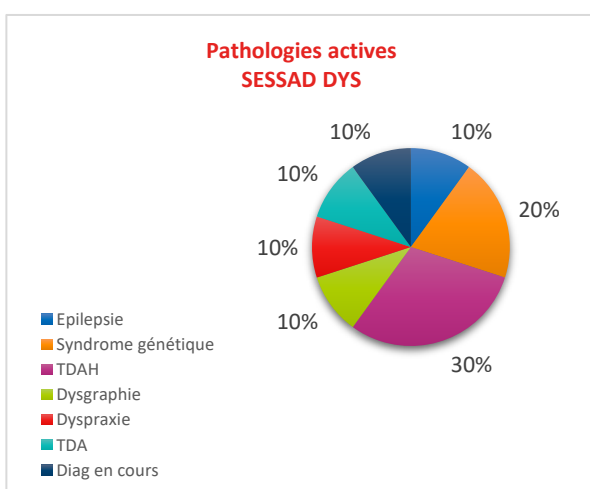
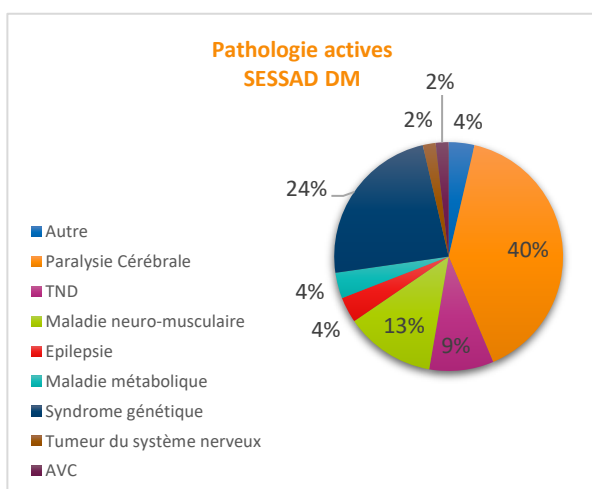
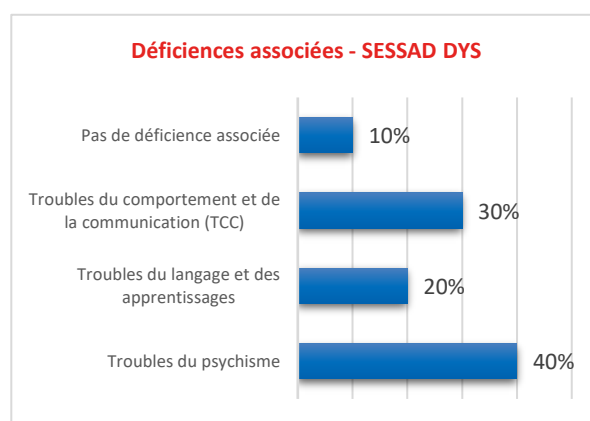
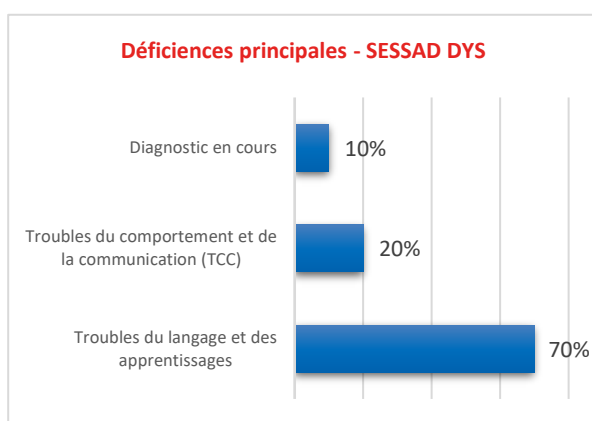
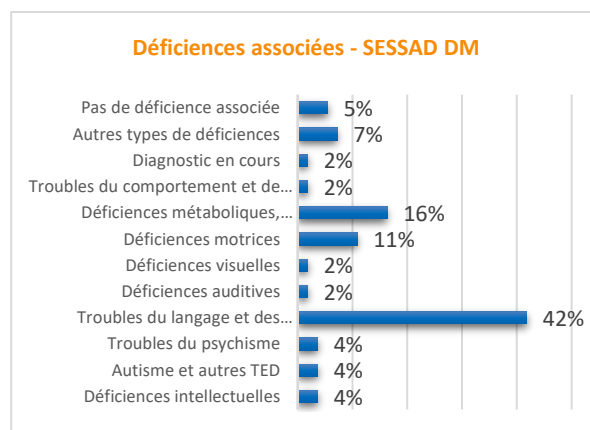
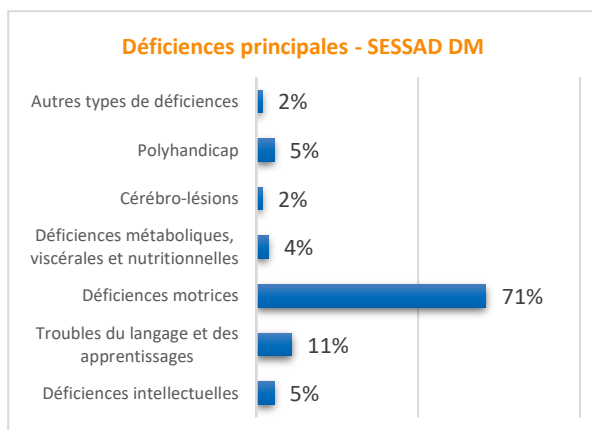
II. Population



La moyenne d'âge des enfants accompagnés par le SESSAD DM est de **10 ans et sept mois**. Pour le SESSAD DYS la moyenne d'âge est de 9 ans. Nous accompagnons majoritairement des garçons (68%).



Le nombre de kilomètres parcourus par les professionnels sur l'année 2025 est de **92825 kms**.



SESSAD DM

Sur les 65 enfants de la file active, 60 enfants ont un plurihandicap (déficience principale avec un ou plusieurs troubles(s) associé(s)) soit 92% des enfants accompagnés.

La pathologie la plus représentative dans notre service reste à ce jour la **paralysie cérébrale** pour 23 enfants sur 65 soit 34% de la population totale. Il est à noter une évolution du public accompagné avec une montée en charge des enfants porteurs d'un **syndrome génétique** pour 15 d'entre eux soit 23% de la population totale. Il en est de même pour les **Troubles Neuro-Développementaux** qui sont présents chez 10 enfants accompagnés soit 16% de la population totale. Ces nouveaux publics nous amènent à faire évoluer nos prises en charge et nos accompagnements.

SESSAD DYS

L'entrée dans le SESSAD DYS se fait via un trouble neuro-développemental (hors autisme). Le trouble associé le plus fréquent est le trouble du langage et des apprentissages, présents chez plus de 90% des enfants accompagnés.

III. Analyse de l'activité – Prestations directes

A - Définition de l'activité

		SESSAD DM	SESSAD DYS		
File active contractualisée		1.2 soit 60 pers. accompagnées	1.2 soit 6 pers. accompagnées		
Nombre d'actes contractualisés		Au moins 5 actes /pers/semaine	Au moins 2 actes /pers/semaine		
Nombre d'actes réalisés		12172	1268		
Personnes ayant intégré le service en 2025	Personnes ayant quitté le service en 2025	Total de personnes accompagnées en 2025	Taux d'occupation	Taux de rotation	
10	10	65	112 %	18%	

La comptabilisation des actes se fait via Mediateam, dossier usager informatisé (DUI)¹.

Clés de lecture. Afin de mieux comprendre la cotation des actes, voici quelques clés de lectures permettant de mieux appréhender les modalités d'intervention et leur durée. Les données figurant ci-dessous sont données à titres indicatifs et peuvent varier d'un accompagnement à l'autre :

- Consultations médicales : 1h
- Séance de rééducation : 45 min + temps d'installation (chercher l'enfant dans sa classe, transfert...)
- Visite à domicile éducative (VAD) : entre 1 à 2h d'entretien selon la situation
- Projet individualisé d'accompagnement (PIA) : 1h
- Suivi de projet : 45 min
- Préparation de projet : 1h15
- Balnéothérapie : 1h30 à 2h
- Appareillage : de 1h30 à 2h selon typologie

B - Nature de l'offre d'accompagnement

1. Gestion de la file active

1) Gestions des notifications

La gestion administrative des dossiers (entrées-sorties) dont le traitement des notifications se fait selon la procédure de gestion MDPH « Via trajectoire » qui intègre tout un processus de relances par courrier et appels gérés par la secrétaire du service en lien avec la cheffe de service.

En 2025, le service a reçu **44 notifications** délivrées par la MDPH dont 16 renouvellements pour des enfants déjà accompagnés. Les nouvelles demandes d'accompagnement ont **doublé par rapport à 2024**, ce qui a pour conséquence d'avoir considérablement **augmenté notre liste d'attente** ainsi que nos délais d'admission.

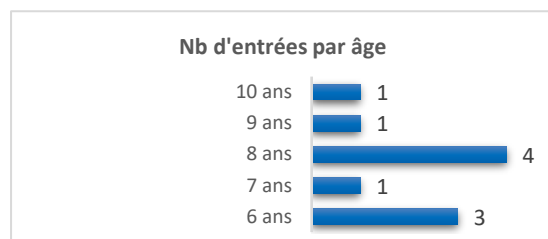
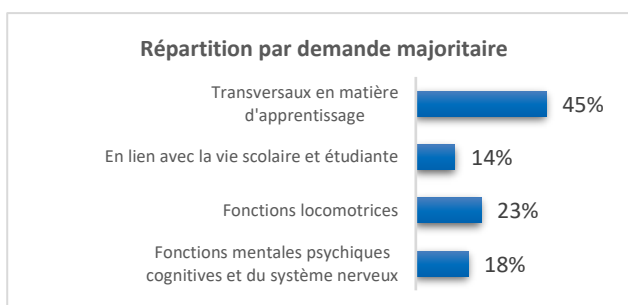
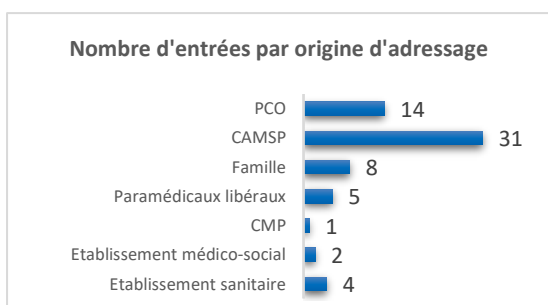
7 notifications ont été classées sans suite (1 pour éloignement géographique, 1 car pris en charge par un autre ESMS, 4 pour non réponse de la famille et un enfant porteur de TSA non adapté au public suivi par le SESSAD DYS). 25 enfants ont été reçus en commission d'admission sur 2025 ; les autres situations étant en attente.

Au 31/12/2025, nous avons sur le SESSAD, toute unité confondue, 5 « réception notification », 6 notifications « en contact », 20 dossiers « admissible ».

¹ 1/ En l'absence d'une règle commune clairement définie sur la cotation des actes en termes de durée, nous pouvons noter les écarts de durée entre deux prestations pourtant cotée 1 acte chacune. Cette réalité de cotation impacte forcément la représentativité de l'activité réalisée.

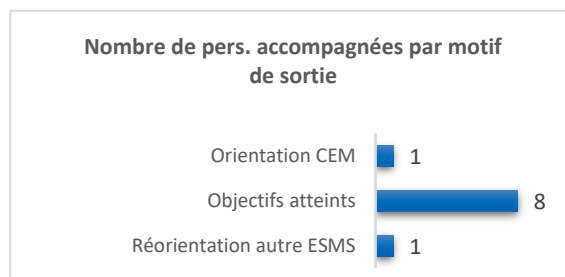
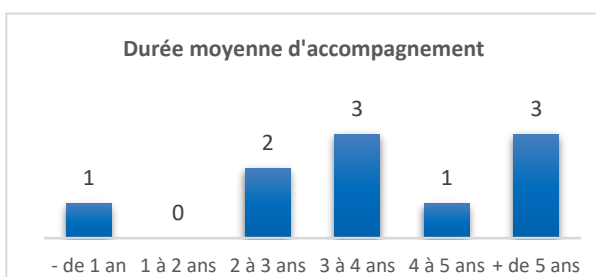
2/ Les temps de trajet professionnel ou de transport ne sont pas comptabilisés à ce jour

2) Entrées dans le service



Les pourcentages établis ci-dessous reprennent les demandes formulées par la personne à son entrée dans le service. L'accompagnement réel peut être différent de celui initialement exprimé ; grâce au travail de soutien de l'autodétermination permanent fait par les professionnels auprès de la personne.

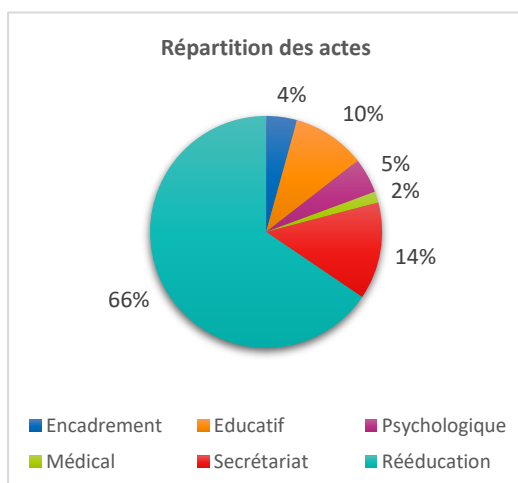
3) Sorties du service



Durée moyenne de l'accompagnement pour le **SESSAD DM** : **6 ans et 5 mois**.

Au niveau du **SESSAD DYS**, nous limitons l'accompagnement à 2 ans renouvelable une fois 1 an. L'ouverture du service étant récente, la majorité des enfants sont entrés en même temps. De fait en 2025, nous avons eu 4 sorties et 4 entrées.

2. Nature de l'offre d'accompagnement



Educatif : prestations des coordinatrices de parcours,
Rééducation : prestations des rééducateurs (kinésithérapeutes, orthophonistes, psychomotriciennes, ergothérapeutes et APA).
Encadrement et secrétariat : actions de l'encadrement et du secrétariat, centrées essentiellement sur le parcours de l'utilisateur (gestion notification, admission notamment et PIA).
Médical : prestations du médecin du service (consultations médicales annuelles et coordination du parcours de soins).
Psychologique : prestations de la psychologue et la neuropsychologue.

Cette répartition par actes est globalement similaire d'une année sur l'autre.

1) Prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles

Soins médicaux à visée préventive, curative et palliative (SESSAD DM uniquement)

Les consultations médicales

Le nombre de consultations organisées chaque année auprès du médecin de MPR est sur une base de 1 par an et par usager à raison de 1h auxquelles s'ajoutent éventuellement la présence du médecin aux consultations d'appareillage. Des consultations supplémentaires peuvent être mises en œuvre sur demande du médecin ou de la famille (suivi toxine, suivi opération...).

Le travail administratif du médecin

Le lien avec la MDPH se fait par la présentation d'un certificat médical datant de moins de 3 mois pour :

- Chaque année, pour chaque enfant AEEH, AVS, badge stationnement, ...
- Dès qu'un achat de matériel ou d'aménagement est envisagé, avec participation de la MDPH.

En lien avec l'éducation nationale

Tous les ans ou en cas de modification en cours d'année, un certificat d'aptitude partielle à la pratique du sport est rempli. Pour chaque élève passant des examens (DNB, à chaque étape du BAC), un certificat spécifique d'aménagement des examens est nécessaire.

En lien avec les partenaires médicaux

Le médecin du SESSAD joue un rôle important dans la coordination des soins de l'enfant. Un compte-rendu de consultation est systématiquement envoyé au médecin traitant et aux autres pôles qui suivent les enfants (Escale, HFME, les Massues...) le cas échéant.

Coordination des accompagnements SESSAD en lien avec les soins externes au service

En lien avec la coordination médicale assurée par le SESSAD, 41 enfants ont eu, au total, 124 consultations médicales en extérieur. 9 enfants ont bénéficié de 17 injections de toxines. Ces injections ont nécessité des bilans pré et post-toxines fait au sein de notre service ainsi qu'une coordination avec les services les pratiquant (médecin, kinésithérapeute, ergothérapeute).

12 enfants ont été hospitalisés au cours de l'année 2025 dont 6 à plusieurs reprises.

En tout, sur l'année 2025 on compte **181 jours d'hospitalisation**.

Prestation des psychologues

Concernant le SESSAD DM

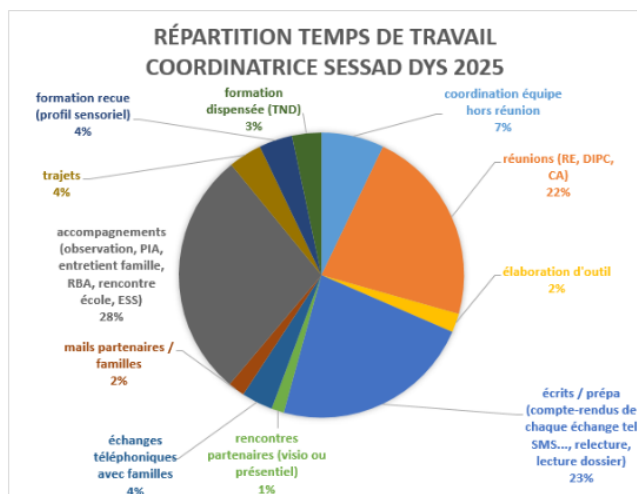
Le recueil des données fait état de 337 interventions pour la psychologue. Parmi ces interventions, la psychologue a réalisé 167 accompagnements psychologiques, participé à 98 réunions et a réalisé 71 actes (écrits, préparations de séance).

En termes de répartition, les séances auprès des jeunes et/ou leurs familles représentent la plus grande partie des actes côtés (50%) de l'activité de la psychologue. Environ un tiers du temps est consacré aux réunions (29%). Enfin, les actes c'est-à-dire les écrits et temps de préparation, représentent 21% de l'activité de la psychologue. Ce dernier chiffre reste sans doute sous-estimé du fait du manque de rigueur quant à la cotation de ces temps.

Au niveau institutionnel, la psychologue a participé aux réunions de comité stratégique une fois par mois quand celles-ci n'empiétaient pas sur un accompagnement psychologique. Elle a également participé aux commissions d'admission qui ont été nombreuses cette année du fait d'un mouvement important sur le SESSAD et de demandes croissantes. Elle a poursuivi les rencontres mensuelles avec les autres psychologues de l'association quand cela était possible du fait du chevauchement des réunions et temps d'accompagnement.

Du fait du nombre croissant de besoins d'accompagnements psychologiques, une réflexion a été engagée en lien avec l'encadrement à ce sujet. Ainsi, quelques accompagnements réguliers dont un avec des trajets conséquents (Nord Isère) ont été orientés vers des dispositifs de droit commun.

Concernant le SESSAD DYS



Sur l'année 2025, les missions de la neuropsychologue sont identiques à celles de 2024 avec une répartition du temps de travail pour chaque mission assez similaire. La différence majeure réside au niveau du temps de préparation et des temps de compte-rendu.

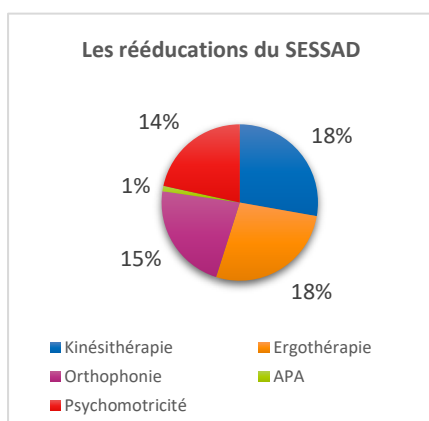
L'année 2024 avait été une année test pour l'expérimentation de 2 documents : le questionnaire anamnèse réalisé à l'entrée sur le service et le recueil des besoins et attentes. Afin d'améliorer et rendre plus cohérent les échanges sur le temps d'anamnèse, sur cette année 2025, le document a été préparé en amont avec un recoupement de tous les documents reçus (précédents bilans) et les informations recueillies sur les premiers temps de rencontre. Ce temps de travail permet un échange plus fluide et plus riche avec les familles.

Début d'année 2025, en association la psychologue du SESSAD DM, la suite de la sensibilisation interne sur les TND pour le SESSAD DM et DYS a été dispensée. Ce travail a nécessité la création du contenu et des supports de présentation.

Perspectives 2026

- Retravailler le contenu de la sensibilisation au TDAH pour les professionnels concernés.
- Poursuivre la formation sur le profil sensoriel Dunn 2 et sa mise en pratique auprès des usagers.
- Mise en place d'un atelier habiletés sociales, en collaboration avec l'équipe du SESSAD DM. Expérimentation sur les temps de vacances scolaires jusqu'en Juin 2026, et projection d'un groupe plus pérenne sur l'année scolaire 2026-2027.

Prestation de rééducation et réadaptation fonctionnelle



Les actes rééducatifs constituent l'axe central des accompagnements donnés par le service en lien avec notre agrément déficience motrice.

La kinésithérapie et l'ergothérapie sont les rééducations majoritairement pratiquées, représentant chacune 18% des interventions. S'en suivent les accompagnements en orthophonie et la psychomotricité. Par ailleurs et du fait du jeune âge des nouveaux entrants, une réflexion plus globale s'amorce régulièrement autour de la priorisation des accompagnements et des objectifs à atteindre.

Concernant les enfants accompagnés par le SESSAD DYS, ils bénéficient en interne de rééducations en ergothérapie et psychomotricité.

Au regard de la durée d'accompagnement qui est relativement courte (environ 2 ans) et des difficultés de trouver une orthophoniste en libéral, le choix a été fait à l'écriture du projet de service de conventionner avec l'orthophoniste déjà en place afin d'éviter des ruptures de parcours. Sur 2025, **91 séances** ont été financées auprès d'orthophonistes libéraux pour le SESSAD DYS ; sachant que certaines facturations 2025 n'ont été reçues qu'en 2026 et ne sont donc pas prises en compte dans ce chiffre.

Les appareillages

Au cours de l'année 2025, il y a eu **107 séances d'appareillages** auprès de 24 enfants du SESSAD, soit 4.45 séances par enfant pouvant aller de 1 à 10 appareillages par enfant.

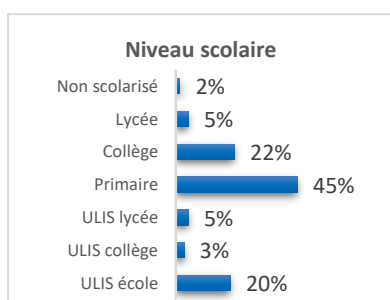
Focus par fonctions métier rééducatives

Les professionnels ont choisi de mettre en lumière ces différents points issus de leur pratique :

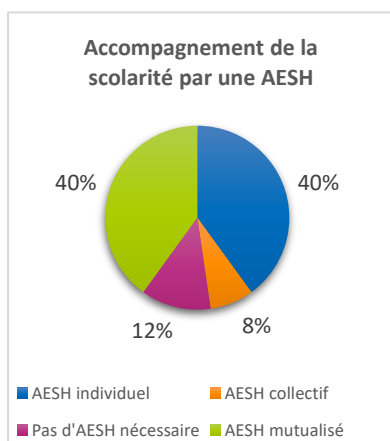
- En 2025, les kinésithérapeutes et l'Enseignant d'Activités Physiques Adaptés ont poursuivi la mise en place des groupes de kiné sport, tout au long de l'année avec la même organisation qu'en 2024.
- Sur les semaines de vacances scolaires, les orthophonistes ont proposé à plusieurs enfants de participer à un groupe langage. Les ergothérapeutes ont organisé des groupes cuisine lors des vacances scolaires. Nous proposons également une demi-journée multisports pour les collégiens. Nous avons fait évoluer la demi-journée multisports primaire en une journée multi-activité chaque jeudi de la première semaine des vacances scolaires. Le matin se déroule des activités manuelles, ludiques et culinaires et l'après-midi découverte de multisports au sein des locaux du Centre d'Education Motrice. Par ailleurs, depuis la rentrée de Septembre 2025, nous proposons un groupe « expression » à des adolescents pendant les vacances scolaires.
- Une éducatrice spécialisée et deux psychomotriciennes animent mensuellement un groupe « image de soi » à l'attention de plusieurs collégiennes. Ces temps se déroulent au sein des locaux du Centre d'Education Motrice.
- Pour la troisième année en 2025, nous avons organisé une journée de clôture de l'année scolaire en Juillet. Cette année la thématique était autour d'un rallye.

2) Prestation pour la participation sociale

Accompagnement pour mener sa vie d'élève



Sur les 65 enfants de la file active, 52 enfants bénéficient d'une AESH individuelle ou mutualisée sur leurs temps de scolarité ainsi que 5 enfants qui bénéficient d'une AESH collective, soit 88% des usagers du service. Pour la seconde année, nous accompagnons un jeune qui bénéficie d'une instruction en famille. Le lien avec les AESH fait partie intégrante des missions du service, dans une visée de soutien de la posture professionnelle et de travail autour de la relation d'aide à l'élève en situation en handicap.



Le SESSAD est un véritable partenaire de l'Education Nationale au profit de l'élève afin de faciliter son inclusion en milieu ordinaire et sécuriser son parcours scolaire. A ce titre, nous avons :

- Participé à **61 ESS** (sur invitation des familles)
- Participé à la **formation des AESH** délivrée par l'Education Nationale en présentant le fonctionnement de notre service et les liens à mettre en œuvre pour faciliter l'inclusion des élèves
- Participé en début d'année scolaire à une **réunion organisée par la DSDEN (HANDISCOL)** pour établir les besoins des enfants lors des cycles sportifs organisés par les écoles. L'objectif de ce temps est de déterminer les besoins et adaptations de l'enfant, de participer à une/des séance(s) de sport et d'étayer les enseignants. Ces missions peuvent être complétées par les éducateurs sportifs de l'association.

Accompagnements pour réaliser des activités de jour adaptées – Activités Physiques Adaptées (APA)

Accompagnements cycle EPS / loisirs sportifs et sorties scolaires

	Nb jeunes concernés		Actes / activité	
	2024	2025	2024	2025
Janv. à Juillet	13	8	31	16
Sept. à déc.	12	5	26	16
TOTAL	25	13	57	32

Constat : Les demandes ont été moins nombreuses cette année du fait de l'absence de la professionnelle APA rattachée à cette mission.

Les demandes proviennent essentiellement des professionnels de l'enseignement, et des parents, mais aussi les professionnels du SESSAD. Les demandes recensées se classent ainsi :

	Loisirs	Type d'APS demandées	Liste des contacts clubs établis	EPS (2 nd degré) / cycle sport (1 ^{er} degré)	Type d'APS demandées
Janv. à Juillet	4	Apprentissage vélo/tricycle Escalade (X2)	Jeune Chamois Comité Handisport	4	Ski de fond Vélo Natation (X2)
Sept. à déc.	2	Natation Escalade Joëlette	CAF Wattabloc Inspection acadé.	3	Natation Ski de fond Tennis de table

Dans le cadre des accompagnements EPS, le service APA a participé à une réunion avec la DSDEN qui traitait des besoins alloués aux enfants en situation de handicap (dont une dizaine de l'ASH) afin qu'ils-elles puissent participer aux activités physiques et sportives durant les cycles et sorties scolaires.

Jeudis multisports

	Nb jeunes concernés				Nb séances			
	Inscrits		Pratiquants		Prévues		Réalisées	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Janv. à Juillet	27	42	24	34	4	4	4	4
Sept. à déc.	20	15	16	15	1	2	1	2
TOTAL	47	57	40	49	5	6	5	6

Elles fonctionnent bien autant à destination des adolescents que des enfants. Le nombre de séances est élevé et en constante évolution depuis 2 ans. Le nombre d'enfants présents est lui aussi en augmentation.

Kiné/sport

	Nb jeunes concernés				Actes/activités			
	Inscrits		Pratiquants		Prévus		Réalisés	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Janv. à Juillet	18	4	11	4	19	13	24	13
Sept. à déc.	5	6	5	6	4	4	5	4
TOTAL	23	10	16	10	23	18	29	18

La nouvelle organisation de la kiné/sport fonctionne bien et les enfants sont davantage présents. L'absentéisme n'est plus une difficulté. L'accompagnement des enfants avec toujours les 2 mêmes professionnels facilite le suivi des séances.

En conséquence, nous accompagnons moins d'enfants mais avec un meilleur suivi durant toute l'année.

Balnéothérapie mercredi

La fréquentation de la balnéothérapie est en augmentation avec un nombre constant d'enfants. Le différentiel entre les séances prévues et réalisés résulte de plusieurs facteurs, maladies, interventions chirurgicales, post-opération, traitement de l'eau, problème technique. En 2025, **66 séances** de balnéothérapie étaient prévues, 56 se sont réalisées. Lors des séances, nous pouvons accueillir **de 1 à 3 enfants pour trois professionnels encadrant.**

Perspectives APA/SESSAD

- Poursuivre les accompagnements APA pour les projets des enfants du SESSAD aussi bien sur le versant des loisirs que sur la participation aux cycles EPS.
- Co-construire pour mutualiser et augmenter les activités physiques extérieures intra-SESSAD (ex : la boîte CEM-SESSAD, journée joëlette, journée neige).
- La kiné/sport a trouvé un fonctionnement pérenne. Elle répond mieux aux besoins des enfants et aux contraintes des familles. L'approche collective, motivante et ludique, facilite l'accès aux apprentissages.

Pair aideance

Cette année, nous avons renforcé la pair-aideance en organisant des rencontres entre anciens et jeunes suivis par le SESSAD, facilitant notamment le partage d'expériences autour de gestes opératoires (opérations multi-sites, pompe à baclofène), ainsi que des essais de vélo entre familles.

Par ailleurs, quatre membres de l'équipe (psychomotricienne, orthophoniste, ergothérapeute et éducatrice) ont animé un atelier dans deux classes de primaire sur le thème « Qu'est-ce qu'aider ? », à l'occasion de la semaine des aidants.

C - Analyse des marqueurs de charges de l'activité sur 2025

1. Facteurs ressources humaines

- En 2025, deux des kinésithérapeutes ont été en arrêt pendant 13 semaines, ce qui a engendré un conventionnement avec des kinésithérapeutes en libéral pour une partie des jeunes qu'elles accompagnaient.
- Absence d'une ergothérapeute pendant 1 mois non remplacée.
- La psychologue du service a été en arrêt 4 semaines sur l'année sans remplacement.

2. Activité, organisation de service et spécificité du public / SESSAD DM

Afin de répondre aux besoins des usagers accompagnés sur le SESSAD DM (complexité des pathologies), l'équipe du SESSAD DM a été pensée comme une équipe mobile de rééducation, apportant les soins nécessaires dans l'environnement scolaire de l'élève, ce qui participe également à son intégration scolaire en milieu ordinaire (lien rééducateurs / Enseignants / périscolaire pour une connaissance des spécificités de chacun et une appropriation des adaptations et outils de compensation qui en découlent). L'arrêt du SESSAD pour un enfant est donc corrélé à :

- L'arrêt de la nécessité de coordination rééducation – scolarité sans que cela ne le pénalise
- La possibilité de trouver dans le droit commun des relais à la hauteur des besoins rééducatifs évalués.

Pour certains, cette possibilité n'est pas envisageable du fait même de l'évolutivité de la maladie.

Cette réalité interfère régulièrement sur la gestion de la file active entre activité contractualisée et réalité des besoins d'accompagnement de notre public.

Le rajeunissement de notre population participe également à un frein dans les sorties.

Par ailleurs, l'organisation en circuits professionnels avec une durée des séances de rééducation incompressible contraint le nombre d'accompagnement.

Enfin, au regard des déficiences associées actuelles, les interventions des orthophonistes sont de plus en plus sollicitées.

3. Comptabilisation des actes dans notre DUI

Les plannings des professionnels, organisés en circuits professionnels, ne donnent pas la possibilité d'un reflet fidèle de l'activité du service. En effet, les professionnels, en déplacement quotidien, fonctionnent par récurrence de séances d'une semaine sur l'autre. Ceci n'inclut pas ou peu les actes « extraordinaires » fait en parallèle (rencontres non récurrentes, appels famille, écoles, liens partenaires...) et engendre de fait une perte non négligeable d'actes au bénéfice des usagers.

VI. Analyse de l'activité – Prestations indirectes

Analyse des pratiques et soutien aux professionnels	Analyse des pratiques professionnelles sur l'année
Plan de formation et sensibilisations en interne.	<p>Alternance du plan entre formation individuelles et formations collectives</p> <ul style="list-style-type: none"> · La paralysie cérébrale à travers les âges · Sensibilisation aux punaises de lit · 1^{er} Secours Citoyen · Dossier Unique d'Admission MDPH · Sensibilisation à la démarche palliative · Sensibilisation Prévention des radicalisations · FO pouvoir disciplinaire · Durée et aménagement du temps de travail · Profil sensoriel de DUN 2 · Les troubles alimentaires chez l'enfant · Troubles de la communication sociale · Préconisations DI et TSA · Troubles du développement et de la coordination · TDAH et préconisations · Mises à jour MEDATEAM · Le bégaiement et les thérapies cognitives et comportementales · Journée CDI
CPOM	Ouverture de la renégociation CPOM avec nos instances tutélares
ENC 2025	Participation du SESSAD à l'enquête Nationale de Coûts 2025 avec remontée des données activités à la CNSA
Relation avec le territoire	<p>Education Nationale : Participation du SESSAD a la réunion HandiScol et Formation des AESH</p> <p>CAMPS PCO : Rencontres autour de l'amélioration de nos articulations respectives</p> <p>MDPH : Participation à la commission d'harmonisation et aux EPE enfance</p> <p>SESSAD territoire Articulation autour des sectorisations pour une meilleure répartition des listes d'attentes Participation de l'encadrement au Inter-SESSAD régionaux</p> <p>COFIL du CARROUSSEL : Participation aux différents groupes de travail</p> <p>C360 : Participation à la journée de la CAA.</p>

VII. Bilan et Perspectives

Dans ses grandes lignes, cette année 2025 aura permis :

- De développer les compétences de l'équipe quant à la prise en charge des TND.
- De développer des prises en charge groupales notamment sur la période des vacances scolaires

Les perspectives 2026 seront :

- En fonction du nouveau CPOM, augmentation des places du SESSAD DYS et transformation de l'offre associative secteur enfance en DIEM.
- Réécriture de projet d'établissement en lien avec ses transformations
- Participer à l'Etude National de Coût 2026
- Finaliser l'apport formatif de l'équipe sur les TND
- En lien avec France addictions, mettre en place le projet AUTONOMIA à destination des enfants de plus de 10 ans et de leurs parents sur la thématique de l'usage et du mésusage des écrans.

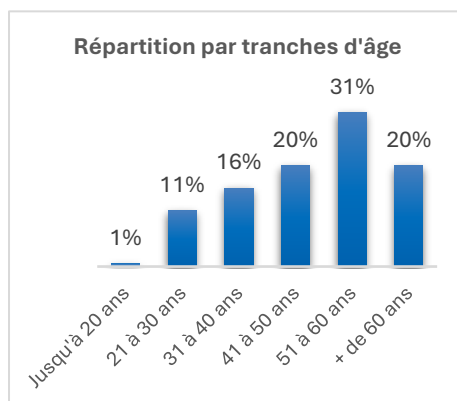
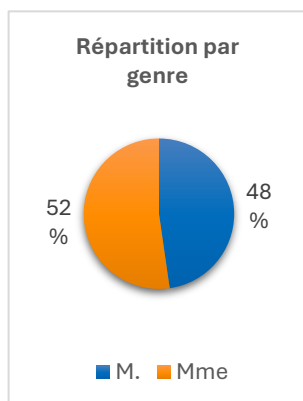
Partie III – SAVS (Service d'accompagnement à la Vie Sociale)

I. Identification du Service

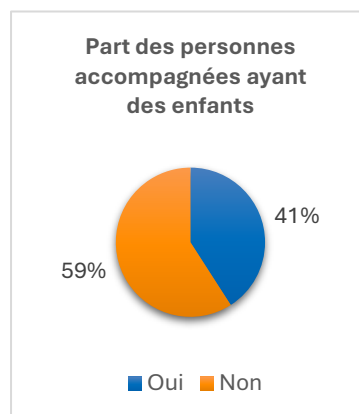
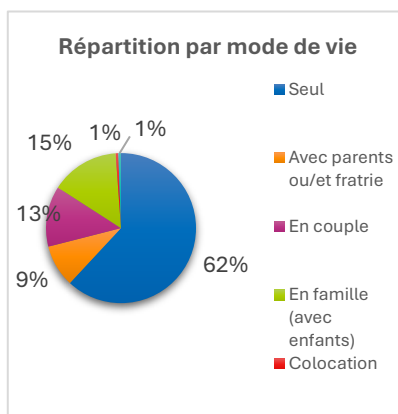
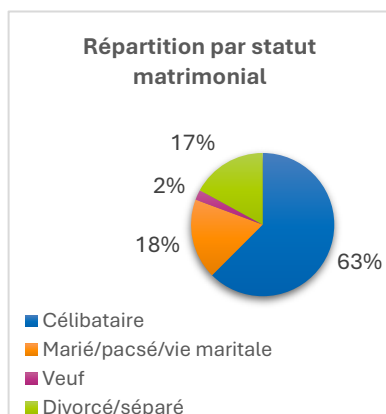
Le SAVS accompagne des adultes en situation de handicap, toutes déficiences, qui nécessitent un soutien dans la réalisation des actes de la vie quotidienne et dans l'accomplissement de la participation sociale et citoyenne. À la suite de l'évaluation des besoins, un accompagnement social personnalisé se met en place en prenant appui sur les dispositifs de droit commun et l'environnement proche de la personne.

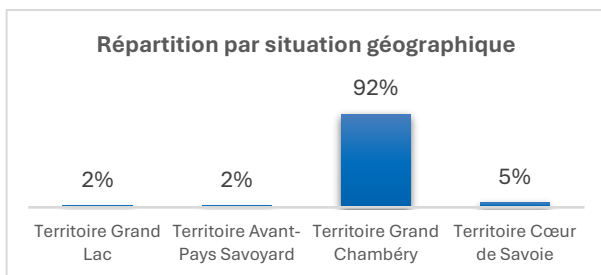
Finess	
Capacité autorisée	88 places SAVS toutes déficiences 26 places SAVS Surdité
Capacité financée	114 places
Nb journées d'ouverture	250 soit 50 semaines
Couverture géographique	SAVS TD : Chambéry, Couronne chambérienne, Cœur de Savoie SAVS Surdité : couverture départementale

II. Population

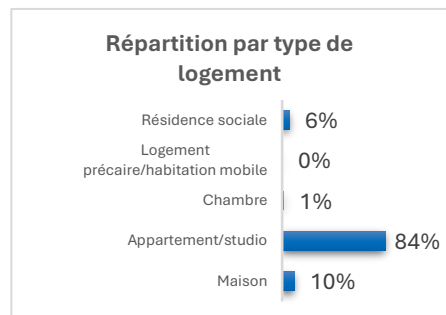
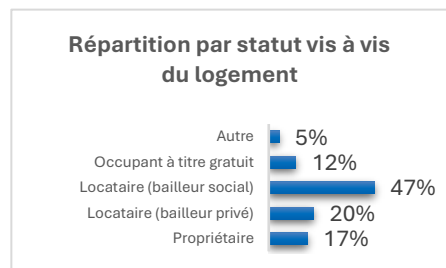
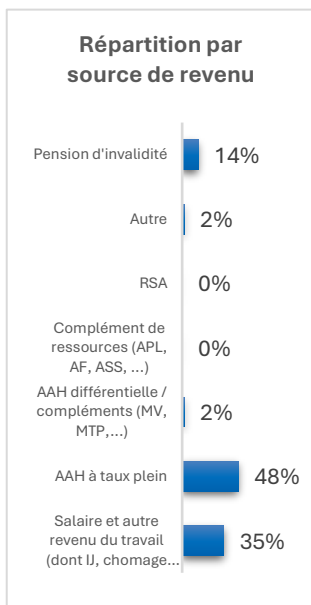
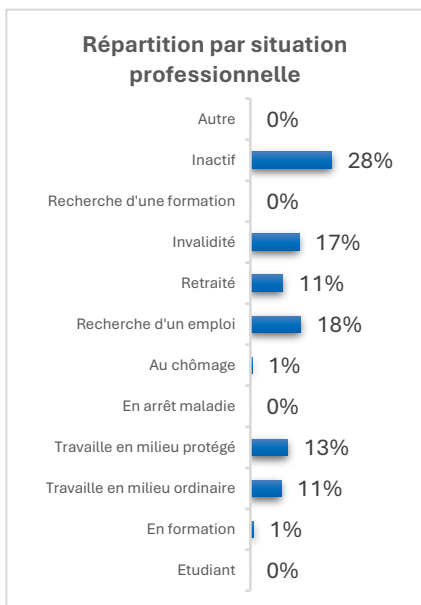


Pour la première fois depuis plusieurs années, la répartition par genre s'inverse ; la file active comptant désormais plus de femmes que d'hommes. Nous observons une légère réduction de la tranche des 51-60 ans (34.58% à 31%), au profit des 41-60 ans (16.54% à 20%). La tranche + de 60 ans reste stable. Ainsi, l'âge moyen de 48 ans et 3 mois est constant pour la 2^{ème} année consécutive.



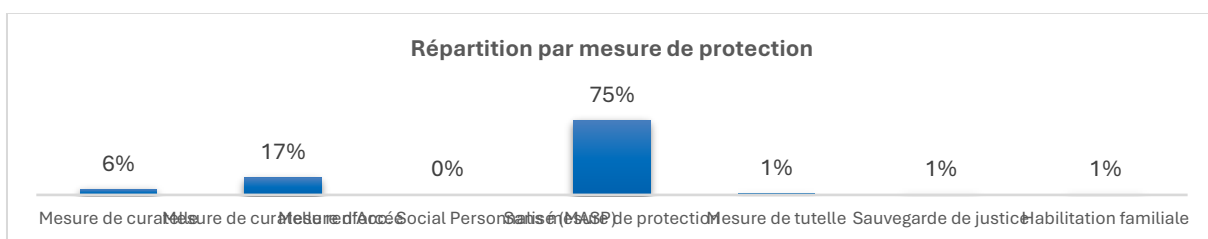


Les professionnels du SAVS ont parcouru **15 376 kms**. Les territoires Grand Lac et Avant-Pays savoyard ne sont pas censés être couverts par notre SAVS. Pour autant, ils peuvent être représentés temporairement en cas de déménagement et attente de relais. Le territoire Grand Chambéry reste très majoritairement le lieu de domiciliation des personnes accompagnées.



Nous avons affiné l'indicateur « inactif » sur 2025 afin de différencier les personnes sans emploi des personnes en recherche d'emploi. Ainsi, les « inactifs » passent de 42 à 28% et les personnes « en recherche d'emploi » représentent 18% (les 2 cumulés sont à 46% soit + 4 points par rapport à 2024). Les personnes en situation professionnelle passent de 29 à 24%.

En majorité, les personnes accompagnées par le service sont bénéficiaires de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé), qu'elle soit à taux plein ou différentielle, complétée par d'autres sources de revenus telles qu'une pension d'invalidité ou une rente. S'en suivent les revenus du travail (salaires, IJ et pension de retraite).



Très majoritairement, les personnes accompagnées par le SAVS ne bénéficient d'aucune protection juridique, ce qui constitue régulièrement un axe important de travail pour les référents sociaux.

EN RESUME

Le profil type d'un usager du SAVS est une personne vivant seule, inactif, d'environ 48 ans habitant Chambéry ou alentours et locataire d'un logement social. L'isolement social reste une des préoccupations majeures des usagers accompagnés par le SAVS et que l'on retrouve également comme motif premier d'entrée dans le service. Les troubles psychiques sont prédominants. **Ce profil type est basé sur la population globale du SAVS ; un distinguo entre les deux unités sera introduit sur 2026 afin de rendre compte des profils des deux unités.**

III. Analyse de l'activité – Prestations directes

A - Définition de l'activité

File active SAVS Toutes déficiences		1.6 soit 141 personnes		
Actes théoriques contractualisés		1 acte par usager et par semaine		
Actes réalisés (Sur demande du CD, le calcul de l'activité est repassé en journées)		27 335		
Personnes ayant intégré le service en 2025	Personnes ayant quitté le service en 2025	Total de pers accompagnées en 2025	Taux d'occupation	Taux de rotation
26 toutes déficiences	23	128	78%	28%
5 surdité	7	48	78%	23%
31	30	176		

La comptabilisation des actes se fait via Mediateam, dossier usager informatisé (DUI)².

Clé de lecture : Afin de mieux comprendre la cotation des actes, voici des clés de lecture permettant de mieux appréhender les modalités d'intervention et leur durée.

Les durées figurant ci-dessous sont des moyennes :

- Entretiens (domicile ou service) : 1h
- Appel téléphonique : comptabilisé à partir de 15 min effectives
- Accompagnement sur l'extérieur : de 1h30 à 3h en fonction de l'objectif
- Synthèse projet : ½ heure
- PIA : de 1/2h à 1h

B - Nature de l'offre d'accompagnement

1. Gestion de la file active

1) Gestions des notifications

La gestion administrative des dossiers (entrées - sorties) commence par le traitement des notifications qui se fait selon la procédure de gestion MDPH « Via Trajectoire », intégrant toute une procédure de relances par courrier et appels gérés par la secrétaire médicale du service.

Remarque : Bien que considéré comme prestation directe, ce travail d'ouverture des droits et de gestion du parcours de la personne fait par le secrétariat n'est, à ce jour, pas comptabilisé dans le nombre global d'actes. Il en est de même pour tout ce qui est travail d'information, de guidance et de réorientation fait directement au niveau du secrétariat.

Notifications	2021	2022	2023	2024	2025
1 ^{ère} demande	105	99	79	87	111
Renouvellement	18	23	35	67	44
Réorientation					5
TOTAL	123	122	114	154	160

En 2025, **160 notifications (toutes unités confondues) ont été traitées** au niveau du service dont 111 nouvelles demandes, ce qui dépasse largement les précédentes années.

² 1/ En l'absence d'une règle commune clairement définie sur la cotation des actes en termes de durée, nous pouvons noter les écarts de durée entre deux prestations pourtant cotée 1 acte chacune. Cette réalité de cotation impacte forcément la représentativité de l'activité réalisée.

2/ Les temps de trajet ne sont pas comptabilisés dans l'organisation du temps de travail professionnel.

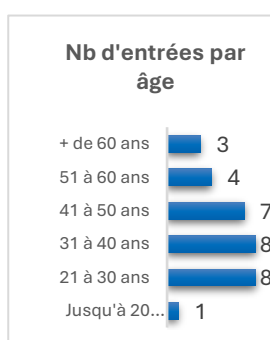
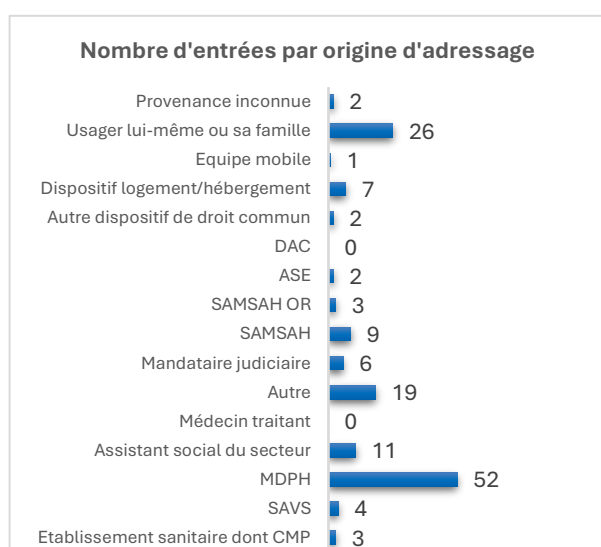
Sur le SAVS TD, 95 rendez-vous de première rencontre ont été programmés, dont 78 ont été réalisés. Sur les 78 premiers RDV réalisés :

- 43 ont été qualifiés Admissibles (55%) ;
- 27 sans suite (35%)
- 6 ont été réorientés en interne vers le SAMSAH TD
- 2 situations ont été accompagnées par la PACT (Plateforme d'Appui et de coordination territoriale).

Sur le SAVS surdité, les RDV 1^{er} rencontres passent directement par les professionnels du service, les notifications étant souvent en lien avec des personnes antérieurement accompagnées par le SIPAS et donc connues.

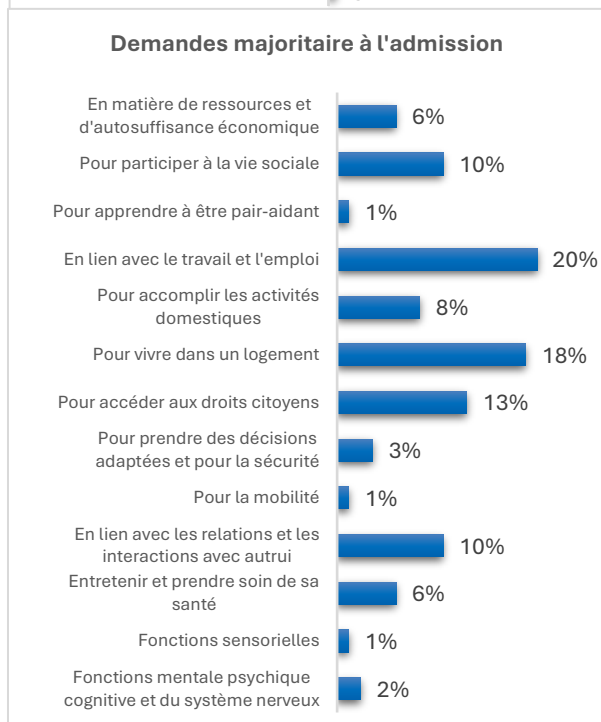
Au 31/12/2025, le SAVS (toutes unités confondues) avait 13 notification nouvellement reçues, 49 en contact et 41 en liste d'attente.

2) Entrées dans le service (SAVS TD + Surdité)



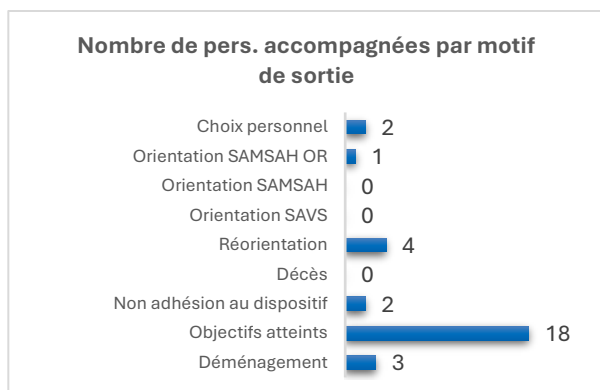
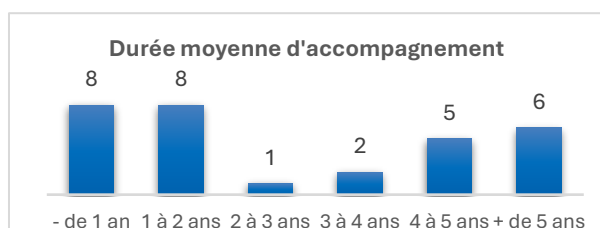
Parmi les 26 nouvelles admissions, nous notons que les tranches 21-30 ans et 31-40 ans représentent, chacune, quasiment 1/3 de l'effectif des nouveaux entrants.

Par MDPH, il convient d'entendre une notification réalisée directement par la CDAPH au vu du dossier et ou orienté par des référentes PA-PH. Ces orientations représentent plus de la moitié des adressages vers notre service.



Les pourcentages établis ci-dessous reprennent les demandes formulées par la personne à son entrée dans le service. L'accompagnement réel peut être différent de celui initialement exprimé ; notamment grâce au travail de soutien de l'autodétermination fait par les professionnels auprès de la personne et évolution de projet de vie au cours de l'accompagnement.

3) Sorties du service (SAVS TD + Surdit )



Les sorties du service se font g n ralement lors de la r actualisation du PIA ou d'un point d'accompagnement en pr sence de la direction. **30 sorties** (toutes unit s) ont  t  comptabilis es sur 2025.

La **dur e moyenne d'accompagnement** se calculant sur les sorties effectu es en cours d'ann e, celle-ci a  t  artificiellement gonfl e en 2025 par la sortie d'un certain nombre d'usagers pr sents dans le service depuis de nombreuses ann es ; faisant ainsi passer la dur e moyenne d'accompagnement de 2 ans et 8 mois en 2024   **3 ans et 4 mois en 2025**. Ce mouvement proc de d'une volont  pr sente depuis maintenant plusieurs ann es de faire sortir vers le droit commun, des personnes accompagn es depuis tr s longtemps et qui, de fait, n cessite un travail important de pr paration   la fin de l'accompagnement. Hors cette moyenne, des m dians extr mes sont pr sents (5601 jours pour le suivi le plus ancien vs 197 jours pour le suivi le plus court).

2. Nature de l'offre d'accompagnement

1) Prestation du psychologue

En lien avec le projet d' tablissement et l'organisation du service, le psychologue est impliqu  dans diff rentes missions du service.

- Participation aux processus d'admission des usagers, r alisation des premi res rencontres. Dans ce cadre le psychologue a re u 42 personnes. Ces premi res rencontres permettent d' changer autour de la situation de la personne, de faire  merger ses besoins, demandes et de pr senter le fonctionnement du service. En aval de ce temps, il est parfois n cessaire d' changer avec des partenaires pour mieux appr hender la situation de l'usager.
- Soutien aupr s des  quipes dans le cadre des diff rents temps de r union et via la r alisation de rencontres avec les partenaires (MDPH, mandataires judiciaires, professionnels du sanitaire et social, etc.) en lien avec l'usager.
- Animation et formalisation du projet individuel d'accompagnement (PIA) en collaboration avec les r f rents et les usagers. Le r le du psychologue dans cette instance est de favoriser l'expression de l'usager quant   ses r alisations, les difficult s rencontr es dans la vie quotidienne et plus largement d' changer autour de l'apport de l'accompagnement par le service. Ce temps permet  galement de coconstruire les axes de travail li s aux projets de la personne et les moyens   mettre en  uvre pour les concr tiser. Durant l'ann e 2025, 67 PIA ont  t  conduits au SAVS par le Psychologue.
- Participation aux pratiques communes des psychologues de l'association : le psychologue du SAMSAH/SAVS a  galement particip    l'ensemble des actions men es conjointement par les psychologues des diff rents sites de l'association.
- Conception et animation de formations. En collaboration avec des professionnels de l'association (neuropsychologue et chef de service), le psychologue a propos  une sensibilisation   propos des « troubles psychiques, pathologies neurod veloppementales et neurod g n ratives » aupr s des services de secours et forces de l'ordre (61 participants). Au sein de l'association, deux sensibilisations   la bientraitance ont  t  propos es (17 participants).

2) Prestation pour la participation sociale

Les accompagnements individuels des référents sociaux couvrent l'intégralité des prestations pour la participation sociale ainsi que certaines prestations en matière d'autonomie (ex. : accompagnements pour la communication et les relations avec autrui, accompagnements pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité). En effet, les travailleurs sociaux exercent un accompagnement qui couvre l'ensemble des domaines de la vie quotidienne : logement, budget, alimentation, exercice des rôles sociaux (professionnels, loisirs, soutien parental, etc.), transports, ...

Les accompagnements se font dans les locaux du SAVS, au domicile ou dans les lieux de droits communs. Les travailleurs sociaux s'adaptent en fonction des besoins repérés et des demandes formulées par l'utilisateur.

Les travailleurs sociaux jouent également un rôle de médiateur et de coordinateur auprès des différents partenaires. Ces liens sont essentiels car ils garantissent un relais pérenne qui sécurise les usagers lors de la fin de l'accompagnement.

Les activités collectives proposées par le service

Mois	Type de sorties	Nb usagers présents
01	Repas du mardi	7
01	Galette des rois SAVS + SAMSAH	28 SAVS + 4 Samsah
02	1 ^{er} atelier hydratation organisé par le SAMSAH	3 SAVS + 3 Samsah
02	Repas du mardi	8
02	Soirée crêpes	13
03	Sortie neige LA FECLAZ	4
03	Repas réunionnais	14
03	Repas du mardi	6
04	Soirée jeux	16
04	2 ^{ème} atelier hydratation organisé par le SAMSAH	2 SAVS + 03 Samsah
04	Repas saveurs ses printemps	14
05	Repas du mardi	6
05	Repas saveurs marines	11
06	A la découverte du lac de Carouge	5
06	Repas du mardi	9
06	Sortie voile cadre APA	3 SAVS + 3 Samsah + 1 Samsah or
06	BBQ – Plage des Mottets	17 SAVS + 1 Samsah
07	3 ^{ème} atelier hydratation organisé par le SAMSAH	1 SAVS + 2 Samsah + 1 Samsah or
07	Ballade AIGUILLES d'Arves remplacée par le lac de la Féclaz	4
07	Excursion Dinosaures	5
08	Balade Lac de la Rosière	5
08	Musée de la révolution Vizile	5
08	Lac de St Clair	6
09	Sortie FEHAP rdv au sommet	13 SAVS + 7 Samsah + 2 Samsah or
09	Balnéo	4
10	Repas du mardi	6
10	Sortie voile cadre APA	2 SAVS + 6 Samsah
10	Repas italien	12
10	Inauguration des locaux	15 SAVS + 3 Samsah
10	Balnéo	3
11	Repas du mardi	7
11	Balnéo	2
11	Ballade automnale	6
11	APA collective après-midi conviviale	8 Samsah
11	Balnéo	3
11	Repas réunionnais	12
12	Hydratation et activités sportives	3 savs + 5 samsah
12	Balnéo	4
12	Repas Noël	14
12	Balnéo	1
		305 participants SAVS 45 participants Samsah 4 Samsah or

Le nombre de bénéficiaires des activités sur 2025 a augmenté par rapport à 2024 (305 vs 234) avec une transversalité de plus en plus recherchée entre les services adultes (proposition conjointe aux deux Samsah)

Pour autant, le taux d'activité demandé sur le SAVS et notamment la recherche de diminution de la durée d'accompagnement nous amène à réfléchir à nouveau sur la manière de proposer les activités dans le service : ce afin de ne pas fidéliser les personnes mais bien de faciliter la transition vers le droit commun.

Accompagnements pour réaliser des activités de jour adaptées – Activités Physiques Adaptées (APA)

Les APA ont pour objectif de réintroduire de l'activité physique chez des personnes le nécessitant du fait de leur état de santé. Depuis le mois de mai 2025, nous connaissons une nouvelle organisation des enseignants en APA sur l'ensemble des services. En effet, un seul enseignant APA est dévolu à l'ensemble des services et cela permet davantage de souplesse pour accompagner les usagers adultes et enfants.

SEANCES COLLECTIVES	Nb adultes concernés				Actes/activités			
	Inscrits		Pratiquants		Prévus		Réalisés	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Janv. à Juillet	18	24	15	12	8	7	7	6
Sept. à déc.	20	22	15	13	6	6	6	6
TOTAL	38	46	30	25	14	13	13	12

Séances individuelles

Le nombre de séances prévues et réalisées est en nette augmentation. Pour autant le nombre de bénéficiaires reste stable voire régresse. Cela alimente le fait de définir les APA dans le cadre du PIA en lien avec des objectifs et une temporalité définis.

SEANCES INDIVIDUELLES	Nb adultes concernés				Actes/activités			
	Inscrits		Pratiquants		Prévus		Réalisés	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Janv. à Juillet	22	15	16	13	121	126	88	107
Sept. à déc.	13	14	12	13	55	88	36	69
TOTAL	35	29	28	26	176	214	125	176

Séances collectives

Nous maintenons des chiffres élevés cette année. Le nombre de séances est quasi-identique mais le nombre d'utilisateurs intéressés par les APA croît nettement (de 38 à 46 par rapport à 2024), tout du moins en ce qui concerne les inscriptions.

En effet, la participation réelle a, elle, tendance à décroître (de 30 à 25). Ainsi, entre les inscrits (46) et les pratiquants (25), nous constatons une perte de quasi 50% de l'effectif. Les troubles psychiques et la difficulté à s'engager et se mobiliser sur la durée viennent, notamment, décourager le passage à l'action et expliquer cette déperdition. Ceci est également à mettre en lien avec la difficulté souvent constatée de pérenniser le relai vers le droit commun.

BALNEO	Nb adultes concernés				Actes/activités			
	Inscrits		Pratiquants		Prévus		Réalisés	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Janv. à Juillet	6	10	6	6	10	13	9	12
Sept. à déc.	5	8	5	6	7	8	7	8
TOTAL	11	18	11	12	17	21	16	20

Balnéothérapie

Idem pour le nombre de séances de balnéothérapie qui a augmenté sur 2025 alors que le nombre d'utilisateurs s'est maintenu.

Conventions	Partenaires	Contacts
Les Jeunes Chamois	Comité Départemental Handisport	Actiforme
	Comité Départemental de sport adapté	DAPAP
	Centre Hospitalier Spécialisé de Bassens	Calyps'eau La Motte Servolex
	Conseil Général de la Savoie	Agence écomobilité la Vélostation Sarah Grivey

Le service APA et ses partenaires

Le service APA a été sollicité en 2025 pour les manifestations suivantes : foire de Savoie, la Parenthèse optimiste et différents événements départementaux.

Perspectives

- Maintenir un bon niveau de fréquentation sur les séances d'APA collectives et individuelles, et conserver cette ambiance conviviale qui facilite les échanges, le partage et le bien-être des usagers.
- Maintenir une bonne fréquentation des séances de balnéothérapie pour permettre l'accès à un plus grand nombre d'utilisateurs.
- L'APA apparaît comme une source de motivation. On constate que les usagers ont des ressources pour se rendre seuls aux APA, prévenir lors d'un empêchement et organiser le suivi de leur rendez-vous. Pour autant, la question du relai vers le droit commun reste entière, notamment parce que les personnes craignent de ne pas retrouver la bienveillance et les adaptations nécessaires à leur intégration en club ou association.

C- Analyse des marqueurs de charges de l'activité sur 2025

Les marqueurs de charge permettent de mettre en avant les facteurs ayant influé sur l'activité au cours de l'année 2025. Ils peuvent être liés au contexte, au territoire, au service, à l'aspect des ressources humaines ou bien encore à la spécificité de la population accompagnée.

1. Absentéisme

1) Usagers

Nombre important d'absentéisme des personnes accompagnées aux RDV (notamment sur les premières rencontres) qui impacte l'activité. Ceci peut s'expliquer par différents facteurs (troubles psychiques, difficultés relationnelles, difficultés de repères temporels, ...). Cet absentéisme est d'autant plus marqué chez les nouveaux profils accompagnés (TSA), avec troubles de l'initiative. La fracture numérique constatée dans le public accompagné par le SAVS ne permet pas non plus de joindre facilement ces personnes au quotidien (fracture qui va au-delà du seul numérique puisque touchant les moyens de communication (téléphone, mail...)).

D'une manière générale, nous notons une forme de désengagement : il arrive plus fréquemment que les personnes ne viennent pas à un RDV, sans prévenir ni s'excuser, créant ainsi davantage de discontinuité dans les suivis. L'importance de s'investir dans l'accompagnement est systématiquement rappelée lors de la signature du DIPC. Le taux d'absentéisme jusqu'à présent non-calculé, sera réintégré dans les prochains rapports d'activité.

2) Professionnels

Une référente sociale a été en arrêt-maladie sur l'intégralité du second semestre de l'année, partiellement remplacée par un alternant Educateur spécialisé qui avait effectué son stage de seconde année au sein du service.

2. Rythme d'accompagnement

L'intensité de l'accompagnement varie en fonction des besoins de la personne et du moment de l'accompagnement. Ainsi, il peut passer d'un accompagnement dit classique (1 fois par semaine ou quinzaine) à un accompagnement dit léger (1 RDV au-delà), en fonction de ce que définit la personne avec son référent. La co-construction de l'accompagnement est au centre des pratiques, avec une recherche d'autodétermination de la personne. Pour autant, certaines situations nécessitent un accompagnement par le SAVS, même si les actes sont espacés ; il s'agit notamment des situations où les personnes isolées n'ont que le CMP et le SAVS comme lieux ressource, avec toutes les difficultés actuelles connues dans le secteur de la santé psychique pour être réactif en cas de besoin. Il incombe alors aux référents sociaux d'accueillir la personne, souvent hors RDV, afin de répondre à ses angoisses.

Ainsi, la contractualisation CPOM de l'activité (un acte par semaine et par usager) ne reflète pas toujours la réalité d'un accompagnement SAVS. Pour autant, cette variabilité de l'intensité de l'accompagnement est largement compensée par la file active qui est demandée au SAVS ASH, de loin la plus forte de tous les SAVS du département.

6. Déménagement des locaux

Le site « 89 rue de Warens » a déménagé en juin 2025 sur le site de la Martinière. Ce déménagement programmé a eu lieu, tout en maintenant l'activité des 2 services concernés par le déménagement. Des temps de préparation ont été mis en œuvre, en amont du déménagement, à l'attention des usagers, comme des visites régulières sur le nouveau site afin de les aider à repérer les voies d'accès (bus, vélo) et à se projeter dans ce nouveau lieu.

7. File active unité surdit 

Depuis l'ouverture de cette unit  se pose la question des admissions nouvelles dans le SAVS surdit . En effet, un point de vigilance par rapport   l'activit  r sident dans le fait que, hormis le public d j pr sent sur le secteur, tr s peu de nouvelles orientations sont d livr es par la MDPH. A savoir que l'activit  sur cette unit  est tr s particuli re en ce sens que les personnes qui b n ficient du SAVS surdit  sont des personnes avec des d ficiences associ es importantes qui complexifient leur int gration dans la soci t . Elles entrent et sortent du service en fonction de leurs besoins et  quilibre de vie mais ne semblent pas forc ment pouvoir se passer d'un accompagnement professionnel de fa on p renne. A voir comment cela va  voluer d'ici quelques ann es. Par ailleurs, la comp tence en LSF  tant rare, les usagers sont pouss s   rester au sein m me du service du fait m me que les professionnels les comprennent facilement.

VI. Analyse de l'activit  – Prestations indirectes

Analyse des pratiques et soutien aux professionnels	Analyse des pratiques professionnelles sur l'ann�e	1 fois / mois
Plan de comp�tences et sensibilisations internes	Sensibilisation neurosciences Approche de la syst�mie Formation intensive LSF Bientraitance DUA Gestes 1 ^{er} secours citoyens Formation TSA Pr�vention des radicalisations Sensibilisation aux troubles borderline Incendie Punaises de lit	Formation en lien avec le plan de comp�tence, ou dispens�es par les partenaires r�seau Sensibilisations en interne
Evaluation HAS	Planification de l'�valuation HAS sur le premier semestre 2025.	Obtention du crit�re A
Dossier unique Informatis�	Mise en place des comp�tences socles en lien avec les attendues nationaux (DMP, MSS, INS)	En continu
Relation avec le territoire	Afin d'�tendre la connaissance de partenaires du territoire ainsi que les dispositifs existants sur le d�partement, la direction des services adultes a d�velopp� tout au long de l'ann�e des rencontres partenariales. Cot� SAVS surdit�, un travail partenarial avec les entreprises d'insertion professionnelle s'�st d�velopp� sur 2025 permettant ainsi d'accompagner les personnes vers un retour � l'emploi.	Intermed, DESTIA, Vitalliance, Savoie de femmes, Viva service, AVIJ, DEA, Ecole de la seconde chance, ... R�gie coup de pouce, Tri'alp...
Remise en route des inter SAVS	Entre directions et encadrements dans un premiers temps	2 rencontres sur 2025

VII. Bilan et Perspectives

8. Bilan du SAVS TD

- La volonté de dynamiser les suivis et réduire le temps d'accompagnement reste au cœur des préoccupations du service avec des questionnements réguliers sur les suivis réalisés et leur sens. Ceci s'intègre à la nécessité impérieuse de réduire notre liste d'attente (qui compte actuellement plus de 30 personnes) et de diminuer ainsi le délai entre le 1^{er} RDV et la date effective de début d'accompagnement pour mieux répondre aux besoins des personnes. Dans cet optique et malgré la file active importante au regard des 4.6 ETP de professionnels sur l'unité TD, un travail a été mené pour tendre vers l'actualisation des PIA tous les ans. Si ceci fait partie de nos obligation légale, il n'en reste pas moins que cela est très difficile à mettre en œuvre (temps de synthèse, de relecture avec la personne, de PIA...) pour une si petite équipe.
- Une réflexion sur les activités collectives proposées au sein du service a été largement amorcée avec la volonté de définir pour chaque participant, objectifs et temporalité. Cette réflexion sur les activités n'englobe pas les événements qui viennent rythmer la vie du service et constituent des repères favorisant la rencontre et la convivialité, telles que le barbecue annuel, le repas de Noël ou encore la galette des rois et la chandeleur.
- Nous différencions bien les activités collectives organisées au sein du service, des Activités Physiques Adaptées (APA), approche non-médicamenteuse destinée à remettre les personnes en mouvement (objectifs et temporalité définis lors du PIA).
- Nous encourageons la participation du SAVS à différents Appels à Projets (AAP). Nous favoriserons notamment l'implication des usagers du SAVS au projet de jardin thérapeutique, implanté au Centre d'éducation motrice d'ASH et pensé dans une dynamique intergénérationnelle.

9. Bilan du SAVS surdit 

- Poursuite de l'acculturation ESMS
- Poursuite des temps croisés SAVS et autre services adultes

10. Perspectives

Thématiques	Mise en œuvre
Activités SAVS	Réflexion de service autour des activités proposées et du lien avec droit commun Afin de faire en sorte que les activités proposées au sein du service constituent véritablement un tremplin vers le droit commun, nous envisageons de rencontrer 4 partenaires du territoire proposant des activités (GEM Oasis et GEM Bleu, AMEJ et AQCv) et de réfléchir avec eux sur les leviers à activer afin de favoriser la transition.
Fiches actions projet de service et suite évaluation	Poursuite du déploiement des fiches action
Développer la pair aidance au sein du service	Soutenir le partage entre usagers des services adultes et valoriser leurs savoir-faire par la proposition d'ateliers « pair à pair ».
Inter-SAVS	Réalisation de la première journée inter SAVS à destination des professionnels des SAVS du territoire Poursuite des temps encadrement
AAP	Maintien de la dynamique AAP et de la participation du SAVS à différents Appels à Projets.

Partie IV – SAMSAH OR

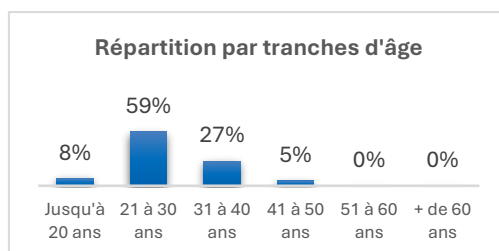
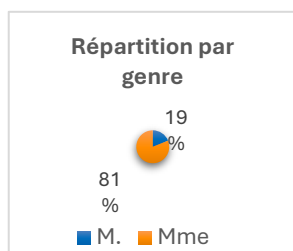
(Service d'accompagnement Médico-Social pour Adultes handicapés Orienté Rétablissement)

I. Identification du Service

Le SAMSAH Orienté Rétablissement accompagne dans leur quotidien des personnes en situation de handicap psychique qui ont entre 16 et 60 ans, avec une attention particulière pour les 16-30 ans. Le service s'inscrit dans le cadre des pratiques orientées rétablissement, c'est-à-dire promouvant une dynamique d'espoir, de reprise du pouvoir d'agir et de redéfinition d'une identité positive au-delà de la maladie. Son fonctionnement repose sur une collaboration avec le Centre Hospitalier Spécialisé de la Savoie et le Réseau Handicap Psychique (REPSY).

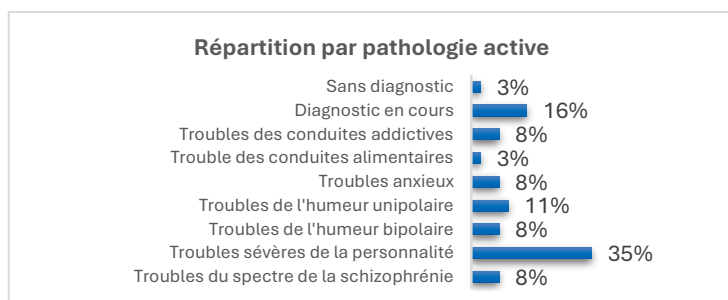
Finess	730013711
Capacité autorisée	19 places
Capacité financée	19 places
Nb journées d'ouverture	250 soit 50 semaines annuelles
Couverture géographique	Département de la Savoie

II. Population

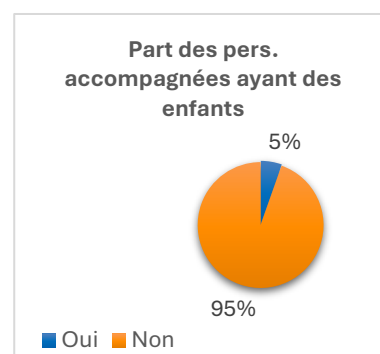
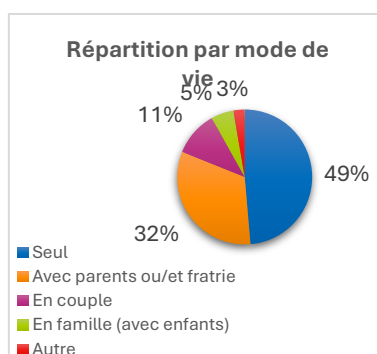
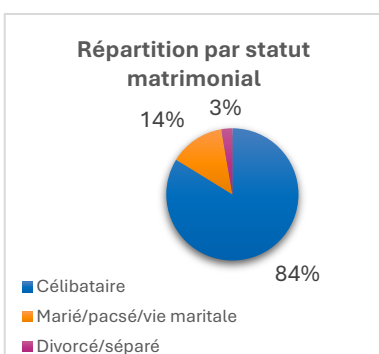


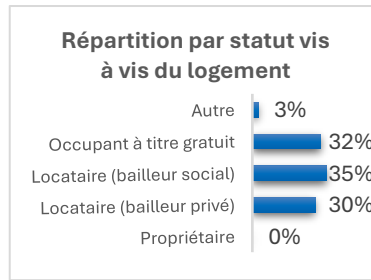
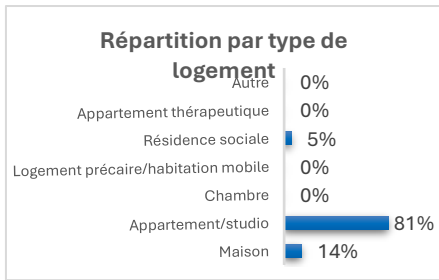
Une majorité importante de femmes ont été accompagnées par le service en 2025.

L'âge moyen sur le service est de **28 ans**. La tranche d'âge la plus représentée au sein du Samsah est la tranche 21-30 ans ; ce qui correspond à notre public cible.

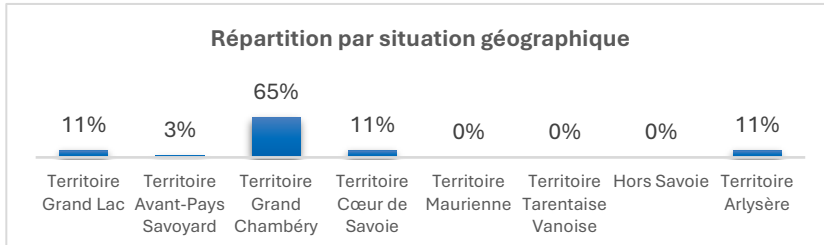


La pathologie border line (trouble sévère de la personnalité) est majoritairement représentée. Cette hausse s'observe depuis maintenant plusieurs années, ce qui conduit les professionnels à adapter leur accompagnement au regard d'une symptomatologie parfois bruyante (addictions, passages à l'acte, pathologie du lien...).



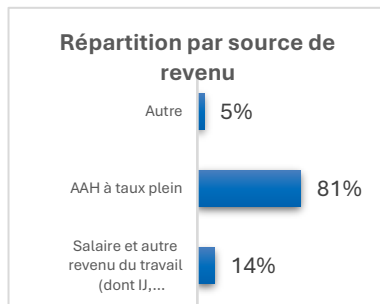
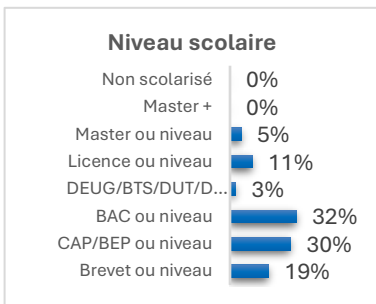


La recherche de logement ne constitue pas *in fine* un axe de travail majeur. Plusieurs raisons à cela : logement déjà en place, loyers honéreux, frein à l'autonomisation, durée d'attente des logements sociaux, ...

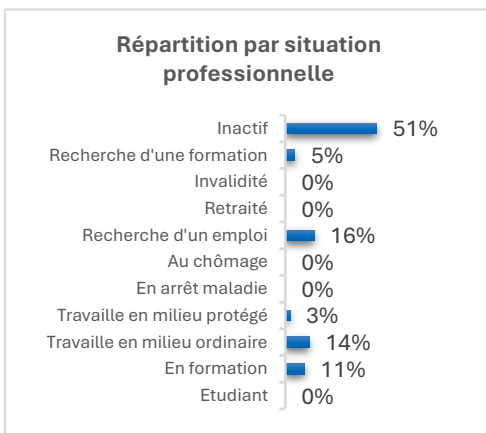


Nombre de kilometres parcourus par les professionnels sur 2025 : **40183**

Le secteur chambérien et agglomération reste le territoire principal d'intervention.



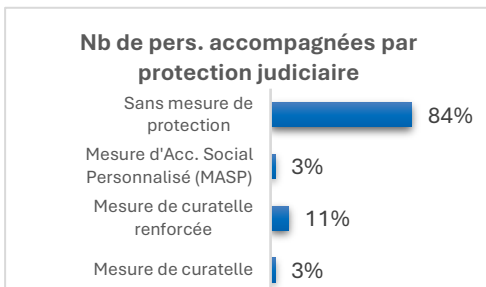
La majorité des personnes accompagnées perçoivent l'Allocation Adulte Handicapé (81%) qu'elle soit à taux plein ou en complément d'autres prestations. A noter : une élévation du niveau scolaire des personnes accompagnées : les titulaires d'un bac ou bac plus représentent en effet 51% tandis que celles ayant un niveau brevet et CAP représentent 49%.



Peu de personnes accompagnées sont en emploi, souvent du fait d'une symptomatologie non stabilisée qui ne leur permet pas de s'insérer de suite dans le milieu professionnel.

La question du soin psychique et de la psychoéducation est primordiale. Le contexte dans lequel le SAMSAH intervient dans l'insertion professionnelle est le suivant :

- Orientation et / ou accompagnement vers dispositif emploi accompagné (ADAPT, CAP EMPLOI, AGIR'H...)
- Orientation et / ou accompagnement vers milieu ordinaire (mission locale, France Travail...)
- Ouverture de droits en lien avec l'emploi (MISPE, orientation ESAT, visites structures, rencontre autres pro)
- Accompagnement en lien avec la recherche d'emploi (réalisation CV, lettre de motivation, entraînement entretien d'embauche...)
- Lien partenarial pour l'accès et le maintien à l'emploi (Dispositif Emploi Accompagné)
- Soutien et écoute active pour ceux en emploi



Les référents sociaux sont parfois amenés à travailler avec la personne accompagnée une demande de mesure de protection. Dans ce cas, il s'agit à la fois d'une aide à la réalisation du dossier, de l'organisation du RDV auprès du médecin expert chez lequel nous l'accompagnerons jusqu'à l'audience au tribunal.

La demande de soutien sur le versant administratif et financier est une demande récurrente.

Type de suivi	Nb de pers. concernées	Distribution en %
Psychiatrie de ville (offre libérale)	17	45.95
Centre référent/proximité de réhabilitation psychosociale	0	0
CMP	16	16.22
Equipe mobile	0	0
HDJ	0	0
Médecine générale	0	0
Autres types de suivi psychiatrique	0	0
Pas de suivi psychiatrique	6	16.22
Total (1)	39	105.41

(1) Le nombre total de personnes comme le % sont supérieurs à la file active ou à 100 puisque parfois, les personnes cumulent plusieurs suivis.

Il est à noter que le recours à l'offre libérale a augmenté en 2025 (de 31.70% en 2024 à 45.95% en 2025) en même temps que les suivis en CMP diminuent (de 56.10% en 2024 à 43.24% en 2025). Ceci est à mettre en lien avec les moyens actuels du CHS (notamment manque de médecins) et, d'une manière générale, d'un rétrécissement de l'offre qui conduit les personnes vers le libéral.

Sur 2025, 425 jours d'hospitalisation ont eu lieu pour 17 hospitalisations au total.

III. Analyse de l'activité – Prestations directes

A - Définition de l'activité

File active contractualisée	1.3 soit 25 personnes accompagnées			
Nombre d'actes contractualisés	3335			
Nombre d'actes réalisés	4846			
Nombre de jours réalisés (demande du CD)	5950			
Personnes ayant intégré le service en 2025	Personnes ayant quitté le service en 2025	Total de personnes accompagnées en 2024	Taux d'occupation	Taux de rotation
22	12	37	170%	89%

La comptabilisation des actes se fait via Mediateam, dossier usager informatisé (DUI)³.

Clé de lecture : Voici quelques illustrations d'actes permettant de mieux appréhender les modalités d'intervention et leur durée. Les durées figurant ci-dessous sont des moyennes :

- VAD : 1h, hors temps de déplacement
- Appel téléphonique : comptabilisé à partir de 15 min effectives
- Accompagnement sur l'extérieur : de 1h30 à 3h en fonction de l'objectif
- Synthèse : 1 heure
- PIA : 1h

B - Nature de l'offre d'accompagnement

1. Gestion de la file active

1) Gestions des notifications

La gestion administrative des dossiers (entrées - sorties) commençant par le traitement des notifications se fait selon la procédure de gestion MDPH « Via Trajectoire » qui intègre tout une procédure de relances par courrier et appels gérés par la secrétaire médicale du service.

Remarque : Bien qu'imputable directement à une personne et donc considéré comme prestation directe, ce travail d'ouverture des droits et de gestion du parcours de la personne fait par le secrétariat n'est pas comptabilisé à ce jour dans le nombre global d'actes. Il en est de même pour tout ce qui est travail d'information, de guidance et de réorientation fait directement au niveau du secrétariat.

³ 1/ En l'absence d'une règle commune clairement définie sur la cotation des actes en termes de durée, nous pouvons noter les écarts de durée entre deux prestations pourtant cotée 1 acte chacune. Cette réalité de cotation impacte forcément la représentativité de l'activité réalisée.

2/ Les temps de trajet ne sont pas comptabilisés dans l'organisation du temps de travail professionnel.

En 2025, le service a traité **117 notifications** (108 en 2024) dont 104 nouvelles notifications et 13 renouvellements.

Les créneaux pour les premières rencontres ont quasiment été multipliés par 2 sur 2025. Ainsi, sur les 63 personnes reçues :

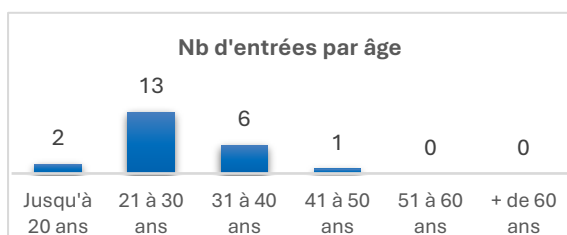
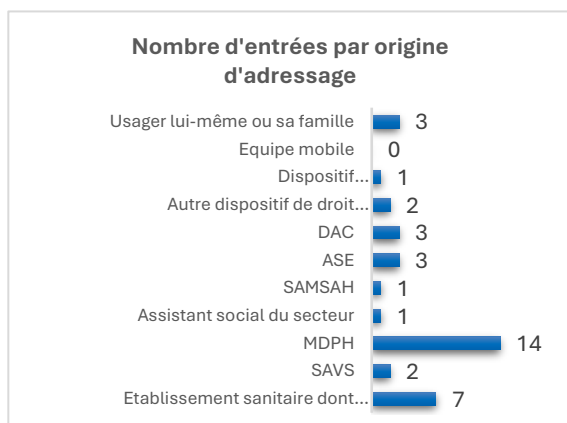
- 45 avis favorables pour un accompagnement SAMSAH Orienté rétablissement
- 10 réorientations vers le SAMSAH Toutes déficiences
- 1 avis favorable pour un accompagnement par la PACT (Plateforme d'Appui et de Coordination Territoriale)
- 1 Réorientation vers une structure sanitaire (CMP)
- 3 classements sans suite
- 3 laissé « en attente » du fait des éléments actuels au moment de la prise de contact ne permettant pas de définir un statut autre.

Le service constate d'année en année **une augmentation significative des notifications d'orientation** vers le Samsah OR, et ce malgré l'arrivée sur le territoire de nouveaux dispositifs tels que smart 73.

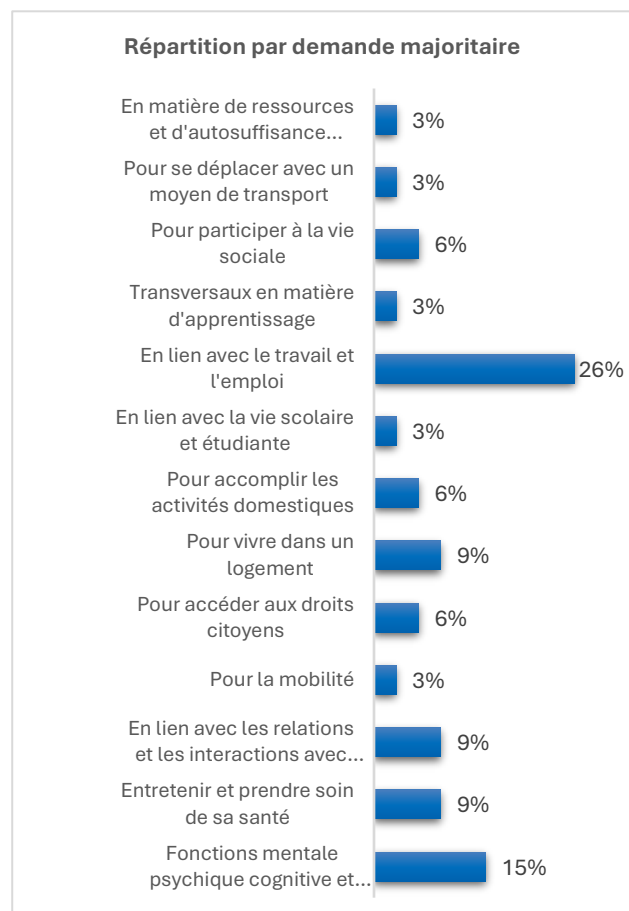
Le temps d'attente pour un premier RDV est important (3 à 5 mois) ; auquel se rajoute le temps d'attente désormais plus conséquent d'admission une fois sur liste d'attente (plus d'un an). **Force est de constater que ces délais longs ne répondent pas au besoin de rétablissement des personnes.**

Au 31/12/2025 sur Via trajectoire, 39 dossiers étaient admissibles, 54 notifications en statut « contact » et 1 notification nouvellement « reçue ».

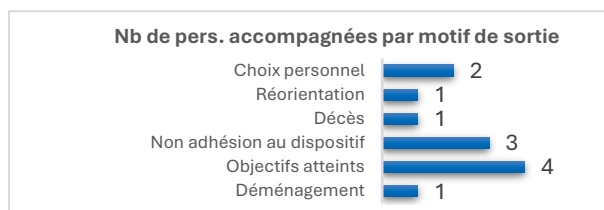
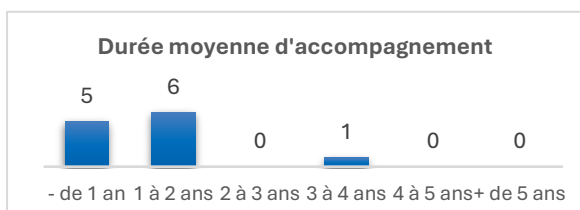
2) Entrées dans le service



Les pourcentages établis ci-contre reprennent les demandes formulées par la personne à son entrée dans le service. L'accompagnement réel peut être différent de celui initialement exprimé ; grâce au travail de soutien de l'autodétermination permanent fait par les professionnels auprès de la personne.



3) Sorties du service

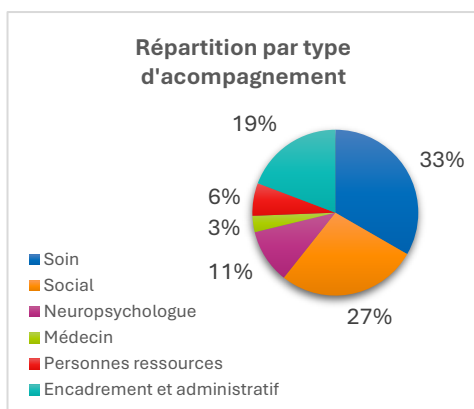


Durée moyenne de l'accompagnement : 12 mois Cette durée très courte s'explique par différentes raisons :

- Des déménagements en cours d'accompagnement
- Une orientation d'un Samsah hors département mais pour lequel le suivi n'a fonctionné que très peu de temps
- Et d'une manière plus globale, du fait des cliniques accompagnées faisant état de difficultés relationnelles et plus globalement de difficulté à s'engager dans un suivi et une relation d'aide.

2 personne sorties en 2025, pour cause d'hospitalisation longue durée ou d'objectifs atteints, ont demandé à être de nouveau accompagnées par le service, quelques mois après leur sortie.

2. Nature de l'offre d'accompagnement



Social : prestations des référents sociaux,

Soin : prestations des infirmières

Encadrement et administratif : actions de l'encadrement et du secrétariat, ainsi que celles du psychologue, centrées essentiellement sur le parcours de l'usager (admission notamment).

Personnes ressources : ergothérapeute, diététicienne, APA.

Médecin : prestation de coordination, consultations médicales et appui technique de l'équipe, du médecin psychiatre

Neuropsychologue : accompagnement des usagers et soutien équipe.

1) Les Echelles et outils mobilisés de réhabilitation psychosociale

Intitulé du dispositif	Finalité	Pros impliqués	Nb bénéf.
Recueil parcours et attentes ou ELADEB	Anamnèse et évaluation des besoins	Référentes sociale et soin	tous
Carte réseau	Connaître et recenser le réseau qui gravite autour de l'usager. Outil visuel qui permet d'identifier les ressources que la personne a autour d'elle.	Référentes sociale et soin	tous
Plan de ressources		neuropsychologue	8 sur 2025
Gestion des émotions	Mieux gérer les crises. Apprendre à se connaître	neuropsychologue	12 sur 2025
Bilan neuropsychologique	Comprendre le fonctionnement cognitif (freins et capacités) de la personne	Neuropsychologue	2 sur 2025
Remédiation cognitive	Habiletés sociales, reconnaissances des émotions, biais attributionnels, Expositions aux situations anxiogène, organisation / planification	Neuropsych, ergo	2 sur 2025
TEM	Evaluation des habiletés sociales, fonctionnement cognitif global	Neuropsych, ergo	1 sur 2025
Plan de maintien des liens	Identifications des symptômes d'une crise et risque de rupture	Neuropsychologue et référents	7 sur 2025

Autres types d'évaluations mobilisées par le service et finalité			
Intitulé de l'outil	Pro. impliqué	Objectifs	Nb benef.
Entretien bilan de santé somatique	Référent soins	Etat des lieux sur le plan somatique et antécédent	Tous
Evaluation vie quotidienne	Référente sociale	Faire un bilan des actes de la vie quotidienne à domicile	Tous
Bilan APA	Enseignant APA	Travailler avec la personne autour de ces attentes APA et possibilités physiques	Cf. § ci-dessous
Action contre l'inertie	Ergothérapeute	Mettre en place des routines pour faciliter le passage à l'action	4
Organisation au sein du logement	Ergothérapeute	Structurer et mieux se repérer à l'aide de différents outils et supports.	4
TEM (avec neuropsychologue)	Ergothérapeute	Evaluer capacités à se repérer, s'organiser en situations réelle.	1
Bilan nutrition	Diététicienne	Cibler les besoins en termes d'accompagnement Reposer les bases de l'équilibre alimentaire	10 personnes : -5 usagers pour une séance-Bilan - 5 usagers pour un cycle de séances (3-5) Animation de 5 ateliers cuisine

2) Autres accompagnements (notamment groupaux)

Types de dispositifs ou d'activités	Outils/programmes mobilisés	Nb pers. concernées
Synthèse familiale	Travail avec les usagers et leur famille pour les accompagner dans leurs cheminements. Si la situation familiale n'a pas été désamorcée, un relai vers un partenaire extérieur est réalisé.	En fonction des besoins
Atelier rencontre et partage	Socialisation, faire du lien, travailler les habiletés sociales	Activité facultative. 6 pers.
Sortie Pique-nique	Faire du lien, créer une cohésion de groupe, profiter d'un moment de convivialité	Activité facultative. 3 pers.
Sortie FEHAP	Partager un temps de convivialité associatif autour d'un évènement sportif	Activité facultative. 2 pers.
Sortie Montagne	Faire du lien, créer une cohésion de groupe, profiter d'un moment de convivialité	Activité facultative. 2 pers.
Atelier cuisine	Réaliser des recettes simples et équilibrées, à refaire chez soi/2 ateliers mutualisés avec usagers du SAMSAH TD.	Activité facultative. 5 pers.
Atelier code de la route	Apprendre le code de la route en groupe pour favoriser inscription ultérieure en auto-école et réussite du code	Activité facultative : 3 pers
Atelier théâtre	Oser prendre la parole en public, explorer différentes émotions par l'interprétation de personnages, travailler le corps et le mouvement dans l'espace scénique, prendre confiance en soi	Activité facultative : 4 pers

3) Prestations des psychologues

Les missions :

- Evaluation des capacités fonctionnelles de la personne qui peut se décliner sur différents versants (intellectuel, mnésique, attentionnel et exécutif, cognition sociale).
- Accompagnements (remédiation cognitive, développement de stratégies, observation de postes de travail, mise en situation, EMDR, plan de maintien des lien et plan de ressources)
- Animation de groupes
- Création d'outils et de sensibilisation en interne (projet « au secours les secours »)
- Participation aux Analyses de la pratique professionnelle du service et entre psychologues, ainsi qu'aux temps techniques réguliers entre les psychologues de la structure.
- Soutien et appui technique à l'équipe
- Inter-SAMSAH psychologues
- Participation aux commissions d'admission



Certaines missions ont été allégées cette année pour privilégier au maximum les accompagnements.

Projection 2026

- Reconduire l'intervention « Au secours les secours » (projection semaines des SISM)
- Présentation des outils du rétablissement et les outils spécifiques du SAMSAH Or (23 janvier et 20 mars 2026) auprès du Samsah TD
- Sensibilisation auprès des professionnels (SAVS, SOR et SAMSAH TD) autour du TDAH en lien avec le psychologue du Samsah TD/SAVS
- Poursuite des formations ciblées en lien avec le public (psycho-trauma et de la théorie de l'attachement, théorie polyvagale).

4) Accompagnements en Activités Physiques Adaptées (APA)

Depuis le mois de mai 2025, un seul professionnel est dévolu à l'ensemble des services (à 0,60 ETP) et cela permet davantage de souplesse pour accompagner les usagers adultes notamment dans les prises de rendez-vous où les possibilités sont étendues (mardi, jeudi et vendredi après-midi).

SEANCES COLLECTIVES	Nb adultes concernés				Nb séances			
	Inscrits		Pratiquants		Prévues		Réalisées	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Janv. à Juillet	14	0	12	0	3	1	3	1
Sept. à déc.	0	9	0	7	0	5	0	5
TOTAL	14	9	12	7	3	6	3	6

Séances collectives

Bien qu'ayant privilégié les accompagnements individuels sur cette année, quelques sorties voiles ont été proposées et mutualisées avec les autres services du pôle adulte (voile, Rendez-vous au sommet). Un groupe marche a été mis en place pour répondre à une demande de plusieurs usagers.

SEANCES INDIVIDUELLES	Nb adultes concernés				Nb séances			
	Inscrits		Pratiquants		Prévues		Réalisées	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Janv. à Juillet	8	9	6	7		19		10
Sept. à déc.	7	8	6	6		38		31
TOTAL	15	17	12	13	31	57	26	41

Séances individuelles

Le nombre de séances a connu une légère hausse en fin d'année, preuve que la reconfiguration du fonctionnement APA sur les services a porté ses fruits.

BALNEO	Nb adultes concernés				Nb séances			
	Inscrits		Pratiquants		Prévues		Réalisées	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Janv. à Juillet	0	0	0	0	0	0	0	0
Sept. à déc.	0	2	0	2	0	3	0	3
TOTAL	0	2	0	2	0	3	0	3

Balnéothérapie

Cette année, nous avons ouvert un créneau de balnéothérapie pour les SAMSAH, essentiellement pour un temps de

relâchement musculaire, détente, lâcher prise et plaisir, à l'attention de personnes douloureuses ou en situation de stress et/ou d'anxiété importante.

Fonctionnement

La participation mensuelle aux réunions d'équipe de l'enseignant APA, favorise les liens avec l'équipe autour des usagers, et leurs suivis ; la réorganisation des temps APA a permis de favoriser l'accompagnement d'un plus grand nombre de personnes. Pour autant, cela reste à affiner notamment pour accompagner les usagers vers le droit commun ; objectifs qui restent centraux pour ouvrir les propositions de participation sociale ; le sport ou les activités sportives de loisir étant un bon levier d'accroche.

Perspectives

- Relance de la fréquentation des séances d'APA
- Poursuivre la participation aux temps de rencontres avec les partenaires.
- Raccrocher les personnes à des activités sportives du droit commun
- Maintenir l'organisation de temps collectif sous la forme de demi-journée ou journée complète à thème, avec le service, au travers d'objectifs transversaux.
- Mise en place d'un groupe marche pôle adulte.

D - Analyse des marqueurs de charges de l'activité sur 2025

1. Périmètre d'intervention du service

L'intervention du service se fait à l'échelle du département avec un nombre important de kilomètres effectués cette année, afin de soutenir la dynamique de « l'aller vers ». A ce titre, une convention avec le Conseil départemental permet de bénéficier de différents locaux favorisant des RDV de proximité, y compris pour les personnes qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas recevoir les professionnels à leur domicile.

2. Risque de rupture de parcours – la question des hospitalisations et maintien du lien avec le SAMSAH

La difficulté principale à laquelle les professionnels du Samsah sont régulièrement confrontés reste celle de l'engagement du jeune adulte dans son accompagnement (changement de projet, difficulté pour accepter la relation d'aide, déménagement...). Le suivi est également souvent entrecoupé d'hospitalisations. Les professionnels tentent alors de maintenir le contact lors des hospitalisations, lorsque les usagers le souhaitent, par des échanges téléphoniques ou des visites sur place. Cela permet également de faire le lien avec les soignants, de travailler de manière concertées entre les différents acteurs et de soutenir la personne à sa sortie, de manière cohérente.

Afin de favoriser l'engagement de certains usagers dans les suivis et de limiter la discontinuité, nous avons pu être amenés à proposer des « contrats de soin » à signer, qui précisent clairement les attentes ; le maintien du suivi étant conditionné au respect de ces engagements.

3. Maintien des savoirs autour des outils du rétablissement

L'acculturation aux principes du rétablissement a constitué un vrai enjeu en 2025, du fait d'un turn-over important au sein de l'équipe, de l'absence prolongée d'une référente Soins et de l'embauche de plusieurs nouveaux collaborateurs. Le médecin-psychiatre du service a ainsi pu proposer plusieurs temps de sensibilisation/formation autour des principes du Rétablissement et de certaines pathologies (trouble de la personnalité Limite et schizophrénie) et conseillé la lecture de plusieurs ouvrages. Une formation en ligne proposée par le centre expert du Vinatier a pu être proposée aux nouveaux professionnels. Enfin, un travail de réactualisation des outils utilisés au sein du service a permis de les revisiter et d'en faciliter l'appropriation par les nouveaux professionnels.

4. Point RH sur 2025

- Départ d'une référente sociale en janvier, présente depuis la création du service, remplacée en mars 2025,
- Départ d'une seconde référente sociale en avril, remplacée en juin 2025
- Départ d'une référente Soins en mai, remplacée en juin 2025.
- Remplacement de l'enseignante APA par un collègue en interne, à la suite d'un congé maternité et dans le cadre d'une réorganisation du service APA.

VI. Analyse de l'activité – Prestations indirectes

Analyse des pratiques professionnelles		1 fois / mois pour tous les professionnels		
Relation avec le territoire	Nombre de rencontres partenariales sont mises en œuvre au sein de l'année dans une idée d'interconnaissance et de réseautage.	Intermed, agir'h, unicité, Parains par Mille, Savoie de femmes, AVIJ, DEA, école de la seconde chance, espoir 73....		
Evaluation HAS 2025	Le Samsah Or a eu son évaluation HAH premier semestre 2025.			
Plan de compétence et formations internes	<table border="1"> <tr> <td>Bientraitance DUA Incendie SNOEZELEN 1^{er} secours citoyens Punaises de lit Approche de la systémie</td> <td> Sensibilisation au neurosciences Prévention des addictions et réductions des risques Consommation des outils numériques Prévention suicide : module évaluation orientation Prévention des radicalisations Sensibilisation aux troubles Borderline Un petit truc en moins - Vivre avec Alzheimer </td> </tr> </table>	Bientraitance DUA Incendie SNOEZELEN 1 ^{er} secours citoyens Punaises de lit Approche de la systémie	Sensibilisation au neurosciences Prévention des addictions et réductions des risques Consommation des outils numériques Prévention suicide : module évaluation orientation Prévention des radicalisations Sensibilisation aux troubles Borderline Un petit truc en moins - Vivre avec Alzheimer	Formations comprises dans le plan ou dispensées par des partenaires Sensibilisations internes (retour de formations ou psychologue)
Bientraitance DUA Incendie SNOEZELEN 1 ^{er} secours citoyens Punaises de lit Approche de la systémie	Sensibilisation au neurosciences Prévention des addictions et réductions des risques Consommation des outils numériques Prévention suicide : module évaluation orientation Prévention des radicalisations Sensibilisation aux troubles Borderline Un petit truc en moins - Vivre avec Alzheimer			
Appui ressources territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Projet « au secours les secours », sensibilisation aux troubles cognitifs et psychiques aux forces de l'ordre (Pompiers, police, gendarmerie) 61 personnes ont bénéficié de ce temps - SISM 25, psy truck en lien avec le Repsy - COTECH REPSY, ... 	Cf RA PACT		

VII. Bilan et Perspectives

Dans ses grandes lignes, cette année 2025 aura permis :

- Stabilisation équipe à partir du second semestre permettant ainsi une continuité des accompagnements
- Gestion liste d'attente toujours aussi complexe : Malgré plusieurs réorientations vers le SAMSAH Toutes déficiences, la liste d'attente reste très longue et le délai d'admission au sein du service en décalage vis-à-vis des besoins des usagers et de leurs proches aidants. A plusieurs reprises, nous avons été amenés à orienter ces derniers vers l'UNAFAM afin qu'ils obtiennent des soutiens (échanges, groupes de paroles, formations...), le temps qu'un accompagnement se mette en place et porté à leur connaissance la plateforme téléphonique en santé mentale ATEO.

Les perspectives 2026 seront :

- Augmentation de l'agrément Samsah pour répondre aux besoins du territoire, de 19 à 25 places avec recrutement des professionnels en conséquence (*nouveau binôme de référents soins/social et augmentation du temps de neuropsychologue*)
- Poursuite de la formation des nouveaux collaborateurs aux principes du Rétablissement et aux troubles border line
- Réécriture du projet de service, obsolète depuis fin 2024
- Réorganisation du service suite départ médecin psychiatre-coordonnateur

Partie V – SAMSAH

(Service d'accompagnement Médico-Social pour Adultes handicapés)

I. Identification du Service

Le SAMSAH propose un accompagnement médico-social comportant des prestations sociales et de soins. Il accompagne les adultes en situation de handicap dans leur projet de vie en facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité. Ce service accompagne des personnes qui ont besoin :

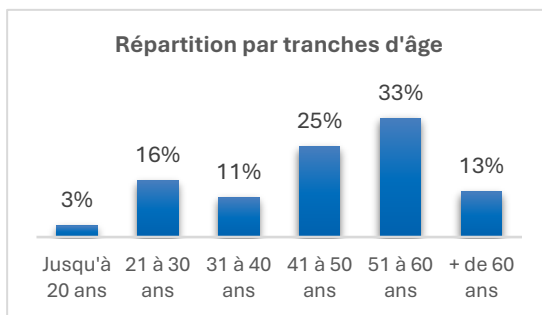
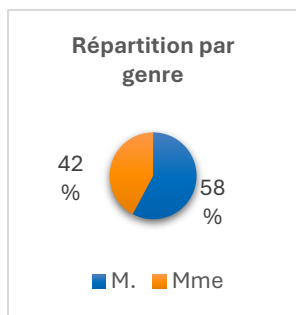
- De prestations de soins coordonnées, avec notamment la mise en place d'un accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert.
- D'un accompagnement social en milieu ouvert en mettant en place les prestations nécessaires au soutien de la personne dans son quotidien (renforcer le domicile).

À la suite de l'évaluation des besoins, un accompagnement personnalisé se met en place s'appuyant sur les dispositifs de droit commun et les ressources dans l'environnement proche de la personne.

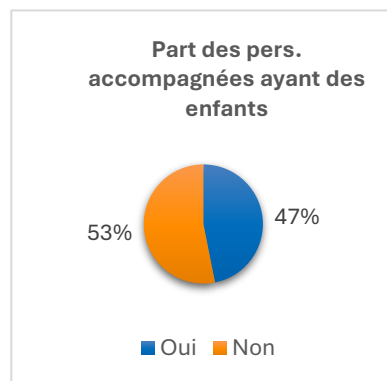
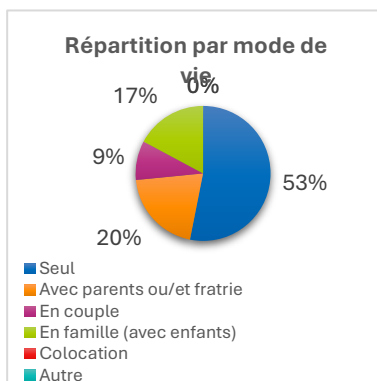
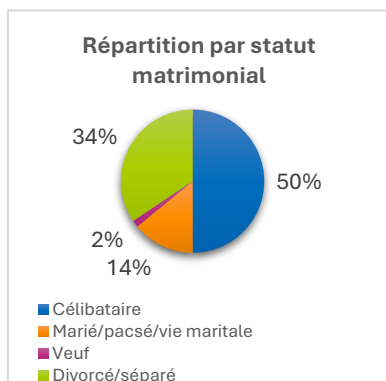
Le SAMSAH ASH intervient sur toute la Savoie. Il s'adresse à des adultes de 18 à 60 ans, voire après si la situation de handicap a été reconnue avant les 60 ans, quelle que soit la déficience ou la situation de handicap.

Finess	
Capacité autorisée	41 places
Capacité financée	41 places
Nb journées d'ouverture	250 soit 50 semaines annuelles
Couverture géographique	Département de la Savoie

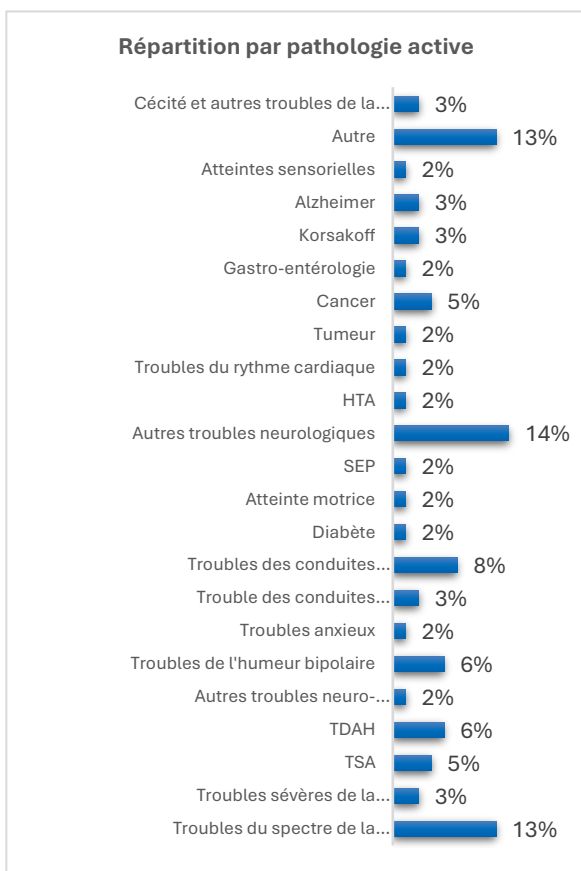
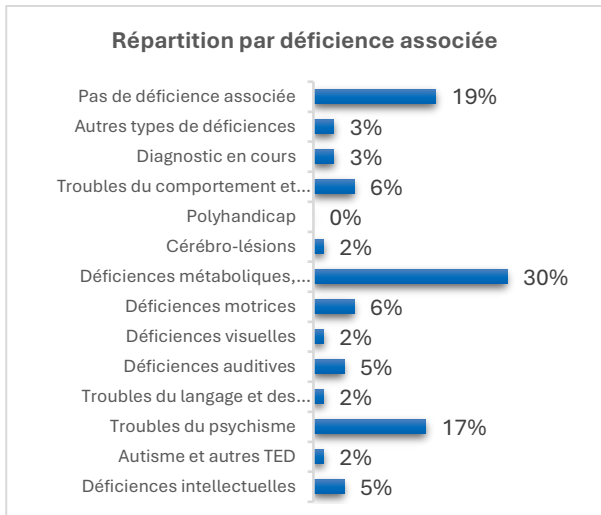
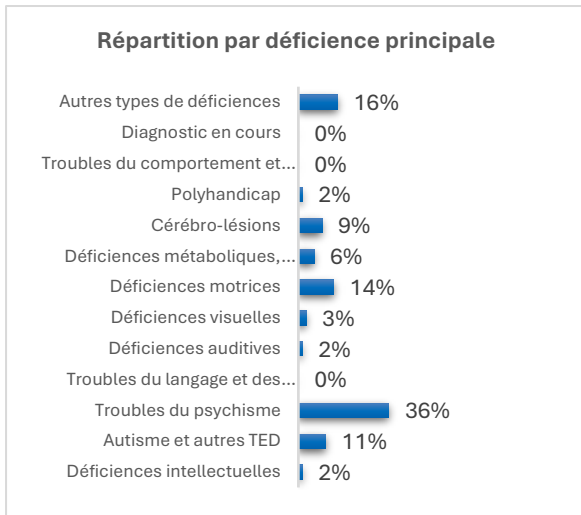
II. Population



Les tranches d'âge les plus représentées restent celles à partir de 41 jusqu'à 60 ans (**Âge moyen de 46 ans ½**). La propension de personnes accompagnées de plus de 60 ans est similaire à 2024. La tranche 21-30 est en légère augmentation.



Une personne sur deux est célibataire, vit seule à domicile (53%) De même, près de la moitié des personnes accompagnées ont des enfants (à charge ou non).

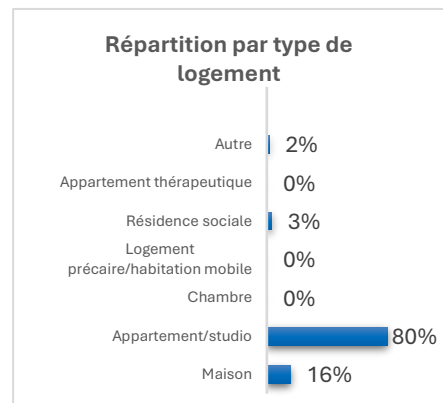
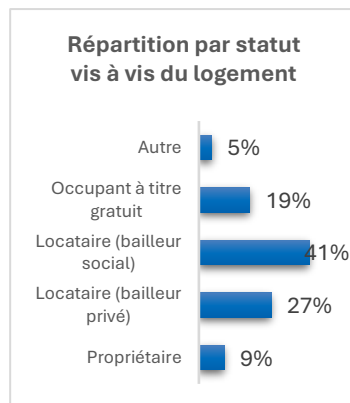
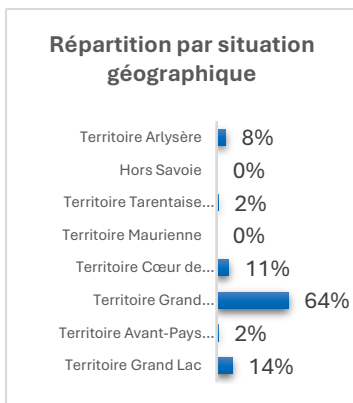


Le SAMSAH accompagne tout type de déficiences, avec une prédominance pour les déficiences psychiques en déficience principale. L'année 2025 est particulièrement marquée par l'accompagnement de personnes atteintes de maladies neurodégénératives (Type Alzheimer, SLA, Huntington...) ou présentant un TSA ou autres TED (TDAH notamment).

Les déficiences motrices restent quant à elles bien présentes avec une nécessaire technicité dans les accompagnements et une vigilance sur les conséquences associées d'ordre somatique.

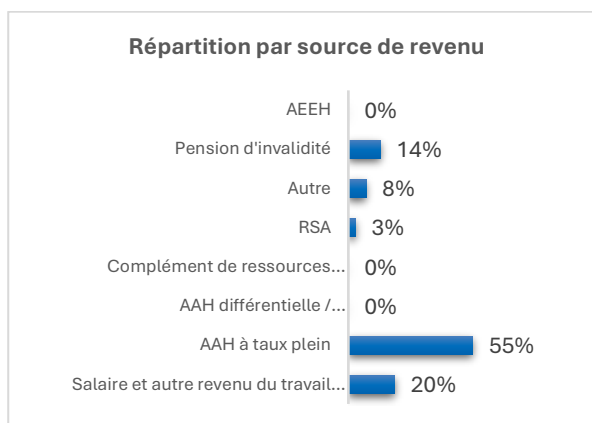
En 2025, la palette des déficiences associées est très large. Les déficiences métaboliques, viscérales et nutritionnelles restent comme en 2024 une conséquence fréquemment repérée au même titre que les répercussions sur le psychisme. Ces problématiques demandent aux professionnels des liens de proximité avec les établissements et services de soins spécialisés (CHMS, cliniques, CHS, CMP...).

Le tableau de gauche montre toute la diversité des pathologies actives. Une grande proportion des usagers est dite « pluri-pathologique ». Le parcours de soins est de fait dense et complexe, nécessitant un réel travail de coordination.



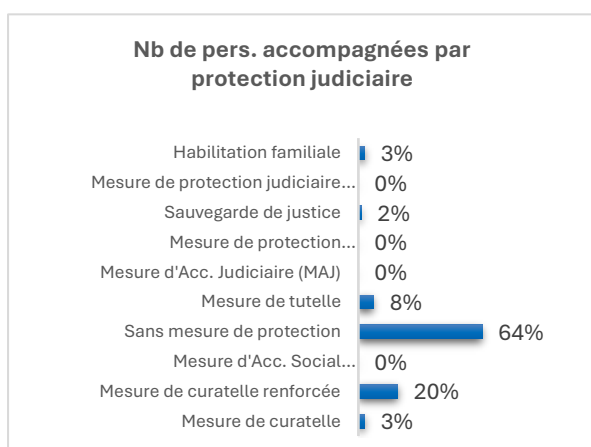
Sur 2025, les professionnels du service ont parcouru **62 945 kms** (52 570 Kms en 2024). Les interventions se concentrent principalement sur la zone Chambéry- Aix et à moindre échelle sur le territoire de la Combe de Savoie et dans son prolongement sur les communes d'Arlyère. Les interventions en Maurienne, en Tarentaise et dans l'Avant Pays savoyard restent somme toute anecdotiques. Malgré notre participation aux groupes locaux partenariaux pour faire connaître le service et ses missions, les sollicitations sont peu nombreuses. L'intérêt est donc de poursuivre notre présence sur ces territoires afin de développer une meilleure connaissance de notre service et répondre aux besoins repérés.

Les personnes visitées à domicile vivent pour la grande majorité en appartement/studio. Une situation plus adaptée à leur état de santé et à leurs ressources financières. Les locations chez les bailleurs sociaux sont fortement représentées avec à moindre échelle des locations en directe avec des propriétaires privées.



Les situations de pluri-handicap engendrent de fait une rupture avec l'emploi. Le cumul entre la situation d'invalidité (niveau 1 et 2) et l'inactivité représente quasiment ¾ des personnes accompagnées par le SAMSAH. Comparativement à 2024, le statut d'invalidité a quasiment doublé (20 % en 2024 contre 39 % cette année) signifiant progressivement une mise à l'écart du monde professionnel, sachant que parmi les 33% « d'inactifs » certaines personnes n'ont pas encore pu / su actualiser leur situation et faire valoir leurs droits (invalidités).

Plus de la moitié des personnes accompagnées perçoivent l'Allocation Adulte Handicapée (55 %) qu'elle soit à taux plein ou en complément d'autres prestations. D'autres personnes perçoivent également une pension d'invalidité ou d'autres ressources telles que par exemple une pension de retraite, des indemnités journalières ou du chômage, bien souvent en fin de droits.



Dans la même proportion qu'en 2024, 36 % des personnes présentes dans le service bénéficient d'une mesure de protection (33% en 2024) via des services mandataires (+ 3% d'habilitation familiale).

Toutefois, les 64 % « sans mesure » de protection ne représentent pas une autonomie pleine et entière sur les questions administratives et budgétaires. Les référents sociaux soutiennent les démarches en fonction de l'autonomie des personnes, s'emploient à trouver un réseau cohérent de proximité et sont parfois amenés à travailler avec la personne une demande de mesure de protection (aide à la réalisation du dossier, organisation du RDV auprès du médecin expert et accompagnement à l'audience au tribunal).

III. Analyse de l'activité – Prestations directes

A - Définition de l'activité

File active contractualisée	1.5 soit 62 personnes accompagnées			
Nombre d'actes contractualisés	Au moins 3 actes par personne et par semaine soit 8303 actes			
Nombre d'actes réalisés	10187			
Nombre de jours réalisés (demande du CD)	10833			
Personnes ayant intégré le service en 2025	Personnes ayant quitté le service en 2025	Total de personnes accompagnées en 2025	Taux d'occupation	Taux de rotation
31	18	64	110 %	60%

La comptabilisation des actes se fait via Mediateam, dossier usager informatisé (DUI)⁴.

Clé de lecture : Afin de mieux comprendre la cotation des actes, voici les clés de lecture permettant de mieux appréhender les modalités d'intervention et leur durée.

Les durées figurant ci-dessous sont des moyennes :

- Entretien (domicile ou service) : 1h hors temps de déplacement
- Appel téléphonique : comptabilisé à partir de 15 min effectives
- Accompagnement sur l'extérieur : de 1h30 à 3h en fonction de l'objectif
- Synthèse : 1 heure
- PIA : 1h

B - Nature de l'offre d'accompagnement

1. Gestion de la file active

1) Gestions des notifications

La gestion administrative des dossiers (entrées - sorties) commençant par le traitement des notifications se fait selon la procédure de gestion MDPH « Via Trajectoire » qui intègre tout une procédure de relances par courrier et appels gérés par la secrétaire médicale du service.

Remarque : Bien que considéré comme prestation directe, ce travail d'ouverture des droits et de gestion du parcours de la personne fait par le secrétariat n'est à ce jour pas comptabilisé dans le nombre global d'actes. Il en est de même pour tout ce qui est travail d'information, de guidance et de réorientation fait directement au niveau du secrétariat.

En 2025, le service a traité **107 notifications** (86 pour 2024) pour le SAMSAH dont 13 renouvellements.

89 premières rencontres ont été planifiées (contre 59 en 2024) et ont débouché sur :

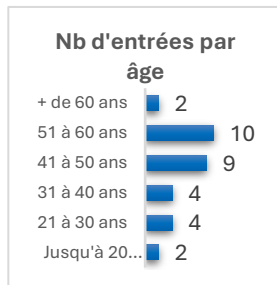
- 34 avis favorables pour un accompagnement SAMSAH
- 4 avis favorables pour un accompagnement par la PACT (Plateforme d'Appui et de Coordination Territoriale)
- 5 réorientations qu'il s'agisse de service en interne ASH (2 vers le SAMSAH Orienté Rétablissement, 1 vers le SAVS 1 vers un autre SAVS et un refus)
- 20 classements sans suite
- Les 26 autres statuts étant des personnes n'étant pas venues à la rencontre sans motif ni report (7 personnes), annulé excusé (7), reporté (10) ou demandant des informations complémentaires (2).

⁴ 1/ En l'absence d'une règle commune clairement définie sur la cotation des actes en termes de durée, nous pouvons noter les écarts de durée entre deux prestations pourtant cotée 1 acte chacune. Cette réalité de cotation impacte forcément la représentativité de l'activité réalisée.
2/ Les temps de trajet ne sont pas comptabilisés dans l'organisation du temps de travail professionnel.

Pour rappel sur 2024, nous avons constaté une baisse de réception des notifications, baisse qui ne s'est pas poursuivie sur 2025. Ceci nous a conduit à connaître une liste d'attente conséquente et de fait augmenter les délais d'admission au sein de notre service.

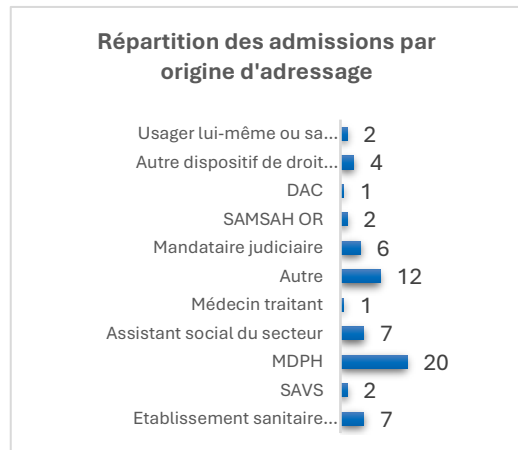
Au 31/12/2025, le service comptabilisait sur Via trajectoire 4 notifications « reçu », 53 « en contact » et 22 dossiers « admissible » sur liste d'attente.

2) Entrées dans le service

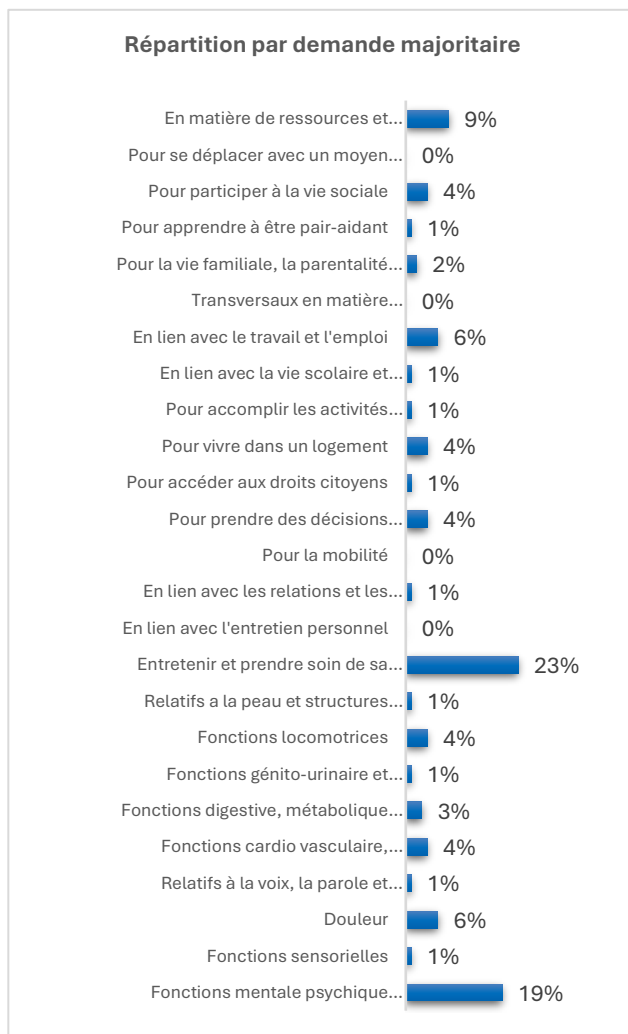


Les tranches d'âges les plus représentées lors des admissions en 2025 sont similaires à celles de la population globale accompagnées par notre service. Nous retrouvons ainsi mis en relief la tranche d'âge des 41 et 60 ans.

Les orientations sont en grande partie issue de la MDPH qui orientent les personnes après évaluation et décision de la CDAPH (20 personnes sur les 64). Les 12 « autres » personnes représentent quant à elle une origine dite inconnue dont les assistantes sociales de secteur, les CMP ou les médecins généralistes en sont pourvoyeurs.



Ci-dessous le tableau des **premières demandes** évoquées lors de l'entrée dans le service :



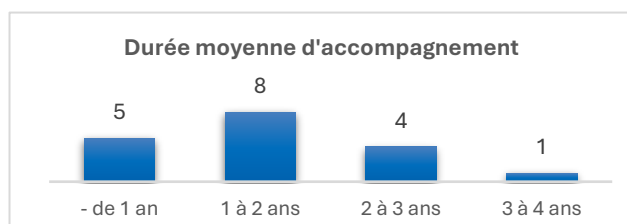
Les données ci-dessous soulignent que l'axe principal cause d'admission dans le service reste la question du parcours de soin, tant somatique que psychique, de la personne et mettent en évidence une structuration des besoins autour de trois grands axes principaux : la santé, l'autonomie dans la vie quotidienne et l'ensemble des démarches qui visent un soutien aux démarches administratives et budgétaires (Cf. Graphique : Nombre de personnes accompagnées par protection judiciaires dont 64 % sont sans mesure de protection mais nécessitent un soutien quotidien pour s'organiser et réaliser leurs diverses démarches).

Focus sur les demandes en lien avec la santé, celles-ci sont souvent associées à :

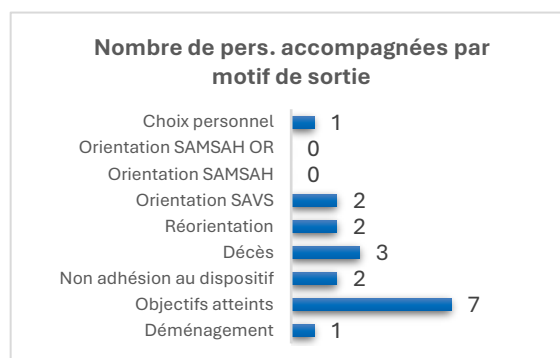
- Des problématiques de douleur
- Des altérations des fonctions physiques et cognitives
- Des besoins de suivi et de maintien de l'état de santé

Focus sur l'ensemble des demandes en lien avec l'autonomie au quotidien : l'accès / le maintien dans le logement avec la mise en place d'une aide à la réalisation des tâches domestiques montre une forte récurrence dans les demandes exprimées. A une moindre échelle, la mobilité et les déplacements sont également une demande fréquemment verbalisée dès le début d'accompagnement par le service.

3) Sorties du service

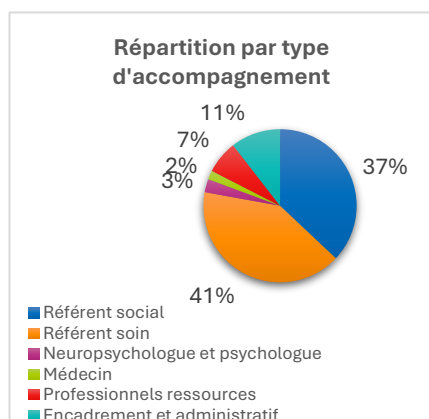


Durée moyenne de l'accompagnement : un peu moins de **18 mois**, soit 6 mois de moins qu'en 2024 avec une majorité de sorties pour « objectifs atteints ».



Le nombre de décès en cours d'accompagnement reste important sur 2025 (3), corrélé avec la complexité et de la gravité clinique des situations qui nous sont orientées. Depuis 2023, le lien avec l'équipe mobile de soins palliatifs du CHMS reste une aide précieuse pour les professionnels engagés.

2. Nature de l'offre d'accompagnement



Social : prestations des référents sociaux,

Soin : prestations des référents soin (IDE et aide-soignante).

Encadrement et administratif : actions de l'encadrement et du secrétariat, ainsi qu'une partie de celles du psychologue et du médecin, centrées essentiellement sur le parcours de l'utilisateur (admission et gestion dossier).

Personnes ressources : ergothérapeute, kinésithérapeute, diététicienne, APA.

Neuropsychologue et psychologue : soutien équipe, accompagnement

Médical : consultation suite admission et coordination parcours de soin.

Cette répartition est globalement similaire d'une année sur l'autre.

1) Prestation de soin, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles

Les **actes paramédicaux** représentent la majeure partie de l'activité dédiée à la santé. Ils concernent principalement les actes réalisés par les référents soin dans la mise en place du réseau de santé, la coordination des acteurs soin au domicile et/ou leur mise en place le cas échéant.

Les usagers du SAMSAH sont admis pour la plupart d'entre eux du fait d'une nécessité de reprendre un parcours global de santé. Les référents soin assurent de fait la recherche, la programmation et la coordination des soins auprès des médecins traitants, spécialistes ou professionnels paramédicaux libéraux. Pour rappel, aucun acte technique n'est pratiqué au sein du service mais uniquement en appui aux dispositifs de droit commun.

Les accompagnements des professionnels lors des consultations médicales ou spécialisées représentent également un versant important qui vise à s'assurer la bonne compréhension des personnes accompagnées du contenu des préconisations de santé et permettent par la suite un suivi et une guidance thérapeutique tout au long de l'accompagnement.

Les **professionnels ressources** sont sollicités en fonction de leur appui technique dans le cadre d'une situation ou d'un besoin spécifique.

Les **actes médicaux** regroupent pour l'essentiel les consultations du médecin généraliste ainsi que la coordination du parcours de santé de la personne au sein du service.

Prestation des professionnels ressources

L'ergothérapeute est souvent mobilisée pour évaluer les besoins d'adaptation du logement et permettre un maintien au domicile dans un environnement sécuritaire. Elle préconise des aides techniques et initie les démarches administratives inhérentes au projet tout en assurant une coordination avec les partenaires.

La diététicienne quant à elle réalise des bilans individualisés et accompagne sur un cycle de 5 séances (renouvelable une fois) les personnes pour des conseils aux habitudes alimentaires tout en s'adaptant à leur dimension psychologique. Elle est également en lien avec les partenaires de droits communs et des services plus spécialisés tel que le GEROM 73 au CHMS.

Professionnels	Nb suivis
Ergothérapeute	15
Diététicienne	8

Prestations des psychologues

Le psychologue est impliqué dans diverses missions du service liées au projet de service et à l'organisation de celui-ci.

- Participation au processus d'admission des usagers. Au SAMSAH, les 1ères rencontres des usagers et les commissions d'admission sont menées par un membre de la direction, le médecin coordonnateur et le psychologue.
- Soutien auprès des équipes dans le cadre des différents temps de réunion et d'échange (quotidiennement lors des temps transmissions, lors des réunions d'équipe, de temps cliniques spécifiques et de rencontres partenariales).
- Accompagnement individuel des usagers et soutien aux aidants. Les accompagnements sont réalisés sur des courtes ou longues périodes en fonction des besoins et objectifs des usagers. Ils permettent de réaliser des évaluations psychologiques, de mieux gérer certains épisodes de vie, de réorienter les personnes vers des dispositifs de droit commun et plus largement de soutenir l'intervention de l'équipe pluridisciplinaire.
- Participation au projet individuel d'accompagnement (PIA), au suivi et à la préparation du projet de l'utilisateur dans le cadre des réunions de synthèses d'équipe.
- Participation au groupe de réflexion éthique au CHMS, lien avec l'équipe mobile de soins palliatifs au CHMS pour aborder certaines situations complexes, participation au comité technique du RePsy.

Concernant la spécificité de la neuropsychologue :

- 2 bilans neuropsychologiques ont été réalisés.
- Accompagnement de 9 situations en appui indirect, en apportant un éclairage clinique à l'équipe, en lien avec les référents.
- Un travail de psychoéducation a été mené auprès d'un usager présentant un trouble déficitaire de l'attention.
- Deux accompagnements directs ont permis de proposer des outils organisationnels et des stratégies de gestion de la fatigue.
- Un accompagnement a été assuré en tant que référente, incluant le lien avec les partenaires et un suivi direct.
- Depuis septembre 2025, un temps mensuel d'échange avec les référents sociaux a été instauré afin d'analyser les problématiques sociales des bénéficiaires et de croiser les regards autour des situations.
- Enfin, elle a participé à certaines réunions d'équipe, réunions partenariales et synthèses de projet.

2) Prestation pour la participation sociale

Accompagnements des référents sociaux

Ils couvrent l'intégralité des prestations pour la participation sociale ainsi que certaines prestations en matière d'autonomie. En effet, les travailleurs sociaux exercent un accompagnement global qui couvre l'ensemble des domaines de la vie quotidienne : logement, budget, alimentation, exercice des rôles sociaux (professionnels, loisirs, soutien parental, etc.), transports, ...

Les travailleurs sociaux s'adaptent en fonction des besoins repérés et des demandes formulées par l'utilisateur. La prise en compte de l'environnement de la personne, de son lieu et cadre de vie, de sa structure familiale, ainsi que de ses demandes et besoins, est essentielle pour mener à bien son projet.

Les travailleurs sociaux jouent également un rôle de médiateur et de coordinateur auprès des différents partenaires. Ces liens sont essentiels car ils garantissent un relais pérenne qui sécurise les usagers lors de la fin de l'accompagnement.

Accompagnements pour réaliser des activités de jour adaptées – Activités Physiques Adaptées (APA)

Depuis le mois de mai 2025, nous connaissons une **nouvelle organisation du service APA**. Un seul professionnel est désormais dévolu à l'ensemble des services (à 0,60 ETP) afin de permettre davantage de souplesse pour accompagner les usagers adultes notamment dans les prises de rendez-vous. L'accent a d'abord été mis sur la reprise de contact et de lien avec l'équipe du service après l'interruption de Janvier à mai 2025.

La reprise de contact avec les usagers s'est faite en premier lieu avec des accompagnements individuels tout en maintenant quelques APA collectives comme les sorties « voile » mutualisées avec le SAMSAH et le SAVS.

SEANCES COLLECTIVES	Nb adultes concernés				Nb séances			
	Inscrits		Pratiquants		Prévues		Réalisées	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Janv. à Juillet	9	17	9	14	2	3	2	3
Sept. à déc.	7	21	7	18	2	3	2	3
TOTAL	16	38	16	32	4	6	4	6

Séances collectives

Les sorties collectives n'ont pas été la priorité sur 2025 ; malgré cela, celles qui ont été programmées ont bien fonctionné. En effet, le pôle adulte s'est fortement mobilisé pour être présent à « Rendez-vous au sommet ». Les sorties « voile » restent bien appréciées des usagers qui se mobilisent en conséquence.

SEANCES INDIVIDUELLES	Nb adultes concernés				Nb séances			
	Inscrits		Pratiquants		Prévues		Réalisées	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Janv. à Juillet	5	3	5	3	14	4	12	1
Sept. à déc.	3	8	3	6	10	7	7	5
TOTAL	8	11	8	9	24	11	19	6

Séances individuelles

En cours d'année 2025, nous avons relancé les APA individuelles et nous continuons les séances à domicile. Nous invitons les usagers à venir au CEM quand cela est possible. L'orientation vers le droit commun est toujours un objectif visé pour que l'investissement dans une pratique sportive perdure dans « l'après SAMSAH ».

Cette année est une année de transition dans notre fonctionnement et nous nous efforçons de développer les APA au sein du service pour recréer une dynamique et un élan auprès des usagers.

Fonctionnement

La participation mensuelle aux réunions d'équipe de l'enseignant APA, favorise les liens avec l'équipe autour des usagers, et leurs suivis.

Il nous manque du temps pour accompagner les usagers vers le droit commun.

Nous avons été sollicités par le Conseil Départemental pour être présent sur les événements du département, le Forum de métiers, la Parenthèse Optimiste et la Foire de Savoie.

Perspectives

- Relance de la fréquentation des séances d'APA
- Ouverture d'un créneau de balnéothérapie
- Mise en place d'un groupe marche commun aux services du pôle adulte
- Maintenir l'organisation de temps collectif sous la forme de demi-journée ou journée complète à thème, avec le service, au travers d'objectifs transversaux.

C - Analyse des marqueurs de charges de l'activité sur 2025

1. Facteurs RH

Mouvement référentes soins

Passage d'un temps plein à 0.90 ETP d'une référente soin à compter du 1^{er} septembre 2025 (non pérenne).

Mouvement référentes sociales

Bascule d'une référente sociale à temps plein du SAMSAH vers un poste à 0.90% sur le SAVS.

Passage d'une référente sociale déjà en poste à 0.50 ETP à temps complet au 6 janvier 2025.

Absences

Absence d'une référente soin depuis le 26 juin 2024. Retour à 0.50 ETP au 22 avril 2025. La charge de travail a été répartie entre les référentes soins du service pour assurer une continuité des accompagnements.

Absence du Kinésithérapeute depuis le 17 septembre 2024. Remplacement assuré sur une courte période du 29 septembre 2025 au 1^{er} février 2026 mais interrompu car les besoins recensés chez les personnes accompagnées par le service sont directement travaillés avec les professionnels de droits communs ou centre de rééducation.

2. Hospitalisation des usagers

17 personnes ont été hospitalisées au cours de l'année, **soit 421 jours au cours de 32 séjours**. Les hospitalisations concernent à la fois des problématiques somatiques et psychiques. Il s'agit principalement d'hospitalisation au CHMS, CHS ou SSR. Ces hospitalisations génèrent une nécessité de coordination avec les hôpitaux pendant le séjour mais également afin de préparer le retour à domicile. Les temps d'hospitalisation faisant suite à une dégradation de l'état de santé des personnes, pas forcément évaluée ou évaluable au moment de l'admission, cela complexifie d'autant le parcours de santé pour certaines personnes.

3. Profil du public accompagné et partenariat

Par son agrément, le SAMSAH Toutes Déficiences accompagne tous public. Comme les années précédentes, les troubles psychiques restent majoritaires en déficiences principales (36 % en 2023 / 43 % en 2024 / 36 % en 2025) et restent un marqueur fréquent repéré dans les déficiences associés (17 %).

Bien que la diversité des pathologies rencontrées reste très variée (Cf. tableau pathologies actives), l'année 2025 met également en évidence une récurrence de 3 types d'accompagnement spécifiques à savoir :

- Les maladies neurodégénératives (notamment Alzheimer précoce, ou korsakoff, Huntington...)
- Les TSA ou autres TED (avec une augmentation des TDAH) ;
- Les addictions,

ainsi que les handicap rares ou sensoriels.

De manière générale, les situations rencontrées sont considérées comme « pluri pathologiques » associant fréquemment des problématiques de santé majeures (30 % de facteurs métaboliques, viscérales et nutritionnels), a des situations sociales complexes (isolement – grande précarité).

Les personnes plus âgées (51 ans et +) restent quant à elle le public cible du SAMSAH avec des problématiques de santé souvent chronicisées ou qui se dégradent au fil des ans. Les professionnels sont donc régulièrement engagés dans la recherche de solutions pour le maintien à domicile ou dans un travail partenarial de réorientation vers des structures sanitaires ou médico-sociales.

Pour faire face à cette pluralité d'accompagnement, le SAMSAH dispose d'une équipe pluridisciplinaire et s'appuie en permanence sur les compétences du réseau présent. Un partage d'expérience qui permet d'objectiver les situations, d'envisager des pistes « sur-mesure », respectueuses de la parole de l'utilisateur tout en préservant ses volontés et sa dignité.

Le SAMSAH reste mobilisé dans ce « décloisonnement » des pratiques et participe autant que possible aux différents groupes de travail organisés sur les différents territoires de la Savoie.

4. Contexte social et sanitaire et coordination de soins

Quoi qu'il en soit, nous constatons au sein du service un contexte de soins de plus en plus complexe avec notamment :

- La restructuration des unités d'accueil et de coordination des soins psychiatriques en milieu ouvert (CMP) du Bassin Chambérien => délai d'attente plus important au regard des demandes
- Les difficultés d'accès aux spécialistes (Psychiatres libéraux, dentistes, cardiologues...) qui retardent les diagnostics et les prise en charge précoces des soins pour les usagers.
- La difficulté d'accès à des moyens de transport malgré la délivrance de « bons de transport », nécessitant des accompagnements réalisés par les professionnels du SAMSAH.
- Et enfin, des admissions pérennes en établissements de plus en plus compliquées à mettre en œuvre, plus spécifiquement celles qui concernent des personnes « pluri pathologiques » et de surcroît impactées par les addictions et une la précarité sociale.

Il est à noter que certains établissements hors du territoire savoyard restreignent leurs admissions à leur département.

Les conséquences sont donc des retours à domicile post-hospitalisations pas toujours sécurisés, des plans d'aides non couverts, des durées d'attente très longues pour entrer en établissement impactant l'épuisement des aidants ou la sécurité à domicile, l'impossibilité d'accéder à des spécialistes ou la déclaration d'un médecin traitant, indispensable au bon déroulement d'un parcours de santé, etc.

VI. Analyse de l'activité – Prestations indirectes

Relation avec le territoire	Afin d'étendre la connaissance de partenaire du territoire ainsi que les dispositifs existants sur le département, la direction des services à développer une politique de rencontre partenariale, notamment en lien avec les nouveaux profils accompagnés. Notons une augmentation du travail partenarial avec les référentes handicap du CHMS facilitant la coordination des soins intra-hospitaliers (organisations, accueil et accompagnements) et le relais.		DRA, SAVS Aix les bains, agir'h, MDPH, Uni-cité, ARSLA, Equipe mobile France Alzheimer, AVIJ, DEA, Intermed, CPTS, Destia, Vitalliance, Savoie de Femme, Espoir 73....
Equipe Mobile de Soins Palliatifs (CHMS)	Appui de l'équipe pluridisciplinaire par l'EMSP au regard des situations d'accompagnement		A la demande 2 situations sur l'année
Analyses des pratiques professionnelles	Ensemble de l'équipe pluridisciplinaire		1 fois/ mois
Plan de compétences et sensibilisation interne	<ul style="list-style-type: none"> · Incurie · Sensibilisation neurosciences · DUA · Approche de la systémie · Bienveillance · Addiction, handicap et positionnement · Punaises de lit 	<ul style="list-style-type: none"> · Formation TSA · Orientation sexuelle et identité de genre · Vie intime affective et sexuelle en ESMS · Prévention des radicalisations · Sensibilité troubles borderline 	Formations dispensées dans le cadre du plan de compétence Ou via les partenaires du territoire Sensibilisation en interne
Fiches actions projet de service	Poursuite de la mise en œuvre des fiches actions		3 fiches sur 6 ont débutés

VII. Bilan et Perspectives

Dans ses grandes lignes, cette année 2025 aura permis :

- De réaliser le déménagement « rue de la Martinière » à Chambéry (Juin 2025).
- De mettre en place une formation collective sur les « conduites addictives » pour répondre aux questionnements liés à ces accompagnements « spécifiques ».
- De participer en commun avec le SAVS a une formation sur les troubles du spectre autistique.
- D'organiser et de piloter le démarrage des fiches actions liées au projet de service.
- D'accompagner les équipes sur les grandes réformes ESMS socle, réformes du projet SERAFIN PH.
- De mettre en place le projet « Hydratation » pour lequel la réponse à l'appel à projet a été validée par la CPAM – et rester dans cette dynamique si d'autres projets émergent.

Les perspectives 2026 seront :

- De continuer à rester au contact des différents territoires savoyards pour être à l'écoute des partenaires autour des situations complexes rencontrées (notion de réactivité).
- De poursuivre la dynamique de formation professionnelle grâce aux formations dispensées par l'OPCO, par les partenaires de proximité ou en s'appuyant en interne sur les compétences de chacun (Lien avec le SAMSAH Orienté Rétablissement sur les outils de Réhabilitation).
- De continuer le travail engagé autour des fiches actions du projet de service dont certaines ont déjà été initiées, à savoir : l'harmonisation des pratiques professionnelles des référentes soins, la mise à jour des partenariats spécifiques en lien avec les besoins du service et le développement de la « Pair-aidance ».
- De rester moteur dans les deux collectifs du territoire : les SISM et la JNA et être innovant dans la réponse aux appels à Projet (projet « Au secours les secours » par exemple).
- De rester au cœur de l'actualité sur les évolutions des interconnexions de nos systèmes de gestion et de communication (Dossier unique informatisé – Mon espace santé – Via trajectoire (DUA) – messagerie sécurisée). Engager l'évolution de nos outils et former les professionnels aux changements de pratique.

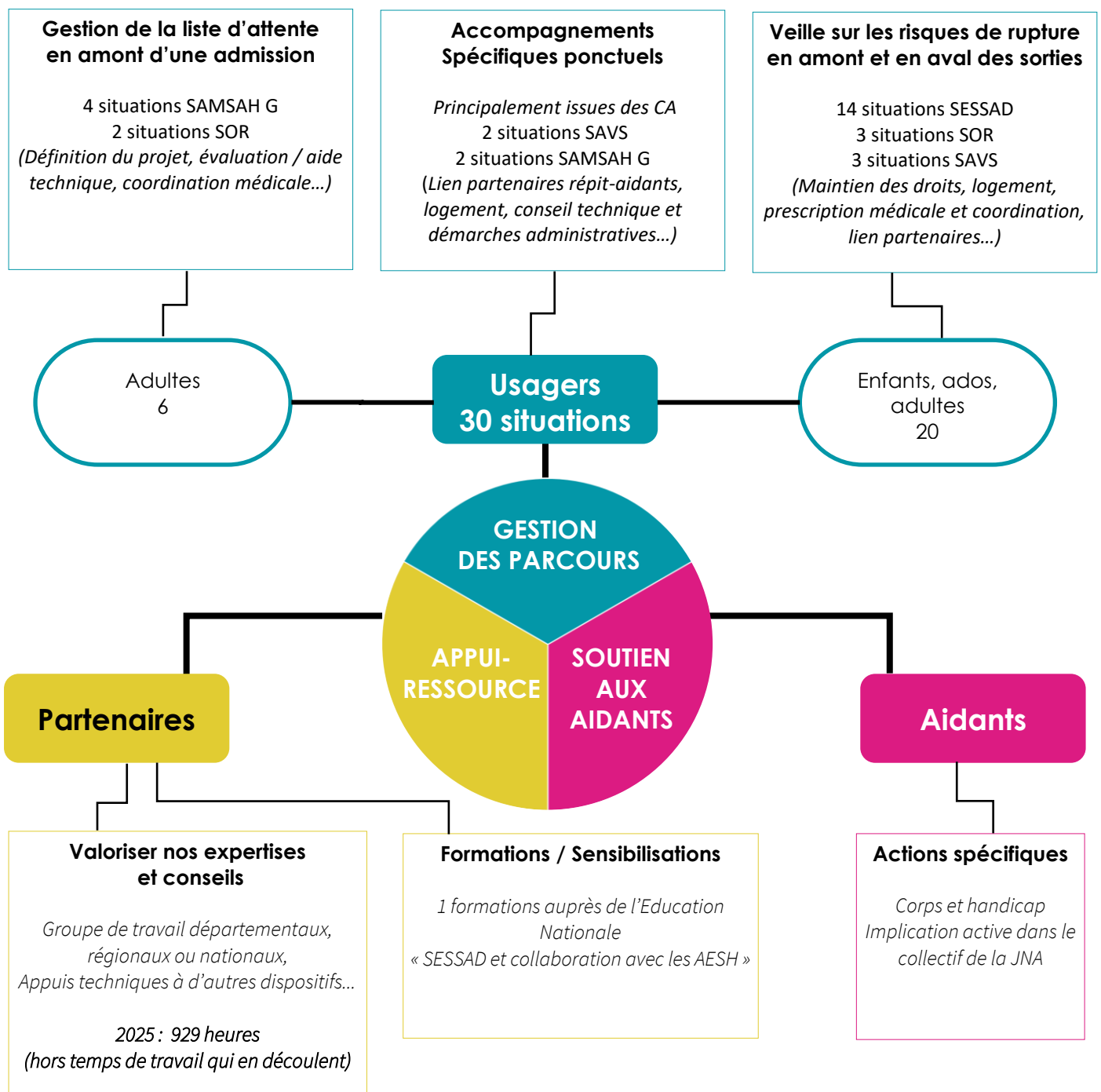
Partie VI – PACT

(Plateforme d'Appui et de Coordination Territoriale)

La PACT se déploie sur 3 axes que sont la gestion des parcours, le soutien aux aidants, et l'appui-ressource aux partenaires.

I. Activité

La PACT a réalisé l'activité suivante en 2025 :



A - Soutien aux aidants

1. A l'échelle du territoire

Co-organisation de la Journée Nationale des Aidants (JNA) qui s'est déroulée sur une semaine du 4 au 12 octobre 2025 sur le principe « d'aller vers ». ASH a été moteur dans l'animation, la communication, le partage d'information et le suivi du projet collectif.

Au total, ce sont 10 structures qui se sont mobilisés autour de 10 animations réparties sur le bassin Chambérien dont une animation phare soutenue par l'association Bulle d'air à travers une Marche connectée : 1315 participants sur 15 jours au niveau national dont 609 en Savoie et une journée festive des aidants organisés sur la place de la Mairie à Chambéry le 4 octobre 2025 : 500 participants au fil de la journée – 10 partenaires présents pour l'organisation dont ASH.

D'autres part, ASH s'est particulièrement investi sur d'autres animations :

- Ciné débat à Malraux avec la projection du film « Presque » - 40 personnes présentes
- Intervention dans 2 classes à l'école de Challes-les-Eaux avec l'animation d'ateliers et un débat philosophique sur la thématique « C'est quoi aider ? » - 60 enfants de CM1 (SESSAD)

2. A l'échelle de l'association

Plusieurs actions ont été réalisées dans le cadre du projet « Corps et Handicap »

- Webinaire « Le corps qui grandit, être à l'écoute en tant que parent », animée par une conseillère conjugale spécialisée dans le handicap - Julie LABEYE
- Webinaire « Quel amour possible pour mon proche », animée par une conseillère conjugale spécialisée dans le handicap - Julie LABEYE
- Webinaire « Repérer et accompagner la douleur de mon proche », animé par une professionnelle de la CPTS de Chambéry

D'autre part, deux autres actions ont été proposées dans le cadre de la semaine des aidants (JNA)

- Webinaire « L'hydratation de mon proche », animé par Laurianne GRILLOT dans le cadre du projet Nutrition et hydratation, mais aucun participant ne s'est manifesté.
- Un débat – atelier « C'est quoi aider ? » animé par 4 professionnelles du SESSAD : Coralie DUTERTRE, Isabella MAGGIA, Michèle PAMBRUN, Stéphanie MACE auprès de 2 classe de CE1 à l'école primaire de Challes-les-Eaux.

B - Appui-ressource aux partenaires

La participation à près de 213 réunions auprès desquels nous nous positionnons en appui-ressource : cela représente 929 heures d'investissement auprès du territoire, en très grande majorité assurés par ces professionnels : Directeur Général, Directrice adjointe des services, Coordinatrice développement et chefs de projets, Directrice des Ressources Humaines, Psychologues.

La réalisation d'une sensibilisation à l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education

- Interventions à destination des AESH dispensés par 2 professionnels du SESSAD – Line WANESSE et Mme Maryline CHOLIN.
⇒ Travail sur la posture professionnelle et la relation d'aide.

La coordination du projet intitulé « Au secours les secours ! » en lien avec le SDIS 73, la Police Nationale et municipale de Chambéry et la Gendarmerie – Action identifiée dans le cadre du CLSM du territoire Chambérien (Conseil Local de Santé mentale)

- Deux temps de sensibilisation réalisés dans le cadre des SISM (Semaine d'Information sur la Santé Mentale) par Mme BERGOT (Neuropsychologue) et M. THIELLON (Psychologue) sur « *les troubles psychiques, les pathologies neurodégénératives et neuro-développementales* » à destination des services de secours. Ainsi, 61 professionnels ont pu bénéficier de ce temps.

II. Perspectives 2026

Le déploiement de la plateforme sur 2026 portera sur les axes suivants :

Volet « Gestion des parcours » :

- Poursuivre son activation en articulation avec nos services et établissement pour un meilleur service rendu aux personnes accompagnées et une veille sur les risques de rupture en amont ou aval de nos accompagnements.

Volet soutien aux aidants :

- Rester actif dans le collectif de la Journée Nationale des Aidants pour apporter l'expérience des années précédentes aux nouveaux co-porteurs et ainsi que nos ressources « outils ».
- Participer à la rédaction de la Charte du collectif pour structurer le mouvement partenaires autour de la Journée Nationale des Aidants.
- Continuer à accroître les connaissances des professionnels sur la question des aidants
Ex. : Participer à l'action de formation de l'OPCO à Lyon : Quelle pratique professionnelle pour soutenir et accompagner les aidants ?

Concernant l'appui-ressource aux partenaires du territoire :

- Poursuivre la dynamique de participation au différents groupes de travail départementaux, régionaux ou nationaux
- Poursuivre notre participation dans les différents événements départementaux importants.
- Maintenir les sensibilisations auprès des partenaires dans le cadre de nos expertises. Un travail est d'ores et déjà engagée avec les services de secours, gendarmerie et force de police pour voir la manière dont ce projet est reconduit sur 2026. Les interventions du SESSAD à destination des AESH également.
- Participer régulièrement à Equipe Pluridisciplinaire d'Evaluation « situations complexes » de la MDPH.

Partie VII – FONCTIONS SUPPORTS

I. Bilan social

A - Emploi

1. ETP au niveau associatif

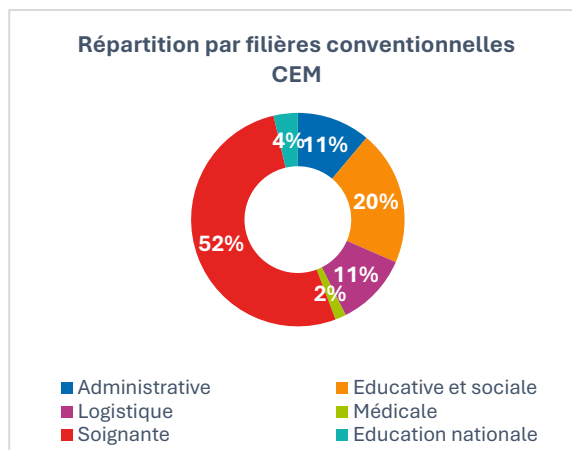
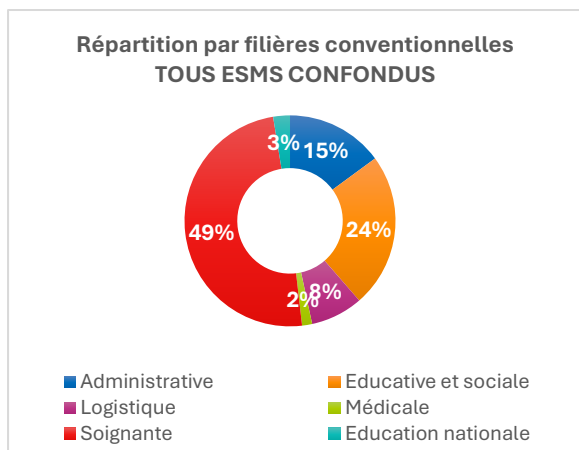
Au 31/12/2024 l'Association compte 182 personnes (pour 157.45 ETP) 4 enseignants de l'Education Nationale et 1 Professionnel mis à disposition par le CHS de Bassens inclus dans ses effectifs dont 158 femmes (134.75 ETP) et 24 hommes (22.70 ETP). Ces effectifs comptent également 6 CDD en contrat d'apprentissage.

Effectifs ASH	2025					
	Femmes		Hommes		Total	
	Nb pers.	Nb ETP	Nb pers.	Nb ETP	Nb pers.	Nb ETP
Statut Cadre	21	17,95	8	7,2	29	25,15
CDI	21	17,95	7	7	28	24,95
Mis à disposition	0	0	1	0,2	1	0,2
Statut non cadre	137	116,8	16	15,5	153	132,3
CDI	130	111,8	13	12,5	143	124,3
CDD Alternance	4	4	2	2	6	6
Mis à disposition	0	0	0	0	0	0
Education national	3	1	1	1	4	2
Total Général	158	134,75	24	22,7	182	157,45

Ces effectifs sont répartis de la manière suivante par établissement ou service (les personnels dits en « fonction support » ou de direction sont comptabilisés sur l'ensemble de l'association).

Répartition par filières conventionnelles en ETP par ESMS						
	ASH	CEM	SAVS	SESSAD	SAMSAH	SAMSAH OR
Totaux	155,8	109,05	10,25	15,99	13,86	6,65
Administrative	23,25	12,12	3	2,89	3,69	1,55
Educative et sociale	36,9	22,25	6,75	1,9	3,9	2,1
Logistique	12,5	12,1	0	0,3	0	0,1
Médicale	2,4	1,8	0	0,3	0,3	0
Soignante	76,75	56,78	0,5	10,6	5,97	2,9

La part des métiers soignants est importante dans la plupart des services et établissements ainsi que la part éducative et sociale, ceci souligne que les métiers représentés au sein de l'association sont en adéquation avec les besoins d'accompagnement des usagers en soin, participation sociale et autonomie.



2. Les métiers au sein d'ASH

Métiers	2025
Totaux	181
Administration- Gestion	Sous-total 14
COMPTABLE	1
DIRECTEUR GENERAL	1
DIRECTEUR ADJOINT	2
DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES	1
GESTIONNAIRE DES RESSOURCES HUMAINES	1
APPRENTI RH	1
RESPONSABLE BUDGETS ET FINANCES	1
RESPONSABLE DE PROJETS ET DEVELOPPEMENT	1
RESPONSABLE INFORMATIQUE	1
RESPONSABLE PAIE	1
RESPONSABLE QUALITE	1
SECRETAIRE	2
Educatif social et pédagogique	Sous-total 58
ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL	12
AIDE SOIGNANTE	1
APPRENTI ES	2
APPRENTI ME	1
ASSISTANTE SOCIALE	2
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	4
CHEF DE SERVICE SOCIO-EDUCATIF	4
CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE	5
EDUCATEUR SPECIALISE	15
EDUCATEUR SPORTIF NIVEAU 2	2
EDUCATEUR SPORTIF NIVEAU 3	1
EDUCATEUR JEUNE ENFANT	1
ENSEIGNANT	4
MONITEUR ATELIER	1
MONITEUR EDUCATEUR	3
Logistique et services généraux	Sous-total 14
AGENT DE SERVICE	8
AGENT DE SERVICE CUISINE	1
CUISINIER	2
OUVRIER D'ENTRETIEN HAUTEMENT QUALIFIE	1
OUVRIER D'ENTRETIEN QUALIFIE	1
RESPONSABLE LOGISTIQUE ET TECHNIQUE	1
Médical	Sous-total 4
MEDECIN GENERALISTE	2
MEDECIN SPECIALISE	1
PSYCHIATRE	1

	Sous-total	95
Soignant Paramédical		
AIDE SOIGNANTE		15
AIDE SOIGNANT DE NUIT		3
AUXILIERE DE PUERICULTURE		11
APPRENTI AP		2
DIETETICIEN		2
ENCADRANT D'UNITE DE SOIN		2
ERGOTHERAPEUTE		8
INFIRMIER		15
INFIRMIER COORDINATEUR		1
INFIRMIER DE NUIT		5
MASSEUR KINESITHERAPEUTHE		12
NEUROPSYCHOLOGUE		2
ORTHOPHONISTE		4
PSYCHOLOGUE		4
PSYCHOMOTRICIENNE		5
SECRETAIRE MEDICALE		4

Au total 48 métiers représentés au sein de l'association et répartis comme suit sur l'ensemble de l'association.

Valorisation de nos métiers

Nos différents métiers
Professions paramédicales, rééducatives, éducatives, sociales, ... Découvrez l'ensemble des métiers à Actuel Savoie Handicap.

[Nous rejoindre](#)

- Fonctions de direction et d'encadrement
- Fonctions support
- Fonctions médicales et paramédicales
- Fonctions socio-éducatives
- Fonctions pédagogiques
- Fonctions techniques et logistiques
- Le conseil d'administration
- Les bibliothèques / Services civiques

Ces métiers sont mis en valeur sur la page web de l'association afin de les faire connaître en externe et favoriser la connaissance de leur exercice au sein de l'établissement et des services. Ils permettent aux candidats éventuels d'en prendre connaissance avant de soumettre leurs CV en ligne.

3. La répartition des RH par ESMS

Répartition du personnel par fonction - AU 31/12	ASH	CEM	SAVS	SESSAD	SAMSAH	S. OR
	Nb	Nb	Nb	Nb	Nb	Nb
Totaux	151,8	105,05	10,25	15,99	13,86	6,65
Nb ETP réels Direction/Encadrement	10	5,55	1,2	1,11	1,4	0,74
dont Nb ETP réels Personnel médical d'encadrement	0	0	0	0	0	0
dont autre Direction/Encadrement	10	5,55	1,2	1,11	1,4	0,74
Nb ETP réels Administration/gestion	13,25	6,57	1,8	1,78	2,29	0,81
Nb ETP réels Services généraux	9,65	9,25	0	0,3	0	0,1
Nb ETP réels Restauration	2,85	2,85	0	0	0	0
Nb ETP réels Socio-éducatifs	36,9	22,25	6,75	1,9	3,9	2,1
dont ETP réels Aide médico-psychologique	10,9	10,9	0	0	0	0
dont ETP réels animateur	0	0	0	0	0	0
dont ETP réels Moniteur éducateur	3,5	2,5	1	0	0	0
dont ETP réels Educateur spécialisé	14,3	5,85	2	1,75	2,7	2
dont ETP réels Assistant social	1,7	0,7	1	0	0	0
dont ETP réels autre Socio-éducatif	6,5	2,3	2,75	0,15	1,2	0,1
Nb ETP réels Paramédicaux	71,9	54,58	0	9,75	5,27	2,3
dont ETP réels Infirmier	18,05	12,35	0	0	3,7	2
dont ETP réels Aide-soignant	15,4	14,6	0	0	0,8	0
dont ETP réels Kinésithérapeute	10,45	7	0	3,25	0,2	0
dont ETP réels Psychomotricien	3,65	1,75	0	1,9	0	0
dont ETP réels Ergothérapeute	7	3,68	0	2,65	0,47	0,2
dont ETP réels Orthophoniste	4,25	2,3	0	1,95	0	0
dont ETP réels Autres paramédical	13,1	12,9	0	0	0,1	0,1
Nb ETP réels Psychologue	4,85	2,2	0,5	0,85	0,7	0,6
Nb ETP réels Agent de service hospitalier	0	0	0	0	0	0
Nb ETP réels Médical	2,4	1,8	0	0,3	0,3	0
dont ETP réels Médecin coordinateur	0	0	0	0	0	0
dont ETP réels Médical	2,4	1,8	0	0,3	0,3	0
Nb ETP réels Personnel Éducation Nationale	4	4	0	0	0	0
Nb ETP réels Autres fonctions	0	0	0	0	0	0

4. Les CDD

En 2025, le nombre de jours de contrat est de 5590 jours contre 5491 jours en 2024. Cette augmentation significative est due à des arrêts de plus de 3 mois portés par quelques professionnels. L'absentéisme est dû pour essentiellement à la maternité, la maladie et les congés parentaux. Malgré le nombre conséquent de contrat, et les difficultés de recrutement, il y a une « fidélisation » des personnes en CDD. Avec pour certains des passages en CDI.

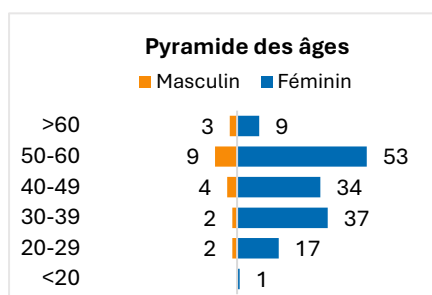
Motif CDD	ASH		CEM		SAVS		SESSAD		SAMSAH		SAMSAH OR	
	Nb contrats	Nb Jours	Nb contrats	Nb Jours	Nb contrats	Nb Jours	Nb contrats	Nb Jours	Nb contrats	Nb Jours	Nb contrats	Nb Jours
Totaux	403	5590	387	5278	12	293	2	19	0	0	2	0
Accroissement temporaire d'activité	6	329	6	329	0	0	0	0	0	0	0	0
Remplacement accident du travail	16	209	16	209	0	0	0	0	0	0	0	0
Remplacement congé parental	8	518	8	518	0	0	0	0	0	0	0	0
Remplacement congés	91	678	90	678	0	0	0	0	0	0	1	0
Remplacement formation	4	7	4	7	0	0	0	0	0	0	0	0
Remplacement maladie	255	3285	241	2973	12	293	2	19	0	0	0	0
Remplacement maternité	15	512	15	512	0	0	0	0	0	0	0	0
Suspension de contrat	8	52	7	52	0	0	0	0	0	0	1	0

75 professionnels ont été remplacés tous motifs confondus par 64 remplaçants. A noter que le nombre de contrats sur l'unité des Alizés et le groupe Tremplin, est important et représente quasiment un tiers des contrats réalisés.

Les temps de formation sont impactés également puisque la continuité de service devant être assurée, certaines formations ne peuvent parfois pas être maintenues ou mises en place hors journées de pré-rentrée car les ressources remplaçantes n'ont pas la capacité d'assurer de manière complètement autonome les prestations auprès des usagers.

5. La démographie

1) Age des salariés



Au 31/12/2025 l'âge moyen est de 45.05. 52 personnes ont 55 ans et plus. Ce qui implique l'anticipation d'une politique de recrutement de certains métiers dits en tension car difficile à remplacer par manque de professionnels sur ces compétences propres sur le marché du travail tant sur le secteur sanitaire que médico-social.

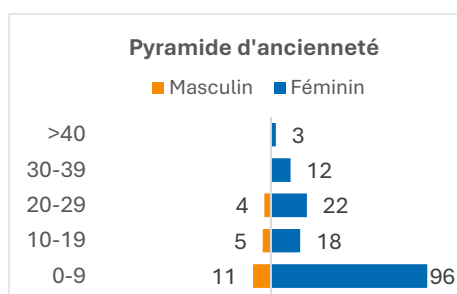
Parmi ces 52 personnes, 1 Médecin généraliste 5 masseurs kinésithérapeutes, 3 ergothérapeutes et 1 orthophonistes seront appelés à partir en retraite dès l'année prochaine et sur les 7 ans à venir.

L'association reste fragilisée par la perte de ces compétences pour le bon fonctionnement de son organisation et pour répondre aux besoins des usagers. Cette démarche entre dans le cadre de la GPEC ou Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, démarche qui tend à anticiper les départs :

- en développant sa communication externe auprès des écoles, des ordres, auprès des libéraux...
- en accueillant des stagiaires pour faire connaître nos métiers
- en proposant également des formations adaptées aux candidats potentiels pour veiller à la qualité des prestations (ex : formation à destination des médecins généralistes vers les spécificités que recouvrent les spécialisations en lien avec les prises en charge des usagers accueillis notamment sur le pôle enfance),
- en développant son réseau de partenariats pour partager les compétences rares si possible.
- En ayant impulsé la promotion des métiers de l'autonomie sur le territoire via la Communauté 360 (détails dans la partie PACT)

On constate comme chaque année les mêmes métiers qui devront faire l'objet d'ici à 5 ans de nouveaux recrutements, à savoir les masseurs kinésithérapeutes.

2) Ancienneté



L'ancienneté moyenne est passée de 11.93 ans à 10.37 ce qui démontre la stabilité des mouvements des effectifs et un léger rajeunissement des effectifs. La médiane est de 5 ans, elle a augmenté par rapport à l'année dernière. Il faut souligner que 4 personnes ont une ancienneté de plus de 35 ans au sein de l'association.

3) Turnover et mobilité

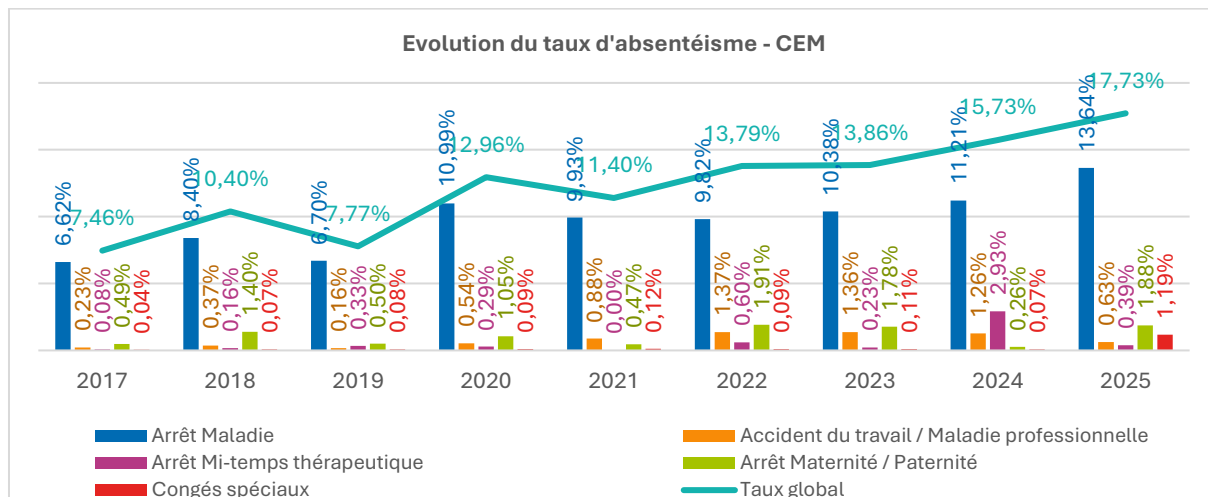
Mobilité et turn-over	ASH	CEM	SAVS	SESSAD	SAMSAH	S. OR
Entrées CDI	26	23	0	0	0	3
Sorties	28	25	0	0	0	3
Mobilité	0	0	0	0	0	0
Types de sortie	25	22	0	0	0	3
Départ à la retraite	4	4	0	0	0	0
Rupture de contrat	0	0	0	0	0	0
Rupture conventionnelle	0	0	0	0	0	0
Démission	18	15	0	0	0	3
Licenciement inaptitude	3	3	0	0	0	0

En 2025, au total l'ASH a embauché 26 nouvelles personnes contre 34 en 2024 pour 28 sorties dont 4 départs à la retraite, 15 démissions, et 3 licenciements pour inaptitude. Des mouvements un moins importants par rapport à 2024.

B. ABSENTEISME

1. CEM

Ces chiffres nous montrent pour le CEM une augmentation du pourcentage d'absentéisme en 2025 par rapport à 2024.



L'absentéisme se distingue par 3 constantes principales : la maladie, les accidents du travail et temps thérapeutiques.

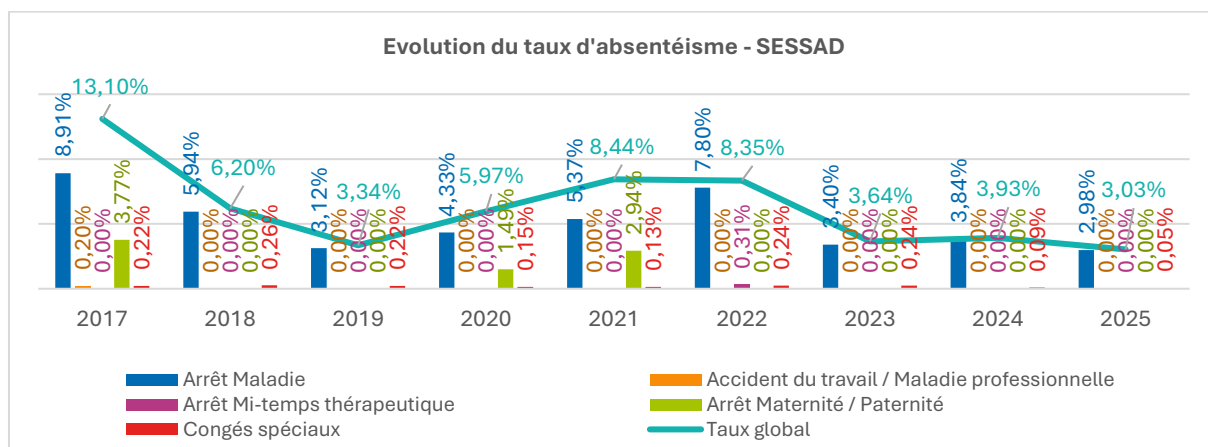
Les jours d'absence liés à des accidents du travail diminuent sensiblement ce qui nécessite de maintenir l'organisation des formations de prévention de type PRAP et le développement de l'utilisation des rails de transfert et d'outils de manutention, ainsi que des entretiens à l'issue des arrêts longs.

L'année est aussi marquée par les arrêts maternité qui ont augmenté de plus de 15% par rapport à 2024.

Les arrêts maladies sont en augmentation comme dans les autres secteurs d'activités.

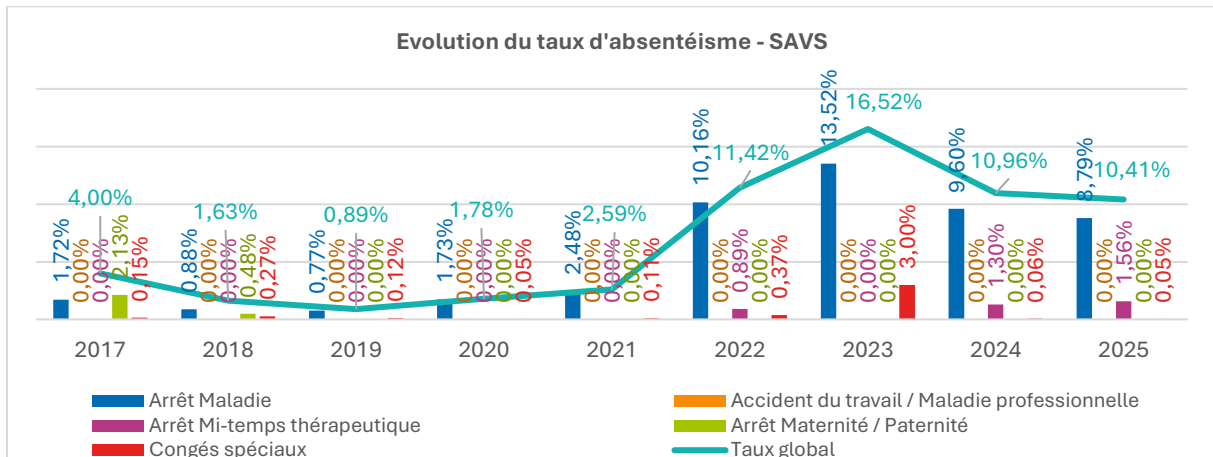
Les temps thérapeutiques sont un aménagement temporaire du temps de travail permettant à un salarié de reprendre progressivement son activité. Ce dispositif plébiscité par la médecine du travail, vise à favoriser l'amélioration de l'état de santé tout en maintenant le lien professionnel. Le temps thérapeutique est un pendant de l'arrêt maladie

2. SESSAD



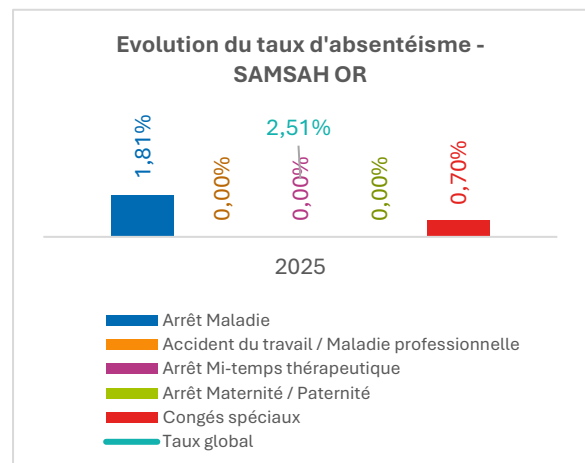
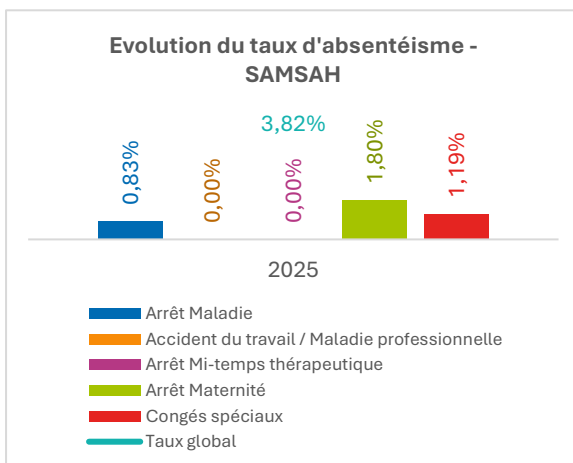
L'absentéisme dû à la maladie est en diminution en 2025 par rapport à 2024.

3. SAVS



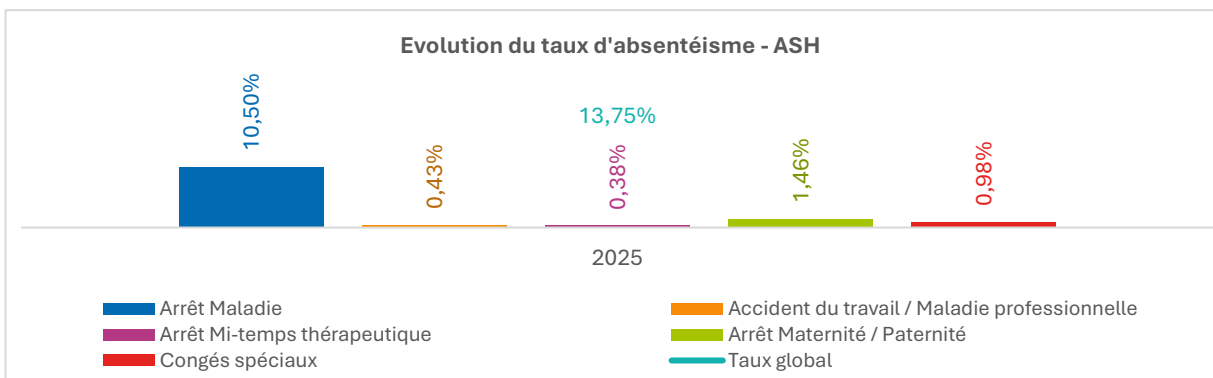
Le taux d'absentéisme diminue légèrement en 2025 par rapport à 2024.

4. SAMSAH et SAMSAH OR



L'absentéisme a fortement diminué sur le SAMSAH entre 2024 et 2025 suite à l'arrêt des temps thérapeutiques.

5. ASH - TOTAL



C - Formation

En 2025, si le budget initial de formation restait constant et ambitieux comme ces dernières années, avec un effort bien supérieur aux obligations légales au sein de l'association (budget prévisionnel de formation sur 2025 pour l'association de **172 170 euros de prestations, de salaires et de frais annexes** pour une obligation légale de 34 616 euros soit presque 5 fois l'obligation légale),

La formation a eu des orientations liées à la sécurité (incendie, transport, prévention des risques lié à l'activité physique avec toujours les orientations institutionnelles comme la bientraitance et l'autodétermination.

113 personnes au sein de l'association ont pu suivre au moins une formation dans l'année avec une moyenne de 8.34h par salarié au CEM, de 4.35h sur SESSAD car une formation collective a été reportée sur 2026 et de presque 6.13h sur le Pôle adulte.

Les heures d'analyse de la pratique sont réalisées sur les établissements et services, pour tous les professionnels accompagnants et d'encadrement.

Le financement obligatoire en matière de formation est pour rappel de 0.65% de la masse salariale sur la base de la masse salariale de l'année 2024. Le reste à charge pour l'association reste donc très important et montre l'investissement pour le maintien des savoirs des professionnels.

Sur les services, pour cette année 2025, les formations collectives ont été privilégiées avec pour thématiques principales les TSA, les TND, les addictions et les soins palliatifs. Cela correspond à 478 heures de formation pour le SESSAD et à 1287 heures pour le SAMSAH -SAVS.

1. CEM

INTITULE FORMATION PAR TYPE CEM	HEURES TOTALES	PERS. TOTALES
FORMATIONS COLLECTIVES	3010,5	389
Déglutition	34	2
Formation CAA	21	3
A.F.G.S.U. Niv 2	210	10
Analyse de la pratique	1665	111
Atelier Paramétrage paie 2024 - VOGLAN	21	3
Journées d'Etudes du CDI	28	2
Stimulation multisensorielle	45,5	13
Polyhandicap/ Déficience intellectuelle et communication	45	15
Soins Palliatifs	120	42
PRAP	140	10
SERAFIN PH	15	5
Aide à la toux	84	12
Déficience intellectuelle et environnement structuré	39	13
Sécurité - Formation Initiale	66	11
Sécurité - Formation Recyclage	32	8
Stimulation basale	140	10
EIG My Report Builder	42	3
Mise en Œuvre du Pouvoir Disciplinaire	30	10
Durée et aménagement du temps de travail	45	15
Entretien des locaux	12	6
Semaine de la Dénutrition	148	74
Atelier collaboratif RSO	16	9
Bientraitance	12	2
COLLOQUES	24	3
Sensibilité Neurosciences	3	0
Congrès Handi 4 Lyon	7	1
Adolescence + Handicap Evolutif- Défis/ perspectives vie	14	2
FORMATIONS INDIVIDUELLES	318,5	10
PEC pluripro. de la douleur et de la rééducation par hypnose chez le patient paralysé cérébral - Module 1	22	1
Premier secours en santé mentale	14	1
Pack sensorialité : Évaluer, comprendre et intervenir - Profil sensoriel Dunn 2	7	1
Actualité du droit Social	16	1
L'évaluation cognitive chez le sujet polyhandicapé	14	1
Psychoéducation, habiletés parentales et troubles neuro dev. : les programmes d'accompagnement familial	14	1
Club utilisateur Blue Kango	35	1
Le potentiel de l'IA (Module 2 du cycle santé 2025)	21	1
DIU MEDECINE ET REEDUCATION	175	1
Formation Audit Prévention standard	0,5	1
TOTAL	3353	402

2. SESSAD

INTITULE FORMATION PAR TYPE SESSAD	HEURES TOTALES	PERS. TOTALES
FORMATIONS COLLECTIVES	419	103
Journées du CDI *8 Séances	164	82
Analyse de la pratique	240	16
Soins palliatifs	15	5
COLLOQUES	7	1
Adolescence et handicap évolutif	7	1
FORMATIONS INDIVIDUELLES	52,5	6
Le bégaïement (E-learning)	7	1
Les troubles alimentaires chez l'enfant : aspects sensoriels	6	1
Le profil sensoriel de DUNN 2- évaluation de la sensorialité	9,5	1
Les signes d'alerte d'un trouble neurodéveloppemental ou d'une paralysie cérébrale	16	1
Prévention des risques à la radicalisation	7	1
Paralysie cérébrale et Troubles du neurodéveloppement	7	1
TOTAL	478,5	110

3. SAMSAH – SAVS

INTITULE FORMATION PAR TYPE SAMSAH SAVS	HEURES TOTALES	PERS TOTALES
FORMATIONS COLLECTIVES	1247,6	206
Addictions, Handicap et positionnement professionnel	182	25
Analyse de la pratique	351	26
AUTISME TSA -Comprendre pour mieux agir	210	15
Evaluation suicidaire et orientation	28	2
Formation aux premiers secours	70	10
SERAFIN PH	3	1
Préparation évaluation	33	11
Information, Confidentialité, RGPD Cartographie des risque	20	10
Préparation évaluation	29	16
Orientation sexuelles et identité du genre : comprendre et accompagner (Promotion Santé)	40,5	3
Prév. du suicide : Eval. du potentiel suicidaire et orientation	28	2
Addictions	14	2
Bilan de fin de visite	26	13
Sensibilisation défibrillateur	6,6	14
Troubles Border Line	28,5	19
Bientraitance	72	6
MEDIATEAM	78	12
Formation utilisation de BLUEKANGO	10	10
Entretien des locaux	18	9
COLLOQUES	7	2
Consommation des outils numériques	7	2
INDIVIDUELLES	33	2
La culture dans la construction des liens (outil pour les travailleurs sociaux)	21	1
Préparer diplôme de compétences en langues	12	1
TOTAL	1287,6	210

4. Alternance, stages, VSC, ...

Alternance, Stage, Volontariat en Service civique	CEM		SESSAD		SAVS		SAMSAH		SAMSAH OR		TOTAL ASH	
	Nb pers	Nb semaines	Nb pers	Nb semaines	Nb pers	Nb semaines	Nb pers	Nb semaines	Nb pers	Nb semaines	Nb pers	Nb semaines
Totaux	54	304	5	22	4	50	2	12	0	0	65	388
Alternance	9	0	0	0	1	12	0	0	0	0	10	12
Stage	39	200	5	22	3	38	2	12	0	0	49	272
Volontariat en Service Civique	6	104	0	0	0	0	0	0	0	0	6	104

Ecole ou Organisme	Nb sem.	Métiers
CEM	200	
	4	MASSEUR KINE - POUR VALIDER LE DIPLÔME EN France
APAJH EVAL+73	4	EVALUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE
Lycée Saint Genévière	3	Découverte Gestion administrative
ID FORMATION	1	Mise en situation- Psychologue
ifsi Annecy	8	INFIRMIERE
	2	
	3	Stage d'adaptation en vue de délivrance autorisation ORTHOPHONISTE en France
	4	
ID FORMATION	1	Mise en situation -Éducatrice spécialisée
INSEEC	16	RESPONSABLE DE PROJET MARKETING
UGA	16	3A BUT MMI - CREATION NUMERIQUE
GRETТА	5	DEAS AIDE -SOIGNANT
Uni de Montpellier	4	Orthophoniste
USMB	1	Découverte du métier EDUCATEUR SPECIALISE
GREТА	5	Stage découverte métier AUX. DE PUERICULTURE
GREТА	5	Stage découverte métier AUX. DE PUERICULTURE
GREТА	7	Stage découverte métier AUX. DE PUERICULTURE
Lycée Saint Genévière	3	Découverte métier ES
ENSEIS	22	Moniteur éducateur
IFSI DE SAVOIE	10	Etudiante INFIRMIERE
Uni C BERNARD - LYON 1	2	Stage psychomotricienne -1j/sem sur 10 sem
ENSEIS	8	Educatrice Spécialisée
Uni C BERNARD - LYON 1	6	Stage psychomotricienne -1 j/sem sur 30 sem
Collège St Fran. de Salles	1	Découverte métiers médico-social
GREТА	5	Stage découverte métier AUX. DE PUERICULTURE
GREТА	5	Stage découverte métier AUX. DE PUERICULTURE
GREТА	5	Stage découverte métier AIDE-SOIGNANTE
CHU Grenoble	2	INFIRMIERE
CHU Grenoble	2	Stage Cadre de Santé
USMB	8	PSY
IFSI CHAMBERY	5	INFIRMIERE
Collège Jean MERMOZ	1	Observation en milieu professionnel
LYCEE L ARMAND	3	Stage découverte
GREТА	5	Validation diplôme DEAES
Uni C BERNARD - LYON 1	2	Stage observation -Psychomotricien
IFSI CHAMBERY	4	INFIRMIERE
EFAP	5	Chargée de mission communication
Uni C BERNARD - LYON 1	2	Orthophoniste
IMMERSION FACILITEE	2	ME - Mise en situation au milieu professionnel
SESSAD	22	
OCELLIA	7	ERGOTHERAPEUTE
Collège Jules Ferry	1	OBSERVATION
Lycée Pierre du Terrail	2	OBSERVATION
ENSEIS	8	Découverte du métier ES
Lycée pro La Cardiniere	2	Formation en milieu Pro
Lycée pro La Cardiniere	2	Formation en milieu Pro
SAVS	38	
UGA IUT 2	34	Carrière sociale parcours éducation spécialisée BUT Carrière sociale coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux
USMB	3	
ID FORMATION	1	Mise en situation professionnel Psychomotricien
SAMSAH	12	
France travail	4	Immersion France travail - ASSISTANTE SOCIALE
OCELLIA	8	1er année ES

1) Stages

S'agissant des stages, 50 stagiaires ont été accueillis au sein de l'association en 2025, pour un total de 272 semaines de stage. C'est pour eux l'occasion d'acquérir une expérience dans tous les secteurs de notre activité, notamment, des métiers liés aux soins et à l'accompagnement de personnes en situation de handicap. Ces stagiaires enrichissent également notre vivier de candidats potentiels. L'effort d'accueil des stagiaires doit cependant être développé tant pour faire connaître nos métiers que pour permettre de mieux se faire connaître auprès des écoles et ainsi capter des compétences importantes pour nos organisations qui se renouvellent. L'accueil des stagiaires contribue à développer notre attractivité des métiers.

2) Alternants

Sur 2025, nous avons accueilli et accompagné dans le cadre de leur formation neufs contrats d'alternance apprentissage. Les diplômes préparés sont : Accompagnant Educatif et Social (2 pers), Moniteur éducateur, Auxiliaire de puériculture ; Éducateur spécialisé, Administratif RH. Il y a une réelle volonté d'accompagner, de former et de transmettre nos savoirs faire aux jeunes et de les aider à trouver ou confirmer leurs voies.

3) Volontaires en service civique (VSC)

Sur l'année 2025 le nombre de VSC est de 6 contrats pour une durée cumulée de 26 mois, permettant aux jeunes de découvrir sur le terrain nos métiers. Les missions qui leur sont confiées contribuent directement ou indirectement aux prestations rendues aux usagers et cela permet la rencontre entre la volonté d'un engagement d'un jeune et le

projet porté par notre association. Les VSC viennent après cette expérience en renfort sur les groupes. Sur 2025, un ancien service civique est revenu en alternance sur Arc en ciel.

D - Dialogue social

1. Instances représentatives du personnel (IRP)

Conquérir l'adhésion et consolider l'appartenance, en développant et encadrant un dialogue social, en améliorant la qualité de vie au travail, en maintenant l'employabilité, sont des enjeux majeurs d'Accueil Savoie Handicap. Les instances représentatives du personnel sont communes à l'ensemble de l'association.

1) Comité Social et Economique (CSE)

Le **Comité Social et Economique**, se réunit normalement à raison de 6 réunions par an comprenant 3 réunions qui traitent des sujets liés à l'hygiène, santé et sécurité au travail. En 2025, il y a eu en plus 5 réunions extraordinaires. Nos négociations collectives ont abouti à la conclusion de plusieurs accords collectifs d'entreprise :

- Reconduction de L'accord d'une prime d'assiduité ;
- Reconduction et augmentation de la prime PPV
- L'accord Télétravail

Chaque année, les négociations annuelles obligatoires (NAO) sont tenues sur les thématiques d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et la qualité de vie au travail ainsi que sur les salaires effectifs, le temps de travail et le partage de la valeur ajoutée dans l'entreprise.

2) La Qualité de Vie au Travail



Dans la perspective d'améliorer la qualité de vie au travail, un plan d'actions avait été mis en place en lien avec le CHSCT depuis 2014, pour être étayé chaque année. Ces actions sont diverses et variées et peuvent toucher les sujets ci-contre.

Une présentation de ce qu'est la QVT a été réalisée auprès de chaque instance représentative afin d'en redéfinir les contours. Quelques actions menées dans le cadre du plan d'actions QVT :

- L'Amélioration continue dans la cadre du suivi qualité par le biais des FEI et du copil qualité
- L'offre et la gratuité des boissons chaudes aux professionnelles
- La répartition des effectifs Arc en Ciel en fonction de la charge d'accompagnement sur les groupes et des plannings organisés avec des temps de transmission et des temps de prise d'info lors de la prise de poste
- Promotion des technologies de l'information et de la communication : amélioration du système de gestion des temps OCTIME et de la gestion de l'information (Plan communication et questionnaire auprès des salariés sur les axes d'amélioration à mettre en œuvre) et développement des outils de communication (Développement et refonte de Bluemedi)
- Le développement de la signalétique au sein de l'association
- Communication sociale : mise en place d'une newsletter RH avisant des nouveaux arrivés et des professionnels sortants
- Développement d'un Plan de mobilité (PDM) qui vise à optimiser et augmenter l'efficacité des déplacements des salariés d'une entreprise, pour diminuer les émissions polluantes et réduire le trafic routier.

2. Accords d'entreprise

1) Couverture des frais de santé

Le cadre légal et réglementaire a rendu obligatoire et collective la couverture santé pour tous les salariés quel que soit leur ancienneté, ce qui constitue des avantages sociaux supplémentaires. En 2022, au cours des NAO, une négociation sur l'augmentation de la prise en charge par l'employeur a été actée.

2) Les négociations annuelles obligatoires

- Le plan d'action unilatéral égalité professionnelle homme/femme dans le cadre du plan Qualité de Vie au Travail (QVT) qui rappelle les éléments largement développés au sein de l'association préexistants et allant bien au-delà des obligations légales de l'employeur et définit quelques axes de développement en matière d'amélioration des conditions de travail, de rémunération, de formation a donné lieu à un plan d'actions :

THEMES DU PLAN D'ACTION	OBJECTIFS	INDICATEURS
REMUNERATION	FAVORISER UNE REPRISE D'ANCIENNETE PROFESSIONNELLE SUPERIEURE AU MINIMUM CONVENTIONNEL DE 30% A L'EMBAUCHE POUR UNE PARTIE DES SALARIES EMBAUCHEES NOTAMMENT SUR LES METIERS EN TENSION, EN TENDANT A L'EQUILIBRE PAR SEXE	SALARIES EMBAUCHEES AYANT BENEFICIE D'UNE REPRISE D'ANCIENNETE PROFESSIONNELLE SUPERIEURE A 30% PAR SEXE SUR SALARIES EMBAUCHEES EN CDI AYANT BENEFICIE D'UNE REPRISE D'ANCIENNETE DURANT LA DUREE DU PLAN
	VERSEMENT D'UNE PRIME EXCEPTIONNELLE D'ACTIVITE DE 200 EUROS PRORATISES EN FONCTION DE LA DUREE CONTRACTUELLE DE TRAVAIL POUR CHAQUE SALARIE PRESENT AU 31/12/2018	NOMBRE DE SALARIES AYANT BENEFICIE DE LA PRIME
EMBAUCHE	CREATION D'UN GUIDE DE RECRUTEMENT A DESTINATION DES MANAGERS AAFIN DE PRESENTER LES DISPOSITIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES RELATIVES AU RECRUTEMENT ET A LA DISCRIMINATION;	NOMBRE DE REUNIONS RH A DESTINATION DE L'ENCADREMENT TRAITANT DE CETTE THEMATIQUE ET NOMBRE D'OUTILS MIS A DISPOSITION
FORMATION	DEVELOPPER L'UTILISATION DU E-LEARNING/FORMATION A DISTANCE DANS LE PLAN DE DEVELOPPMENT DES COMPETENCES	NOMBRE DE FORMATIONS ORGANISEES DANS CE CADRE ET NOMBRE DE SALARIES CONCERNES
	PROPOSER UNE LISTE DE FORMATIONS A PROPOSER AUX SALARIES EN LIEN AVEC LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE L'ASSOCIATION ET LE DEVELOPPMENT DES METIERS A METTRE EN ŒUVRE SUR UNE PERIODE QUINQUENALE	NOMBRE DE SALARIES AYANT BENEFICIE DE FORMATIONS PREVUES DANS LA LISTE
	FAVORISER DES ACTIONS AUPRES DES FILIERES DE FORMATION ET A DESTINATION DES JEUNES POUR PERMETTRE LA SENSIBILISATION AUX METIERS DU SECTEUR	NOMBRE D'ACTIONS MISES EN ŒUVRE DURANT LA DUREE DU PLAN
CONDITIONS DE TRAVAIL /QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	EN LIEN AVEC LE CHSCT, MISE EN PLACE D'UNE ENQUETE DE MESURE DU BIEN ETRE AU TRAVAIL AYANT POUR OBJECTIF LA DEFINITION D'UN PLAN D'ACTION QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	NOMBRE D'ACTIONS DEFINIES ET MISES EN PLACE A L'ISSUE DE L'ENQUETE
	DEVELOPPER L'UTILISATION DE NOUVELLES TECHNOLOGIES AFIN D'EVITER LES DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS (teleconsultation des usagers habitant dans des zones blanches dans le cadre du développement du SAMSAH)	NOMBRE DE TELECONSULTATIONS REALISEES DURANT LA DUREE DU PLAN
	DEVELOPPER LES AUDITS INTERNES CONDUITS PAR DES PROFESSIONNELS DE L'ASSOCIATION DANS LE CADRE DU MANAGEMENT DE LA QUALITE POUR AMELIORER LES PROCESSUS EXISTANTS	NOMBRE D'AUDITS REALISES

- Les NAO portant sur la rémunération, les salaires effectifs, le temps de travail et la partage de la valeur ajoutée dans l'entreprise qui donnera lieu sur 2025 à la reconduction de cette mesure pour maintenir le pouvoir d'achat.

3) La loi des finances n°22-1157 du 16 août 2022

La loi a permis de mettre en place depuis 2022 :

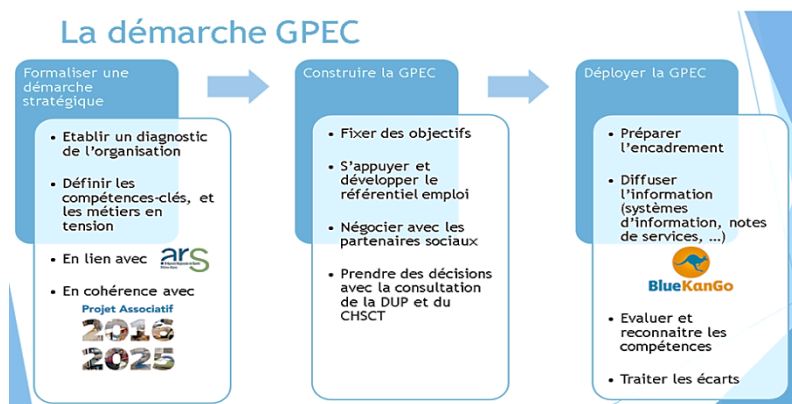
- La PPV : Une décision unilatérale pour le versement de la Prime du Partage de la Valeur (PPV) est mise en œuvre. Le montant de la prime est fixé 500€ pour l'ensemble des salariés à temps complet. Son montant est proratisé pour les salariées à temps partiels en fonction de la durée contractuelle constaté à la date du versement.
- Le rachat des RTT : La loi prévoit une nouvelle modalité de rachat des jours de Réduction du Temps du Travail (RTT) par votre employeur. Cette possibilité, est ouverte, pour une période de trois ans, avec effet rétroactif au 1er janvier 2022, et s'achève le 31 décembre 2025. La loi des finances permet de prolonger cette modalité jusqu'en décembre 2026.

4) Le Bilan des réunions droit d'expression

Réalisé chaque année à réceptions des questionnements des professionnels sur des sujets divers.

3. Autres actions menées

1) GPEC



A ce jour, l'association suit le développement de son programme de GPEC.

La GPEC permet une gestion anticipative et préventive des ressources humaines en fonction des contraintes de l'environnement et des choix stratégiques de l'organisation.

Les objectifs sont les suivants :

- Une meilleure adaptation des compétences
- Une meilleure maîtrise du changement (technologique, économique, ...)
- Une meilleure gestion des carrières
- Une meilleure programmation des actions (formations, mobilité interne, ...).

2) Entretiens professionnels

Les entretiens professionnels, réalisés tous les 2 ans, se sont tenus sur 2018 et à nouveau en 2021. Les bilans des entretiens ont été réalisés aussi sur 2021. Ils se tiennent également après chaque retour au poste de salarié absent en longue durée (congés maternité, sabbatique, maladie de longue durée).

De façon générale, ils ont permis de :

- Recenser les besoins de formations collectives et individuelles et de s'assurer que tous les professionnels aient suivi au moins une formation,
- Repréciser le cadre de chaque établissement et service,
- Echanger sur des aides et points d'évolution.
- D'informer sur les dispositifs de formation autres que le plan de formation, notamment le Compte Personnel de Formation et la possibilité de consulter le conseil en évolution professionnelle (CEP)

3) DUERP

Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) s'inscrit dans la démarche de prévention des risques professionnels avec un objectif de cohérence dans les prises en charge et l'accompagnement des personnes ainsi que l'amélioration de la qualité des soins. Afin d'assurer le suivi des risques professionnels et des actions préventives menées dans ce cadre, la DUERP formalisée sur une application de l'outil Bluemédi, va être mise en lien avec les actions menées parallèlement dans le cadre du comité de pilotage qualité lors des traitements des fiches d'évènements indésirables.

Accident du travail	2024	2025
Nb d'AT sans arrêt de travail	1	5
Nb AT avec arrêt de travail	8	5
Totaux	9	10
Nb Jour d'arrêt de travail	513	241
ETP moyen annuel	150,36	151,8

Une légère augmentation du nombre d'accidents du travail mais une forte diminution du nombre de jours d'arrêts nous montre qu'il est essentiel de se réinterroger chaque année et de comparer chaque année l'évolution de ses processus.

Les formations à la prévention des risques liés à l'activité physique et les sensibilisations sur les risques routiers restent fondamentales.

II. Qualité

A - Démarche d'amélioration continue de la qualité et gestion des risques

1. Plan d'amélioration continue de la qualité

1) Retour sur 2025

Le plan d'amélioration continue de la qualité est géré au niveau associatif et centralise l'ensemble des actions issues des projets d'établissement/de services, des évaluations, audits, etc. Les grandes actions menées au cours de 2025 sont les suivantes :

ESMS	Actions menées	Description
CEM	Optimisation du service restauration	Poursuite de l'accompagnement par notre prestataire Elixir en place depuis 2019. En parallèle, en 2025, l'établissement a débuté un travail de restructuration du service restauration (voir partie RSO) avec une visualisation des prestations réalisée par un cabinet externe spécialisé.
	DAMRI	Réalisation d'une auto-évaluation de la Démarche d'Analyse et de Maîtrise du Risque Infectieux a été réalisée via l'outil du CHU de Besançon. Cela a permis d'identifier des actions d'amélioration, notamment en ce qui concerne les protocoles de soins au niveau de l'établissement.
	Formations qualité/hygiène aux précautions standard	Au cours de l'année 2024, diverses formations qualité/hygiène ont été réalisées sur le CEM : - Utilisation de Bluekango et évènements indésirables : 9 sessions pour 58 professionnels formés - Précautions standard (PS) : 5 sessions pour 60 professionnels formés - Audit hygiène : 2 professionnelles formées pour réaliser des audits en lien avec la formation PS.
	Gestion du risque infectieux : Equipe Mobile de Prévention du risque Infectieux (EMPI)	Depuis 2024, le partenariat avec l'Equipe Mobile de Prévention du risque Infectieux (EMPI) du Centre Hospitalier de Chambéry a été mis en place dans le cadre de l'amélioration de la sécurité des soins et les risques liés à l'environnement. L'EMPI a accompagné l'établissement sur les problématiques en lien avec le risque infectieux (gestion des épidémies), le réseau d'eau (légionnelles) et l'entretien des locaux. L'EMPI a également remis en place des formations en distanciel à destination des équipes sur diverses thématiques en lien avec l'hygiène.
	Circuit du médicament	Suite à la réception des résultats de l'inspection du médicament réalisée en décembre 2024, le Centre d'Education Motrice a mis en place un plan d'action permettant notamment de : - définir au sein de l'établissement une organisation permettant de garantir une déclaration systématique des éventuels événements constatés relevant de la pharmacovigilance et de la matériovigilance - indiquer systématiquement sur le conditionnement primaire des formes multi doses ouvertes, la date d'ouverture / la date limite d'utilisation après ouverture - Sécuriser le stockage et la préparation des médicaments, etc. La mise en œuvre du plan d'action sera poursuivie sur 2026
	Réseaux d'eau	Suite à l'audit réalisé en 2024, des travaux d'envergure ont été réalisés sur le réseau d'eau du CEM durant l'été 2025. Ils ont notamment pour objectif de mieux isoler les canalisations, de supprimer les mélange d'eau chaude et d'eau froide afin de limiter le risque de développement des légionelles.
	Maintenance préventive notamment pour les matériels médicaux	Depuis 2020, la maintenance préventive a été progressivement mise en place pour certains matériels médicaux (ex : Bladderscan). Avant d'être généralisée à tous les matériels concernés (défibrillateur (DAE) et chaise de pesée). En 2025 la maintenance de tous les matériel médicaux a été réalisée conformément aux mesures mises en place les années précédentes.
Services	Poursuite de l'intégration du SAVS surdité de l'INJS	En 2025, un audit sur les affichages règlementaires a été réalisé sur le site du SAVS surdité (site de Cognin). Il a permis de finaliser la mise en place des affichages RH et qualité sur ce site récemment intégré à l'association. En complément, une annexe au Plan Bleu a été créé pour le site de Cognin permettant de formaliser la gestion de crise pour le SAVS surdité.
	Sensibilisations qualité	En 2025, la formation des équipes des services a été poursuivie sur les thèmes : - utilisation du logiciel de Gestion Electronique des Documents (GED) - confidentialité et RGPD - outils institutionnels de la bientraitance - évaluation et critères impératifs
	Projet de service du SAMSAH TD	Le projet de service du SAMSAH TD a été finalisé début 2025 et diffusé sur notre plateforme de gestion documentaire.
	Visite de conformité La Martinière	À la suite du déménagement du SAMSAH TD et du SAVS vers le site de La Martinière, le service a bénéficié d'une visite de conformité par l'ARS et le CD le 7 octobre 2025. Le Procès-Verbal définitifs de la visite nous seront communiqué début 2026.
	Evaluation du SAMSAH OR	L'évaluation du SAMSAH Orienté Rétablissement a eu lieu les 14 et 15 avril 2025. Les évaluateurs ont rencontré les professionnels, membres de l'encadrement/direction/fonctions supports et les personnes accompagnées sur deux jours. Suite à cette évaluation, un plan d'action a été réalisé sur les critères impératifs non-satisfaisant (cf.2. plan d'action en lien avec les évaluations).

		Les évaluateurs ont identifié des pratiques remarquables autour du soutien et de l'accompagnement la personne dans le développement de ses compétences, la stimulation, le maintien et la valorisation de ses acquis/acquisitions, du suivi et de la gestion des ruptures et suspensions d'accompagnement, de l'approche inclusive des accompagnements, des partenariats sur le territoire permettant de renforcer l'offre d'accompagnement, des actions d'information sur ses activités auprès de son environnement et de son inscription comme lieu-ressource au sein du territoire, de l'actualisation de sa stratégie de préservation de l'autonomie et de prévention du risque d'isolement des personnes accompagnées, de la mobilisation des moyens pour la préservation de l'autonomie et du risque d'isolement des personnes accompagnées, et de de la mise en œuvre du plan de formation, et de la formalisation et du déploiement de la stratégie numérique.
	Evaluation du SAVS	L'évaluation du SAVS (TD et surdité) a eu lieu du 16 au 18 avril 2025. Les évaluateurs ont rencontré les professionnels, membres de l'encadrement/direction/fonctions supports et les personnes accompagnées sur deux jours. Suite à cette évaluation, un plan d'action a été réalisé sur les critères impératifs non-satisfaisant (cf.2. plan d'action en lien avec les évaluations). Les évaluateurs ont identifié des pratiques remarquables autour des outils favorisant l'exercice des droits et libertés de la personne accompagnée, de la sensibilisation/formation à la bientraitance, de l'approche inclusive des accompagnements, des partenariats sur le territoire permettant de renforcer l'offre d'accompagnement, des actions d'innovation pour améliorer la qualité des accompagnements et les modalités d'intervention, des actions d'ouverture à et sur son environnement pour favoriser les interactions et partenariats, de la communication sur les modalités de préservation de l'autonomie et de prévention du risque d'isolement des personnes accompagnées, de la mise en œuvre du plan de formation, et de la formalisation et du déploiement de la stratégie numérique.
ASH	Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).	2025 a marqué la finalisation de la création du registre RGPD du CEM et des fonctions/support de l'association. En complément, le service qualité a poursuivi la mise à jour des documents en lien avec le RGPD (droit à l'image, etc.). En complément, les actions de sensibilisation des professionnels au RGPD et à la confidentialité des informations ont été poursuivies sur 2025.
	Enquêtes de satisfaction	Le déploiement du nouveau format des enquêtes de satisfaction a été poursuivi sur l'année 2025. Les premières enquêtes nouveau format ont donc été lancées sur le SAVS et le SAMSAH OR qui n'avaient pas encore bénéficiés de la nouvelle mouture. Cela a permis de mettre en évidence des points d'amélioration, notamment au niveau du format des enquêtes pour permettre une analyse plus détaillée des réponses des personnes accompagnées.
	DUERP	Cf. plan d'action RSO
	Sécurité	Rappels réguliers des consignes de sécurité, notamment en ce qui concerne la surveillance vigipirate.
	Procédures et autres documents qualité	En 2025, de nombreuses procédures ont été créés ou mises à jour sur les différents ESMS de l'association telles que des procédures en lien avec l'hygiène et les soins.
	Temps de réunion qualité	En complément au comité de pilotage qualité associatif qui se réunit une fois par mois, des temps spécifiques à la qualité sont mis en place au sein de différentes réunions : comités stratégiques (mensuel) réunissant tous les cadres de l'association, réunion qualité (tous les mois) sur le temps de réunion encadrement du CEM, groupe de travail sur les procédures hygiène et soins (CEM) et interventions ponctuelles en fonction des besoins durant ou en dehors des temps de réunion existants.
	RETEX	Mise en place de Retours d'expériences au niveau associatifs sur des thématiques en lien avec des événements indésirables (accompagnement ou astreinte) nécessitant une analyse plus approfondie. Ces RETEX sont traités lors des comités de pilotage qualité mensuels.
	Cartographies des risques	Déploiement de la cartographie des risques de maltraitance sur la totalité des ESMS de l'association (support de l'ARS).
Audits internes	Le plan d'audit annuel a permis la réalisation de divers contrôles sur 2024 tels que : - Audit des affichages règlementaires sur le site de Cognin - Suivi de la consommation d'eau du CEM - Quicks audit de notre logiciel de Dossier Usager Informatisé pour le CEM - Audit hygiène : 2 professionnelles formées pour réaliser des audits en lien avec la formation PS.	

2) Objectifs 2026

L'année 2026 verra les projets suivants se mettre en œuvre :

- La poursuite de l'optimisation des outils institutionnels à destination des personnes accompagnées (livret d'accueil, règlement de fonctionnement...) à travers l'utilisation de la méthode Facile A Lire et à Comprendre (FALC),
- L'optimisation de l'appropriation des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles.
- La poursuite du travail avec l'Equipe Mobile en Prévention du risque Infectieux (EMPI) concernant la gestion du risque infectieux et notamment sur les thèmes suivants : finalisation de l'entretien des locaux, construction d'un indicateur de consommation Gel Hydro-Alcoolique personnalisé...
- La poursuite de la démarche pour répondre au Règlement Général sur la Protection des Données : mise en place du registre des services.

- Le suivi et l'abondement du plan d'amélioration continue de la qualité, incluant des actions en lien avec les évaluations, audits, la cartographie des risques de maltraitance, le DUERP, etc.
- La rédaction du projet du DIEM.
- Déploiement du PAPRIACT en lien avec le CSE de l'association.
- Poursuite de la mise à jour des projets de service (en lien avec la signature du nouveau CPOM)
- La réalisation d'audits sur le Dossier Usager Informatisé (DUI) sur la totalité des ESMS. Ils permettront de compléter les quicks audits mis en place en 2025 sur le CEM.
- Faire un nouvel audit du circuit du médicament sur le CEM.
- Réaliser un audit sur la bienveillance.

Les actions prévues en 2025 reportées :

- La formalisation du suivi de la qualité de l'air : le décret qui devait paraître pour formaliser le suivi de la qualité de l'air en ESMS (initialement annoncé comme obligatoire au 1er janvier 2025) a été repoussé, ce travail sera donc à mettre en œuvre pour le 1er janvier 2027.
- Un audit des déchets en cuisine était programmé pour 2025. En lien avec le travail de restructuration de la cuisine, celui-ci a été réalisé sur un repas ce qui n'est pas suffisant pour avoir une représentation fiable des déchets en cuisine. Une fois le projet de restructuration terminé, nous étudierons la nécessité de mettre en place un audit plus complet sur ce sujet.

2. Plan d'actions en lien avec les évaluations

SAMSAH Orienté Rétablissement

Les éléments en gris relèvent des critères impératifs.			
Codification	Action	Etat d'avancement	Date de fin prévue
1.15.9 Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés aux activités et approches non-médicamenteuses	Réinformer les professionnels sur les approches non-médicamenteuses	TERMINE	31/12/2030
2.7.1 Les professionnels recueillent et tracent les volontés de la personne sur son accompagnement de fin de vie et ses directives anticipées, selon des modalités adaptées	Intégrer les directives anticipées dans le questionnaire de recueil des besoins et attentes suite à l'admission de la personne dans le service.	TERMINE	30/09/2025
3.8.1 L'ESSMS définit sa politique RH et met en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels	Intégrer une présentation de la politique RH dans le Projet de service	PLANIFIE	31/12/2026
3.10.2 L'ESSMS met en œuvre sa démarche qualité et gestion des risques	Rédiger un document socle sur la politique Qualité et l'amélioration continue	PLANIFIE	31/12/2026
3.13.3 Les professionnels déclarent et analyse en équipe les EI et mettent en place des actions correctives	Tracer les échanges sur les EI en réunion d'équipe	TERMINE	30/09/2025
3.14.1 L'ESSMS définit, avec les professionnels, un plan de gestion de crise et de continuité de l'activité et le réactualise régulièrement	Sécuriser la porte d'accès au sous-sol du site de Plainpalais	PLANIFIE	31/12/2025
3.9.1 Promotion de la politique QVCT	Rédiger un document socle sur la politique QVCT	PLANIFIE	31/12/2026
3.14.1 L'ESSMS définit, avec les professionnels, un plan de gestion de crise et de continuité de l'activité et le réactualise régulièrement	Faire relire le Plan Bleu en réunion du CSE	EN COURS	30/06/2026
3.11.1 L'ESSMS définit, avec les professionnels, un plan de prévention et de gestion des risques de maltraitance et de violence au bénéfice des personnes accompagnées	Rédiger un plan d'actions avec les professionnels du service en lien avec la cartographie de la maltraitance	EN COURS	31/12/2025
3.14.3 Les professionnels participent aux exercices et aux retours d'expériences partagés, organisés par l'ESSMS	Réaliser des exercices d'évacuation incendie sur chacun des sites de l'association	EN COURS	31/12/2026
2.2.5 Les professionnels respectent le droit à l'image de la personne accompagnée	Mettre à jour le document de droit à l'image et y intégrer une durée de validité	TERMINE	30/04/2025

CEM

Codification	Action	Etat d'avancement	Date de fin prévue
1.3.1. construction des règles de vie collective et modalités de fonctionnement du service	Faire une nouvelle communication auprès des familles de l'établissement sur le CVS et ses missions	TERMINE	30/09/2024
1.5.2. / 1.5.3. personne accompagnée actrice des instances collectives	Faire une nouvelle communication auprès des familles de l'établissement sur l'affichage des compte-rendu du CVS et refaire le point sur la communication des CR aux familles normalement réalisée par les représentants des familles au CVS à envoyer par le Directeur adjoint	TERMINE	30/09/2024
2.4.1. adaptation du projet d'accompagnement au risque de fugue / disparition	Formaliser une procédure spécifique au risque de fugue / disparition	EN COURS	30/06/2026
2.4.2. adaptation du projet d'accompagnement aux risques liés aux addictions	Réaliser un travail à l'échelle de l'établissement sur les addictions et conduites à risques auxquels les jeunes peuvent être confrontés	EN COURS	31/12/2026
2.4.6. adaptation du projet d'accompagnement aux risques de harcèlement	Formaliser le travail à l'échelle de l'établissement sur les risques de harcèlement ou d'abus de faiblesse. Mettre en place une évaluation de la fragilité et des risques	EN COURS	30/06/2026
2.4.6. adaptation du projet d'accompagnement aux risques de radicalisation	Réaliser un travail à l'échelle de l'établissement sur les risques de radicalisation	PLANIFIE	31/12/2026
2.8.3. sensibilisation / formation au risque de rupture des parcours	Mettre en place des formations au repérage, à la prévention et à la gestion des risques de rupture de parcours de la personne accompagnée	PLANIFIE	31/12/2026

SAVS Toutes Déficiences et Surdit 

Codification	Action	Etat d'avancement	Date de fin prévue
1.8.5 Les professionnels encouragent le recours à la pair-aidance et autres dispositifs facilitant l'entraide entre les personnes accompagnées	Intégrer des personnes déjà accompagnées par le service dans le processus d'admission.	PLANIFIE	31/12/2030
1.15.6 Les professionnels repèrent de manière précoce les risques en santé pour la personne accompagnée et alertent les personne-ressources; 1.16.2 La personne accompagnée bénéficie d'une prise en charge de ses douleurs; 1.16.5 Les professionnels alertent et/ou mobilisent tous les moyens nécessaires pour soulager la douleur de la personne	Faire un rappel aux équipes sur la traçabilité dans le DUI des actions menées par le professionnels surtout en cas de repérage d'un risque en santé et/ou douleur	TERMINE	30/09/2025
1.14.6 Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la prévention et à l'éducation à la santé	Renforcer les formations et sensibilisations individuelles sur les actions de prévention	EN COURS	30/09/2025
1.12.2 Les professionnels évaluent régulièrement les besoins de la personne accompagnée pour favoriser ou préserver son autonomie	Mettre en place une réactualisation annuelle des PIA	EN COURS	31/10/2025
3.9.1 Promotion de la politique QVCT	Rédiger un document socle sur la politique QVCT	PLANIFIE	31/12/2026
3.14.1 L'ESSMS définit, avec les professionnels, un plan de gestion de crise et de continuité de l'activité et le réactualise régulièrement	Faire relire le Plan Bleu en réunion du CSE	EN COURS	30/06/2026
3.11.1 L'ESSMS définit, avec les professionnels, un plan de prévention et de gestion des risques de maltraitance et de violence au bénéfice des personnes accompagnées	Rédiger un plan d'actions avec les professionnels du service en lien avec la cartographie de la maltraitance	EN COURS	31/12/2025
3.14.3 Les professionnels participent aux exercices et aux retours d'expériences partagés, organisés par l'ESSMS	Réaliser des exercices d'évacuation incendie sur chacun des sites de l'association	EN COURS	31/12/2026
2.2.5 Les professionnels respectent le droit à l'image de la personne accompagnée	Mettre à jour le document de droit à l'image et y intégrer une durée de validité	TERMINE	30/04/2025

SAMSAH Toutes déficiences

Codification	Action	Etat d'avancement	Date de fin prévue
1.3.1. / 1.3.2. Construction des règles de vie collective / modalités de fonctionnement du service	Réactualiser le Règlement de fonctionnement avec la participation des personnes accompagnées	TERMINE	31/12/2024
1.5.1. / 1.5.2. / 1.5.3. Participation des bénéficiaires	Elaborer un questionnaire de satisfaction des bénéficiaires à la sortie. Celui-ci remplacera l'enquête de satisfaction réalisée tous les 4 ans. Le traitement des données se fera annuellement avec affichage des résultats.	TERMINE	30/06/2024
1.5.2. Participation des bénéficiaires	Afficher les résultats des questionnaires de satisfaction	EN COURS	31/12/2024
1.15.9. Approche non médicamenteuse	Formaliser l'approche non-médicamenteuse dans les documents du service en particulier dans le projet de service.	TERMINE	31/12/2024
2.1.1. Bienveillance et éthique	Formaliser les retours d'expérience (RETEX) au niveau associatif	TERMINE	30/06/2024
2.2.6. Exercice des droits et libertés	Faire apparaître la date de version/mise à jour, en plus du numéro de version sur le règlement de fonctionnement du service dans le livret d'accueil .	TERMINE	31/12/2024
2.2.7. confidentialité des informations	Intégrer la stratégie RGPD dans le projet de service	TERMINE	31/12/2024
2.2.7. confidentialité des informations	Réaliser une information auprès des ESMS de l'association sur le devoir de discrétion et les règles de confidentialité des informations puis des rappels annuels lors de la pré-rentree	TERMINE	31/12/2024
3.6.2. Circuit du médicament	Développer la partie relative à la gestion médicamenteuse dans le projet de service	TERMINE	31/12/2024
3.6.2. Circuit du médicament	Dans la procédure relative à la gestion médicamenteuse réfléchir aux situations où le service serait amené à réaliser temporairement un accompagnement dans le cadre de la prise en charge médicamenteuse d'un bénéficiaire	TERMINE	31/12/2024
3.6.2. Circuit du médicament	Intégrer la connaissance de la procédure relative à la gestion médicamenteuse dans l'accueil des nouveaux professionnels	EN COURS	31/12/2024
3.8.1. Politique RH	Intégrer une partie sur le lanceur d'alerte dans la formation bienveillance.	TERMINE	30/06/2024
3.9.1. Politique RH	Formaliser un document unique concernant la politique QVCT associative	PLANIFIE	31/12/2026
3.12.1. Traitement des plaintes et réclamations	Intégrer la gestion des plaintes et réclamations dans le projet de service	TERMINE	31/12/2024
3.12.1. Traitement des plaintes et réclamations	Intégrer la gestion des plaintes et réclamations dans le rapport d'activité	TERMINE	30/04/2024
3.12.1. Traitement des plaintes et réclamations	Faire un bilan annuel des plaintes et réclamation dans la Commission de Relation avec les Usagers (CRU) et réaliser un affichage à destination des personnes accompagnées	TERMINE	30/06/2024
3.12.2. Communication sur le traitement des plaintes et réclamations	Préciser le mode opératoire pour la saisine des réclamations au sein du SAMSAH dans le livret d'accueil	TERMINE	31/12/2024

SESSAD

Codification	Action	Etat d'avancement	Date de fin prévue
1.2.4. Accès au dossier de la personne	Formaliser une procédure d'accès au dossier et la communiquer aux familles / représentants légaux et personnes accompagnées	EN COURS	30/06/2026
1.2.7. Sensibilisation / formation à la connaissance des droits de la personne	Faire un rappel sur la charte des droits et libertés de la personne accompagnée auprès des professionnels du service	PLANIFIE	30/06/2025
1.3.2 co-construction des règles de vie collective avec les personnes accompagnées	Réécriture du Règlement de fonctionnement du service avec relecture par les personnes accompagnées	TERMINE	31/03/2025
1.5.2 personne accompagnée actrice des instances collectives ou de tout autre forme de participation	Communiquer les résultats de la dernière enquête de satisfaction	TERMINE	31/12/2024
1.8.5. Encouragement du recours à la pair-aidance et autres dispositifs facilitant l'entraide	Réfléchir et mettre en œuvre un projet pair-aidance au sein du SESSAD	EN COURS	31/12/2025
1.11.1 définition place de l'entourage / 1.14 éducation à la santé / 1.15 approches non médicamenteuses	Intégration de ces thématiques dans la prochaine version du projet de service	EN COURS	31/12/2025
1.15.10 partenariats en santé	Réalisation d'un annuaire des partenaires sur le logiciel de DUI	EN COURS	30/06/2025
2.2.5. droit à l'image	Mettre à jour le droit à l'image	TERMINE	30/06/2024
2.4.7. adaptation du projet d'accompagnement aux risques de radicalisation	Réaliser un travail à l'échelle du service sur les risques de radicalisation	PLANIFIE	31/12/2026

2.7.3. adaptation de l'accompagnement de fin de vie et du deuil	Formation ESPPérA	PLANIFIE	31/12/2025
3.6.5. sensibilisation / formation risque médicamenteux	Mettre en place une sensibilisation relative à la prévention et la gestion du risque médicamenteux	PLANIFIE	31/12/2025
3.7.2. et 3.7.3. mise en œuvre des actions de prévention et de gestion du risque infectieux	Adapter et intégrer le document du Système Documentaire Partagé relatif aux épidémies mis à disposition par l'Equipe Opérationnelle en Hygiène qui accompagne l'association et communiquer sur le contenu de ce document auprès des équipes	EN COURS	30/06/2025
3.11.1. plan de prévention et de gestion des risques maltraitance et violence	Réaliser une cartographie du risque de maltraitance	TERMINE	09/09/2024
3.14.3 exercices et retours d'expérience partagés	Mettre en place un exercice incendie sur le site du service (site de plainpalais)	EN COURS	31/12/2025
3.14.4. sensibilisation / formation à la gestion de crise	Inscrire les sensibilisation sur le Plan Bleu au plan de formation de l'association	EN COURS	30/09/2026

3. Bilan de la Commission des Relations avec les Usagers (CRU)

La CRU est une instance créée au niveau associatif afin de permettre de répondre aux plaintes ou réclamations des personnes accompagnées et familles de manière transversale lorsque la réponse apportée par la direction de l'établissement ou du service concerné n'est pas jugée satisfaisante par la personne à l'origine de la plainte ou réclamation. La commission est composée du directeur général, de la responsable qualité, d'un membre du bureau de l'association, de deux représentants du corps médical (un titulaire et un suppléant) et de deux représentants des professionnels d'accompagnement (un titulaire et un suppléant). La CRU mise en place début 2018 au niveau associatif n'a pas été sollicitée au cours de l'année 2025. Il n'est donc pas nécessaire de prévoir une réunion en 2026 pour réaliser un bilan de son activité.

4. Bilan des plaintes et réclamations

Depuis 2024 l'association réalise également un bilan annuel du suivi du recueil des plaintes et réclamations permettant de réaliser un bilan global sur l'année. Depuis octobre 2025, le suivi est réalisé sur la plateforme de gestion documentaire utilisée par l'association.

En 2025 nous recensons un total de 19 plaintes et réclamations au sein d'Accueil Savoie Handicap.

Parmi ces 19 plaintes et réclamations, 18 concernent le Centre d'Education Motrice et 1 concerne le SAMSAH Orienté Rétablissement. Nous ne notons pas de plainte ou réclamations sur le SESSAD, le SAVS ou le SAMSAH TD pour l'année 2025. Les demandes des familles du CEM concernent en majorité des insatisfactions en lien avec la qualité de l'accompagnement (9). Les autres réclamations portent sur des difficultés avec un professionnel de l'établissement en particulier (3), des demandes complémentaires d'informations complémentaires sur l'accompagnement (3), un défaut de surveillance (2) ou sur un fait de violence entre personnes accompagnées (1). La plainte/réclamation sur le SAMSAH OR concerne une insatisfaction quant à la qualité de l'accompagnement.

5. Bilan sur la gestion des évènements indésirables (EI)

En 2025, nous recensons **46 déclarations d'évènements indésirables**. Ce résultat est stable par rapport à 2025 où 43 FEI avait été réalisées.

Parmi ces déclarations

- 41 concernaient le CEM,
- 1 le SAMSAH Orienté Rétablissement,
- 3 le SAVS,
- 1 le SESSAD.

La dynamique de déclaration des EI semble maintenant bien ancrée au sein de l'association.

En parallèle, nous constatons un maintien du faible nombre de déclaration d'EI sur des thématiques ne relevant pas de l'EI. En effet, en 2025, seules 2 déclarations ont été annulées car elles ne relevaient pas des évènements indésirables et un retour est réalisé auprès du déclarant par le formulaire de déclaration de l'évènement indésirable.

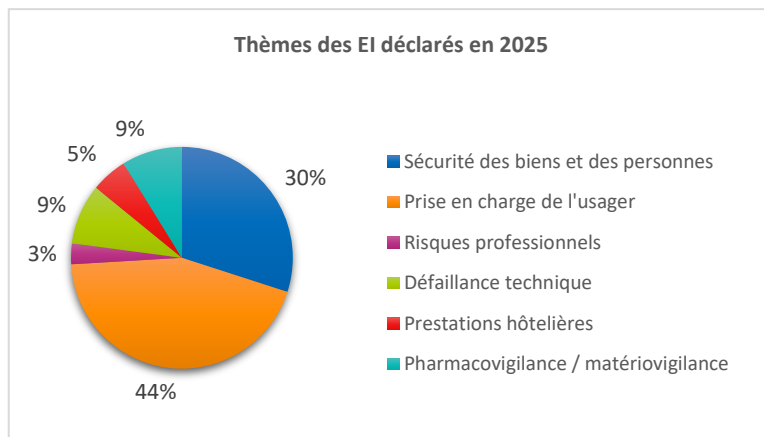
1) Répartition des évènements indésirables en 2025

L'ensemble des évènements indésirables déclarés en 2025 est réparti en 5 thèmes principaux :

- Sécurité des biens et des personnes : *se référant à des problématiques d'appareillage ou de matériel, des disparitions de caisse, des chutes des personnes accompagnées et des problématiques de surveillance ;*
- Prise en charge de l'utilisateur : *erreurs et oublis en lien avec le circuit du médicament, problématique en lien avec l'accueil de stagiaires, des problématiques de surveillance et chutes (qui se recoupent avec les FEI sur la sécurité des biens et des personnes), des défauts d'organisation du service, des non-respect de la procédure de contact de l'astreinte et de la violence de famille(s) envers les professionnels ;*
- Risques professionnels : *en lien avec des chutes de personnes accompagnées et un dysfonctionnement de matériel ;*
- Défaillance technique : *problème sur la régulation de la température de l'eau, dysfonctionnement de matériel et des problématiques en lien avec l'utilisation des véhicules professionnels ;*
- Prestations hôtelières : *restauration et gestion des caisses des groupes.*
- Pharmacovigilance / matériovigilance – *catégorie ajoutée en 2025*

Pour rappel, pour un même EI, il est possible d'identifier plusieurs thèmes. Au total, sur 46 signalements, 57 thématiques ont été identifiées.

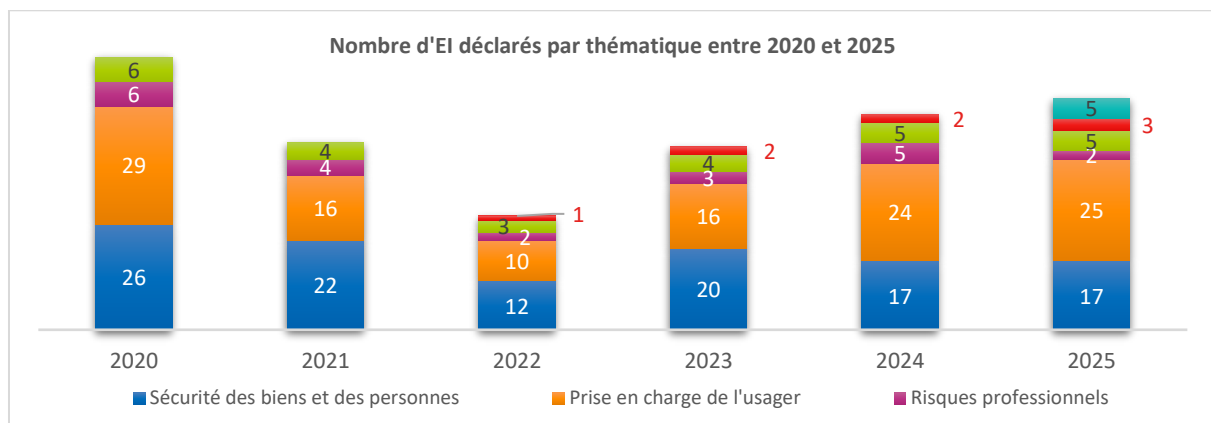
2) Détail des objets des déclarations d'évènements indésirables par thématique



En 2026, nous observons une stabilité de la répartition des thèmes des différents évènements indésirables signalés.

Tout comme l'année précédente, la majorité des EI est en lien avec la prise en charge de l'utilisateur (44% en 2025, 45% en 2024) suivi par les évènements en lien avec la sécurité des biens et des personnes (30% en 2025, 32% en 2024).

Le taux d'évènements indésirables en lien avec les défaillances techniques reste stable (9% depuis 2023), tout comme celui relatif aux évènements en lien avec les prestations hôtelières (5% en 2025 et 4% en 2024/2023). Pour finir nous constatons une baisse des signalements en lien avec les risques professionnels (3% en 2025 contre 10% en 2024) notamment au profit des évènements en lien avec la pharmacovigilance (9% en 2025) qui n'étaient pas recensés dans les EI avant 2025.



3) Analyse de la criticité

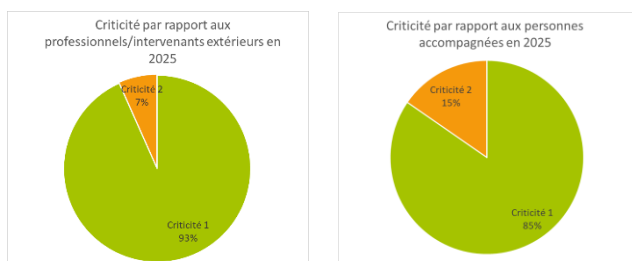
Dans le traitement des événements indésirables, l'analyse de la criticité est réalisée en fonction de la fréquence de l'évènement (de 1 à 4 : rare, occasionnelle, fréquente, récurrente) et de sa gravité réelle (de 1 à 4 également : anomalie légère, anomalie modérée, anomalie sévère, menace vitale). Cette criticité est calculée sur une échelle de 1 à 3, permettant de mettre en avant les risques les plus critiques. La criticité est évaluée de manière collégiale durant les comités de pilotage qualité ou, à défaut, par retour de mail des membres du comité de pilotage qualité. Elle n'est pas calculée pour les FEI annulés (2 fiches en 2024). La criticité apparaît comme ci-dessous, 1 correspondant à vert, 2 à orange et 3 à rouge.

SUIVI DE LA CRITICITÉ DE L'ENREGISTREMENT N°346 DE FICHE D'ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES

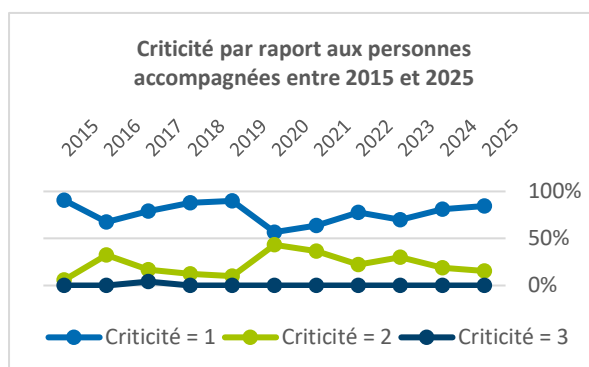
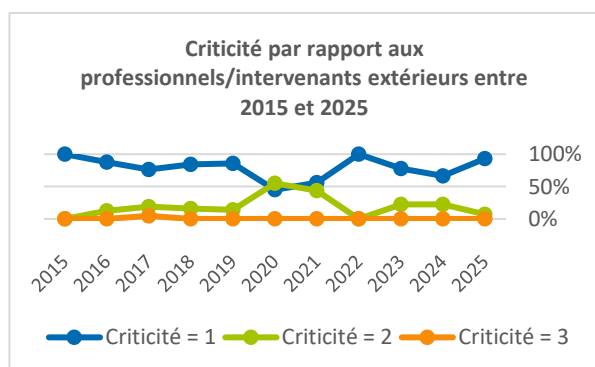
		Gravité pour les professionnels/intervenants extérieur (pondération)			
		1	2	3	4
Fréquence (pondération)	1	3-1	3-1	3-1	8-2
	2	3-1	8-2	8-2	8-2
	3	3-1	8-2	18-3	18-3
	4	8-2	8-2	18-3	18-3

La criticité est égale à 1 pour la majorité des événements déclarés dont l'analyse a été réalisée.

La criticité fait l'objet d'une analyse lorsque cela est pertinent. En effet, certains événements indésirables ne permettent pas d'identifier des risques pour les professionnels ou personnes extérieures tandis que d'autres ne relèvent pas de risques pour les personnes accompagnées.



Les graphiques ci-dessous permettent de visualiser l'évolution du taux de FEI en fonction de la criticité (en pourcentage). Ces statistiques se basent sur les FEI pour lesquelles la criticité a été évaluée.



Les événements indésirables sont gérés en direct et le plus rapidement possible par les personnes concernées en lien avec les responsables hiérarchiques et le service qualité. Ils sont ensuite repris en comité de pilotage qualité pour la validation des actions de fond ou au long cours. Chaque FEI fait l'objet d'une réponse.

4) Bilan des événements indésirables grave et signalements

Depuis 2024, un bilan annuel des événements indésirables graves et signalements est réalisé et communiqué aux parties prenantes. Ainsi, sur 2025 nous recensons 5 événements indésirables graves et signalements au niveau associatif. Ces signalements et EIG sont répartis de la manière suivante :

- **4 signalements sur le CEM**
 - 2 signalement à l'ARS en lien avec les personnes accompagnées
 - 1 signalement à l'ARS relatif à une contamination du réseau d'eau chaude sanitaire à la Légionelles.
- **2 signalements au procureur sur les services adultes**
 - 1 signalement sur le SAMSAH
 - 1 signalement sur le SAVS
 - Aucun signalement sur le SAMSAH OR
- **Aucun signalement sur le SESSAD.**
- **1 signalement relatif à une épidémie d'infection respiratoire aigüe.**

B - Suivi du CPOM

2025 marque l'année de contractualisation du nouveau CPOM de l'association en lien avec l'outil national e-CARS permettant de réaliser la démarche de contractualisation de manière sécurisée.

Des objectifs et indicateurs en lien avec la qualité – et notamment appréciés dans le cadre des évaluations réglementaires des ESSMS – sont compris dans ce nouvel engagement tels que :

Objectif	Indicateur	Action
3. ACCOMPAGNEMENTS ET SOINS - VOLET COMMUN ENFANTS-ADULTES PH		
OP 311 - Soutenir l'autodétermination, le pouvoir d'agir et la communication alternative améliorée	311 A - Part des personnes accompagnées vers l'autodétermination	Mise en œuvre d'outils personnalisés de communication, portés par un professionnel compétents. Poursuivre le co-portage de la communauté de pratiques sur la CAA portée par la Communauté 360 : - Participation aux groupes de travail - Participation aux journées de sensibilisation - Poursuivre les formations à la CAA dans le plan de formation
	311 B - Existence d'un outil de communication alternative améliorée	Mettre en place un référent communication pour chaque personne à besoins spécifiques, pour être garant de la mise en œuvre des outils adaptés aux besoins de la personne en termes de communication. (Fil rouge des besoins de communication)
OP 351 - Favoriser la santé orale des PH	351 - Taux de PH ayant un bilan annuel bucco-dentaire	Proposer un partenariat avec CHS Bassens et/ou autres partenaires locaux pour des actions de prévention et de soins spécifiques dentaires auprès des usagers sous réserve de l'existence de l'offre. Communiquer auprès des familles sur la nécessité des consultations auprès d'un chirurgien-dentiste. Pour les enfants et adultes ayant accès à l'hygiène buccodentaire, mise en place d'actions de sensibilisation (films, explications avec brosses à dents...), Formaliser un bilan plus approfondi en lien avec le site SOHDEV
OP 352 - Favoriser la santé sexuelle, l'accompagnement à la vie affective et la prévention des violences faites aux femmes	352 C - Plan d'action sur la sensibilisation à la santé sexuelle, l'accompagnement à la vie affective et la prévention des violences faites aux femmes (intégrant tous les publics : enfant, et adultes/hommes et femmes)	Poursuivre la formation des professionnels sur diverses thématiques, telles que : - Prévention des violences et agressions physiques Inciter les professionnels à utiliser Médiatteam pour le suivi des dépistages réalisés (nécessité de rediscuter de l'intérêt des dépistages systématiques) Sensibiliser les familles pour accompagner les usagers autour du sujet de la vie affective et santé sexuelle : action en cours sous forme d'atelier avec les familles avec une formatrice en éducation sexuelle. Intégrant tous les publics (enfant, et adultes hommes et femmes). Renouer le partenariat avec le planning familial.
OP 354 - Améliorer le dépistage et l'évaluation de la douleur	354 - Existence et utilisation d'un outil d'évaluation de la douleur, notamment pour les pers. dyscommunicantes	Mettre en place un référent par enfant pour l'évaluation de la douleur (en collaboration avec les familles)
OP 356 - Favoriser la prévention des cancers	356 - Accès au dépistage organisé des cancers (sein, colorectal, utérus)	Mettre en place des actions de prévention en santé à destination des bénéficiaires et/ou de leur entourage, telles que des actions de prévention en lien avec les dépistages de cancer Maintenir et développer les partenariats avec le Centre de dépistage des cancers et la CPTS de Chambéry Sensibiliser les professionnels via des affiches (vestiaires, salles de réunion) aux campagnes de dépistage ou aux journées de lutte contre des maladies spécifiques (afin qu'ils puissent transmettre les informations aux usagers). Laisser des flyers dans les salles d'attente.
OP 357 - Favoriser la prévention de l'obésité et de la dénutrition	357 A - Surveillance IMC 3 fois/an	Formaliser une politique de prise en charge nutritionnelle, acquise et appliquée par l'ensemble de l'équipe en lien avec l'alimentation des jeunes Réaliser un AUDIT cuisine par un prestataire spécialisé. Mener un projet de refonte de l'offre de restauration Former de l'équipe de cuisine aux enjeux de la PEC nutritionnelle
	357 B - PH obèses ou dénutries faisant l'objet d'un suivi nutritionnel	Mettre en place des actions de prévention en santé à destination des bénéficiaires et/ou de leur entourage, telles que : - Ateliers sur l'importance de l'hydratation auprès des usagers du SAMSAH prévus en 2025 et étendre ces ateliers sur le CEM et le SESSAD - Ateliers de nutrition (+/- cuisine)
OP 358 - Favoriser les partenariats avec les structures sanitaires	358 A - Partenariat avec l'HAD : convention signée avec une HAD par ESSMS	Poursuivre l'acculturation des professionnels à la démarche palliative
	358 B - Partenariat avec une EMSP : convention signée avec une EMSP	Faire vivre la démarche palliative au sein d'ASH : - Mise en place de temps dédiés à des RETEX et des temps de réflexions pluridisciplinaires. - Nommer un référent douleur / démarche palliative sur CEM et services - Encourager les professionnels de soin et de l'accompagnement à participer aux concertations pluridisciplinaires avec ESPERA et les services hospitaliers.

4. EFFICIENCE		
OP 422 - Adapter une stratégie immobilière compatible avec les grands équilibres du CPOM	422 A - Formalisation d'un schéma directeur immobilier en lien avec les évolutions en terme d'offre ainsi que des publics 422 B - Respecter (condition notamment appréciée via les PPI) les hypothèses d'investissements et les modalités de financement prévus au point 2 de l'annexe PGFP	Entamer le projet architectural et réaliser les travaux de mise en conformité avec le décret tertiaire du CEM
OP 423 - Mettre en oeuvre une organisation comptable, budgétaire et financière permettant d'adresser aux autorités de tarification des états correctement renseignés	423 - Nombre d'anomalies de complétude lors de l'étude des EPRD et ERRD	Formaliser l'ensemble des processus achats (procédures, délégations, ...)
OP 424 - Atteinte des objectifs fixés à l'annexe PGFP, notamment en termes d'exploitation (point 1 de l'annexe) et de fonds de roulement (point 3 de l'annexe)		Mettre en oeuvre la Loi Egalim dans un objectif d'amélioration de la qualité d'alimentation proposée au CEM.
OP 432 - Elaborer un plan de formation pluriannuel (évolution des besoins des publics accompagnés, pratiques professionnelles, expertises, montée en compétences (formations croisées...))	432 A - Taux de personnels ayant bénéficié d'au moins une formation par an	Garantir un plan de développement compétences qui permette aux professionnels d'ASH de s'adapter aux évolutions de leurs pratiques, notamment formation à l'autisme Poursuivre les sensibilisations animées par les psychologues sur les RBPP à destination des professionnels concernés.
5. QUALITE ET SECURITE DES ACCOMPAGNEMENTS ET DES SOINS		
OP 512 - Développer une politique de gestion des risques (prévention du risque infectieux, du risque médicamenteux et plan de lutte contre la maltraitance...)	512 C - Mise en place d'un plan de lutte contre la maltraitance	<p>Identifier les dispositifs existants pour promouvoir et étendre la réflexion éthique au sein d'ASH (APP/ Réunions de service/Intervenants extérieurs.....)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser cette démarche dans les Projets de services / Dans les rapports d'activités - Formaliser des temps dédiés à cette réflexion partagée autour de la bientraitance et l'éthique avec les équipes. <p>Identifier et promouvoir la participation des professionnels d'ASH aux groupes éthiques territoriaux (CHMS, CHS, etc.)</p> <p>Pérenniser les actions de sensibilisation et d'acculturation à la réflexion sur la bientraitance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remise en place des formations et actions de sensibilisation à la réflexion sur la bientraitance annuellement. - Binômes repérés (CDS/psycho) pour former/informer les équipes. - Groupe de travail (RH/ encadrement) pour définir les modalités de mise en place de ces actions de formations. - Remise de la Charte de Bientraitance à l'ensemble des salariés et aux stagiaires (Parcours d'intégration des nouveaux salariés et des stagiaires). <p>Envisager l'ouverture de ces temps de formations à des professionnels extérieurs.</p> <p>Définir (rôles, missions et moyens) des ambassadeurs bientraitance sur nos services</p>

La contractualisation finale du nouveau CPOM est prévue pour fin avril 2026.

C- Déploiement de la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)

Accueil Savoie Handicap a démarré la formalisation de sa démarche RSO depuis 2022. Le plan d'action final a été validé en bureau durant le dernier semestre 2023. Depuis 2024, le service qualité également en charge de la RSO réalise le déploiement et le suivi du plan d'action associatif. Dans cette partie nous ferons le point sur l'avancée du déploiement des différentes actions sur l'année 2025.

1. Appui de l'Agence Nationale d'Appui à la Performance (ANAP)

En 2025, l'équipe pilote RSO (Directeur général, responsable qualité et responsable partenariat et développement) a pris part à un appui terrain de l'ANAP relatif à l'innovation collaborative. Cette accompagnement avait pour objectif de travailler sur l'attractivité de la démarche RSO associative afin de susciter son intégration dans le quotidien des équipes sans leur ajouter de surcharge.

L'appui terrain a pris la forme de 5 journées en présentiel au sein des locaux de l'ANAP durant lesquelles des expertes ont formé la responsable qualité et la responsable partenariat des développements aux outils et méthodes de l'innovation collaborative.

Cet appui terrain a permis à l'équipe de formaliser une démarche complète dans le but d'améliorer la connaissance de la démarche RSO par une plus grande participation des équipes dans le déploiement de celle-ci.

En effet, dans un premier temps, des entretiens ont été réalisées avec des professionnels de l'établissement et des services pour les interroger sur leur connaissance de la démarche RSO et leur implication dans celle-ci dans le cadre professionnel. Cela a permis à l'équipe projet d'établir que le terme RSO n'était pas très parlant pour les équipes et que le plan d'action mis en place par l'association était peu connu malgré les différentes actions de communication. L'équipe projet a donc décidé de mettre en place des ateliers participatifs avec des professionnels des différents corps de métiers et ESMS de l'association afin de proposer des activités dans le cadre de la co-construction d'une semaine RSO associative (prévue par le plan d'action RSO). Ainsi, deux ateliers ont été organisés – un sur les services et un sur le CEM – et ont permis aux professionnels de proposer un panel d'activités et de thématiques qu'ils souhaitaient aborder pendant cette semaine. L'équipe pilote RSO, en lien avec l'encadrement, s'est basée sur ces propositions pour la première édition de la semaine RSO qui sera proposée en juin 2026.

2. Plan d'action RSO

Action n°2 : Repenser le cahier des charges et le fonctionnement du service cuisine - CEM. *En cours*

En 2025, le Centre d'Education Motrice a réalisé un état des lieux du fonctionnement de son service restauration via un cabinet spécialisé en alimentation et en nutrition les 6 et 7 février 2025. Cet état des lieux a permis à l'établissement une première visualisation :

- de la qualité, notamment gustative et nutritionnelle, de l'alimentation délivrée par la cuisine de l'établissement
- du gaspillage alimentaire
- de l'efficacité de l'organisation du service restauration.

À la suite de cet audit, l'association a fait le choix d'entamer une restructuration de l'organisation et des approvisionnements du service restauration en lien avec le cabinet spécialisé et le marché SARA. Ce travail sera réalisé en 2026.

Action n°4 : Sensibiliser l'ensemble des parties prenantes aux économies d'énergies. *En cours*

En 2025, des bulles à idées ont été installées sur chacun des sites de l'association. Elles avaient pour objectif de permettre aux professionnels d'identifier des éco-gestes en lien avec sept thématiques : eau, électricité, chauffage/climatisation, déchet/recyclage, mobilité, espace vert, numérique/impression. Les idées récoltées permettront de réaliser un guide des éco-geste associatif.

En parallèle, une nouvelle édition du Challenge « *Ma Petite planète* » a été proposée aux salariés. Un apéro-planète a clôturé le défi pour échanger sur des pistes d'actions à mener.

Action n°5 : Déployer un plan de réduction des émissions de gaz à effets de serre. En cours



Cette action inclut les sous-actions relatives au :

- Plan éco-mobilité : le déploiement du plan éco-mobilité s'est poursuivi sur 2025.
- Diminution de la consommation énergétique des bâtiments : En 2025 l'association a finalisé son plan d'action permettant de prioriser les travaux de réduction des consommations énergétiques à réaliser. Ces actions incluent notamment l'isolation des toits des bâtiments et des boiseries, l'étude de la possibilité de mise en place d'une production de chaleur renouvelable, etc. Les travaux débuteront en 2026.
- Lutte contre la déperdition de l'eau : Des travaux de grande ampleur ont été réalisés en 2025 suite à la finalisation du diagnostic complet des réseaux d'eau des bâtiments de l'établissement. Ces travaux ont pour objectif d'isoler les réseaux d'eau et de traiter la problématique récurrente de légionnelles sur les différents réseaux.

Action n°6 : Valoriser les espaces verts des 3 sites d'ASH. En cours



En 2024 le Centre d'Éducation a initié un projet de jardin thérapeutique, avec comme premières étapes, la plantation du verger puis le terrassement, nécessaire à l'accessibilité du jardin aux jeunes en fauteuil roulant. En 2025, la mise en œuvre du jardin a progressé, avec la création d'une zone logistique (installation d'une cuve de récupération d'eau de pluie), la création du potager au sol, de la plantation des vignes et petits fruits, une première tentative de cabane en osier (à renouveler en 2026, les osiers n'ont pas pris), installation d'un compost, achats de matériel, graines et plans. En juin, la délégation Savoie de l'association Jardin et Santé est venue rencontrer les jeunes qui ont réalisé le jardin. En novembre, nous avons présenté le jardin à l'occasion du Symposium de cette même association, à Paris, à l'occasion duquel ASH s'est vue nommée Lauréat des Jardins Thérapeutiques 2025.

En parallèle, l'équipe technique d'ASH a mis en œuvre des méthodes respectueuses de l'environnement pour l'entretien de ses espaces vert (gestion des « mauvaises » herbes avec de l'eau chaude, espacement des tontes pour favoriser la biodiversité).

Action n°8 : Renforcer la démarche RGPD. En cours

La rédaction du registre RGPD du CEM a été finalisée sur 2025. L'objectif est de lancer la réalisation de ce même registre pour les services de l'association. En complément, les sensibilisations sur la sécurisation des données personnelles et la confidentialité des informations ont été poursuivies en 2025.

Action n°9 : Informer les salariés sur les risques « métier ». En cours

En 2025, la collaboration avec le CSE a été poursuivie pour la mise à jour du DUERP.

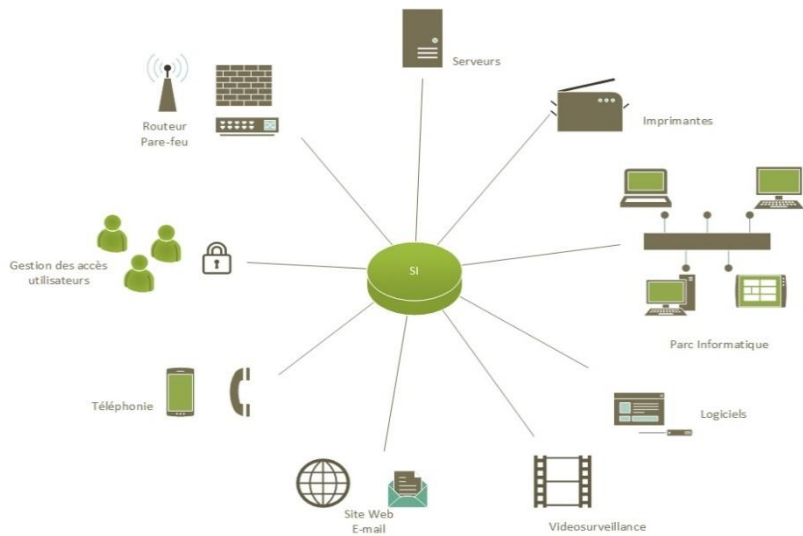
Des premiers échanges autour du Programme Annuel de Prévention des Risques et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRIACT) ont permis de fixer pour objectif la création d'une première version de ce document pour 2026.

Action n°11 : Valoriser la démarche RSO. En cours

En 2025, un travail de réflexion a été mené autour la communication et de la valorisation de la démarche RSO. Ainsi, ont été validé par le bureau de l'association la mise en place d'une semaine RSO évoquée en introduction et la création d'une newsletter dédiée à cette thématique.

III. Systèmes d'informations

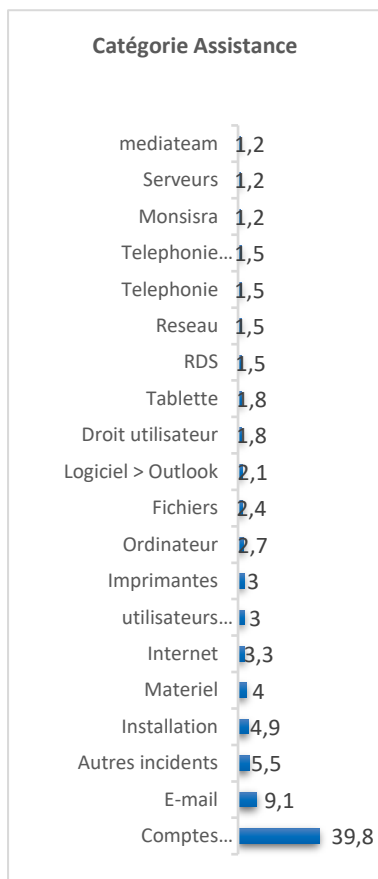
Les systèmes d'Information au sein de ASH :



L'année 2025 a été une période d'évolution significative et d'engagement continu dans le domaine des systèmes d'information (SI) et de la sécurité informatique.

A - Maintien en condition opérationnel du Système d'Information

L'équipe est constituée d'un responsable SI à temps plein, complété par l'intervention régulière (2 jours par mois) d'un prestataire expert, assurant ainsi une coordination fluide et un SI disponible tout au long de l'année.

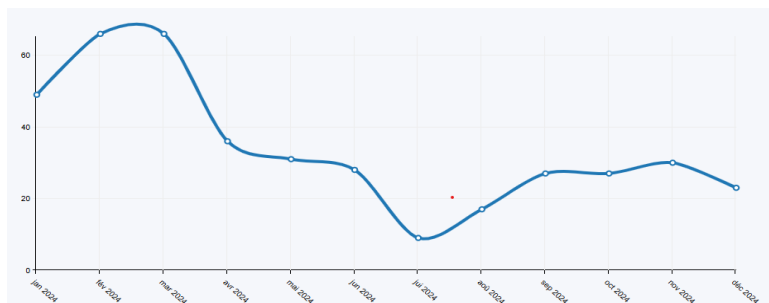


- Support Informatique : 329 tickets créés en 2025.

Mise en place d'un système de tickets pour les demandes auprès du service technique

- Adaptation du logiciel de tickets informatiques pour le service technique
- Formation du service technique avec phases de tests
- Formation des utilisateurs habilités à saisir des tickets.

- Support Logistique : 120 tickets créés en 2025



Le SI traite une grande variété de demandes, toutefois, la gestion des comptes utilisateurs et e-mail représentent la moitié des sollicitations. Le Si s'est efforcé de répondre rapidement et de manière efficace à toutes les demandes, cela dans le but d'apporter un soutien aux professionnels.

B - Renforcement de la Sécurité Informatique

La sécurité de nos systèmes a été au cœur de nos préoccupations, avec des actions régulières de sensibilisation et une veille attentive.

C - Modernisation et Expansion

- Parc PC :
 - Total du parc informatique au 31/12/2024 : 164 postes.
- Téléphonie mobile :
 - Mise en place de forfait mobile Free Pro, avec une gestion centralisée via une interface unique.
 - 30 lignes mobiles au 31/12/2025
 - Remplacement du matériel obsolète et acquisition de smartphones plus adaptés à l'usage quotidien des professionnels.

D - Projets, études, réalisations

- Achat et installation de matériel réseau
 - Nouveau serveur physique, permettant la mise en place du nouveau serveur de fichier en lien avec les matrices de droits défini avec les équipes.
 - Nouveau NAS augmentant le stockage disponible pour les sauvegardes considérablement
 - 11 Bornes Wifi supplémentaire, et refonte global pour améliorer la couverture du CEM et l'homogénéité du matériel, et l'activation de WIFI invité sur les site d'ASH (HOTSPOT)
- Refonte de l'architecture réseaux
 - Meilleure isolation
 - Mise en place de la Redondance des liens intersites (via VPN plus rapide, et si coupure via MPLS orange.)
 - Reprise du fonctionnement des sauvegardes serveurs
- Poursuite du travail de documentation du SI, cartographie des équipements, rédaction de notes techniques, rédaction de tutoriels destinés aux utilisateurs...
- Sécurité Informatique :
 - Campagne de renouvellement des mots passes utilisateurs en appliquant de nouvelles règles de sécurité.
 - Sécurisation des accès (suppressions des comptes inactifs, travail sur la matrice des droits...)
Réponse à un appel à candidature dès l'Agence Régionale de santé pour audit sécurité informatique, nous avons été retenus, l'audit aura lieu en 2024.